

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BRUNO BERGERON, président de la commission
Mme DANIELLE LANDRY, commissaire
M. JACQUES INTERNOSCIA, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
QUARTIER NAMUR-HIPPODROME**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance d'information tenue le 20 novembre 2019, 19 h
7655, boulevard Décarie
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2019	1
MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'OCPM , Mme Dominique Ollivier	8
PRÉSENTATION DE LA VILLE par M. Karim Charef et Mme Maude Ladouceur.....	12
PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS :	
Mme Muriel Sabbag.....	23
M. Michael Shafter	26
Mme Sharon Freedman.....	33
M. Oren Sebag.....	41
M. Ron Rayside.....	51
Mme Darby MacDonald.....	56
M. Derek Roberson.....	59
Mme Laura Charpentier.....	63
M. Adam Partington	65
Mme Maude Landreville	65
M. Youssef Benzouile	69
M. Vincent Robert-Huot	75
Mme Ève Torres	81
M. Edy Laraque.....	85
Mme Louise Constantin.....	92
M. Claude Dumont.....	94
Mme Paule Légaré.....	98
M. Harold Forester	101
Mme Martine Anglade.....	104
M. Kenny Harrouche	106
Mme Jennifer Auchinleck	112
M. Xavier Santerre	115
M. Kim Paul.....	121
M. Andreas Dimakopoulos	128
M. Kevin Copps.....	135
M. Christian Fonta.....	138
Mme Tu Anh.....	142
M. Francis Lapierre	146
MOT DE LA FIN	158
AJOURNEMENT	160

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

5

Bienvenue à cette séance d'information de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur la vision proposée par la Ville de Montréal pour le futur quartier Namur-Hippodrome. La séance se déroulera en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire. The meeting will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the commission in English, you are welcome to do so.

10

Je me nomme Bruno Bergeron. Je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal que vous connaissez aussi sous l'acronyme OCPM. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je suis secondé par deux collègues commissaires : madame Danielle Landry, qui est ici à ma gauche, et monsieur Jacques Internoscia, qui est ici à ma droite.

15

Nous sommes appuyés dans nos travaux par madame Élise Naud, notre secrétaire-analyste qui est ici à mon extrême gauche.

20

La commission souhaite remercier toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de cette soirée. Merci à madame Brunelle-Amélie Bourque pour l'organisation logistique, à madame Anick Pouliot qui est la directrice des communications.

25

Merci à monsieur Henri Vézina et Madjid Bourada à la table d'accueil qui peuvent vous donner toute l'information disponible. La table d'accueil est ici à l'entrée de la salle.

30

Merci à monsieur Gille Vézina qui est attaché de documentation à l'Office. Monsieur Vézina est la personne-ressource que vous devez contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Ses coordonnées se trouvent dans le dépliant de la consultation qui est aussi disponible à la table d'accueil à l'entrée.

35 Merci à madame Cindy Lavertu, qui est notre sténographe, alors, ici, à mon extrême gauche aussi, qui est chargée de la transcription de l'ensemble des propos tenus ce soir. Donc, ces transcriptions seront déposées dans les prochains jours pour être consultées sur le site Internet de l'OCPM, en version papier au bureau de l'OCPM également.

 Merci à monsieur Stéphane Leclerc qui est à la sonorisation et à l'enregistrement, ainsi qu'à madame Alicia Sudre qui est chargée de la captation vidéo.

40 C'est l'occasion de vous informer que la soirée d'information est diffusée en direct sur la page Facebook et sur le site Internet de l'OCPM. Je salue donc les personnes qui nous suivent à distance.

45 Merci à monsieur Fred Tougas qui est photographe. Sachez que l'OCPM a l'habitude de prendre des photos et des vidéos pendant la séance pour ses archives et pour utilisation éventuelle dans ses publications. S'il y a, parmi vous, des gens qui ne veulent pas être photographiés ou filmés, nous vous prions de nous en aviser en vous adressant à nos responsables à la table d'accueil.

50 Nous saluons la participation de la halte-garderie Crétavie et tous les enfants qui s'y trouvent. Enfin, je souligne la présence dans la salle de madame Dominique Ollivier qui est la présidente de l'OCPM et de monsieur Luc Doray qui est secrétaire général de l'Office, également.

55 Quelques mots maintenant sur la consultation et sur l'Office de consultation publique. La consultation est avant tout destinée aux citoyens. Ceux-ci ont le droit d'être renseignés sur les éléments susceptibles de modifier leurs cadres de vie et de faire valoir leurs opinions dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus municipaux.

60 L'Office de consultation publique de Montréal est neutre et indépendant. Ces consultations n'ont pas pour objet de faire la promotion d'un projet ou d'une vision. Les commissaires ne sont ni des élus ni des fonctionnaires : ils sont indépendants. Tous les membres

de la commission sont liés par un code de déontologie dont vous pouvez prendre connaissance à la table d'accueil ou sur le site Internet de l'Office.

65 Pour ce qui est de la consultation qui nous réunit ce soir, le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal le 2 octobre 2019 afin qu'il tienne une consultation publique sur la vision et les principes de mise en valeur du futur quartier Namur-Hippodrome.

70 Il est précisé dans la documentation de la Ville que ce mandat vise à nourrir la réflexion collective et d'échanger sur la vision et les principes de sa mise en valeur. Un document d'information sur le futur quartier Namur-Hippodrome a été transmis à l'Office. Ce document ainsi que la documentation relative à cette consultation ont été mis à la disposition du public sur le site Internet de l'OCPM à partir du 29 octobre dernier et peuvent aussi être consultés depuis lors en version papier au bureau de l'Office.

75 L'Office a aussi fait distribuer plus de 30 000 dépliants d'information dans le secteur de la consultation et ses alentours, qui comprend autant la Ville de Mont-Royal, Hampstead, Côte-Saint-Luc et l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

80 Les responsables du projet de la Ville de Montréal, tout comme l'arrondissement Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce, sont présents ce soir pour vous présenter les grandes lignes de leurs visions et pour répondre aux questions du public et de la commission. Ils ont ici à mon extrême droite.

85 Pour votre information, une consultation menée par l'Office de consultation de Montréal se déroule en deux temps. La première partie est la période d'information qui débute ce soir. Elle a pour objet de permettre aux citoyens d'obtenir toute l'information possible sur le projet. La commission écoutera toute personne désireuse de poser des questions à ce propos.

90 La séance d'information n'est, en revanche, pas encore le moment pour exprimer votre opinion. Donc, c'est une soirée d'information, donc c'est pour poser des questions à l'arrondissement et à la Ville de Montréal.

95 L'expression et l'audition des opinions interviendra lors de la seconde étape de la consultation. Cette étape sera, elle aussi, très importante puisque ce sera le moment privilégié pour nous faire part de vos opinions, de vos préoccupations et de vos commentaires. Dès le 24 janvier et jusqu'au 6 février à 16 h, vous pouvez nous faire parvenir en ligne ou par courrier des opinions écrites. Donc, vraiment, du 24 janvier au 6 février de l'année qui vient. Vous pourrez aussi vous inscrire pour présenter votre opinion en personne lors des séances d'audition qui
100 débiteront le 13 février. La date limite d'inscription pour présenter une opinion est également le 6 février 2020.

105 Cette échéance nous permet de prendre connaissance par avance de vos écrits afin de rendre l'échange plus productif lors de la soirée d'audition. Du 19 janvier au 19 février, il sera également possible de donner votre opinion en ligne sur le site Internet de l'OCPM en répondant à des questions qui y sont déjà inscrites en questions ouvertes. Quand je dis « déjà inscrites », à partir du 19 janvier. Les modalités de transfert des opinions et d'inscription sont précisées sur le dépliant à l'accueil et sur le site Internet de la consultation.

110 À la suite des séances d'audition, la commission analysera toute information qui y a été soumise à l'oral comme à l'écrit. Elle en fera rapport à la mairesse et au président du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Ce rapport sera rendu public dans les deux semaines qui suivront.

115 Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions relatives à la vision et aux principes devant soutenir la concrétisation du futur quartier Namur-Hippodrome appartiennent aux élus et non pas à l'Office.

Venons-en maintenant au déroulement de la séance de ce soir. Dans quelques instants, madame Dominique Ollivier, présidente de l'Office de consultation, vous présentera les différentes

120 étapes de la démarche de la présente consultation publique que l'Office a élaborées pour donner suite au mandat qui lui a été octroyé par la Ville de Montréal et qui, nous le souhaitons, permettra au plus grand nombre de s'exprimer sur le sujet. Elle disposera d'une dizaine de minutes. C'est trop. Elle me dit que c'est trop. On va mesurer le temps qu'elle va parler.

125 Par la suite, j'inviterai les représentants de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce à présenter leurs visions et les principes de mise en valeur du futur quartier Namur-Hippodrome. Ils disposeront de vingt minutes.

130 À la fin de ces présentations, la commission prendra une pause d'une quinzaine de minutes. Ce sera le temps, pour les personnes qui désirent poser des questions à la Ville et ses personnes-ressources, d'aller à la table d'accueil à l'arrière de la salle pour s'inscrire au registre qui sera ouvert à cette fin.

135 Au retour de la pause, j'inviterai les personnes qui se sont inscrites à se présenter à la table devant nous, ici, selon l'ordre d'inscription. Afin que les familles puissent retourner à leurs obligations, si elles le désirent, vous nous permettrez de donner une priorité de parole aux parents ayant des enfants à la halte-garderie ou même à la maison. Merci de le préciser à l'accueil que vous souhaitez être entendus plus tôt.

140 Nous encourageons toutes les personnes présentes ce soir à poser leurs questions et plus particulièrement les femmes qui, selon nos statistiques, participent traditionnellement moins au processus de consultation. Pourtant, on sait que des sujets tels que la sécurité ou bien la place à faire aux enfants risquent d'être occultés si les femmes elles-mêmes ne se lèvent pas pour soulever ces questions. Par conséquent, il est important que toutes les personnes puissent
145 prendre la parole pour que notre rapport reflète vos préoccupations.

Chacune des personnes inscrites aura droit de poser deux questions par intervention. Je vous demanderai de limiter les préambules à ce qui est strictement indispensable pour la compréhension de vos questions. Nous permettrons ainsi au plus grand nombre de s'informer

150 puisque le registre restera ouvert jusqu'à 21 h 30. Vous aurez la possibilité de vous réinscrire pour poser d'autres questions si nécessaire.

Advenant le cas où il y a plusieurs personnes qui souhaitent... vous voyez qu'il y a plusieurs personnes qui souhaitent poser des questions et que vous vous sentez pressés de, 155 peut-être, passer un peu trop tard, vous aurez la possibilité d'écrire vos questions sur les feuillets qui seront mis à votre disposition à la table d'accueil et la commission s'assure de transmettre vos questions à l'arrondissement dans les prochains jours et toutes les réponses que l'arrondissement donnera seront mises sur le site Internet de l'Office pour...

160 **Propos inaudibles dans la salle par une/des personnes non identifiées.**

LE PRÉSIDENT :

The commission is in French now. If you have some questions... no, if you have different 165 information that you want, you can ask at the table d'information in the backyard and you can have any information that you want. but I...

Propos inaudibles dans la salle par une/des personnes non identifiées.

170 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Je vais parler un peu plus lentement, si vous voulez.

Propos inaudibles dans la salle par une/des personnes non identifiées.

175

LE PRÉSIDENT :

I can't translate all my...

180

Propos inaudibles dans la salle par une/des personnes non identifiées.

LE PRÉSIDENT :

185

I will do that at the end of my presentation. O.K. Donc, vos questions devront toujours être adressées à la présidence et je solliciterai moi-même les représentants de la Ville et de l'arrondissement. Ces derniers devront adresser leurs réponses à la commission. Par ailleurs, mes collègues et moi-même pourrons intervenir à tout moment pour obtenir de l'information supplémentaire ou certaines clarifications.

190

Si une réponse ne peut pas être donnée ce soir, la commission veillera à ce qu'une réponse écrite y soit apportée dans les meilleurs délais. Toutes les réponses, y compris celles qui arriveront plus tard, seront rendues publiques dans les jours suivants. Elles feront partie du dossier de documentation accessible au bureau de l'OCPM et sur le site de la consultation.

195

Finalement, j'ai pour tâche de favoriser la participation de tous les intéressés et de permettre à tous de bien se renseigner sur le projet. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et courtois. C'est pourquoi nous ne tolérerons ni manifestations, ni remarques désobligeantes, ni propos diffamatoires, ni attitudes méprisantes. Je vous invite également à ne pas applaudir lors des interventions. Je vous invite à activer la fonction « silence » sur vos téléphones cellulaires si vous en avez.

200

205

Avant d'inviter madame la présidente à venir vous entretenir sur le programme, je vais essayer de vous résumer un peu. Donc, the Commission... All the activities of this commission is now the information session after that we have some activities and in February, you can deposit to the commission your opinion by writing or oral. You can talk with the commission, it's not necessary to have a paper with your opinion. Your opinion can be in oral. Okay. It's okay for you? In February. After that, the commission will take all the information that the population give to us and we have a report to the mayor of the City of Montréal and at this time, the report will be public

210 two weeks after I deposit the commission report to the City of Montréal. Do you want any other
informations about this commission? It's okay?

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

215 Monsieur le Président, peut-être leur expliquer qu'ils peuvent écrire des questions par
écrit.

LE PRÉSIDENT :

220 You can write your questions by writing and deposit your questions at the table in the rear
of this room and we take your questions addressed to the City of Montréal and the City of
Montréal and the City of Montréal give to the commission the answer and this answer will be on
the Internet site of the OCPM. It's okay? Do you have... It's okay for you? And for you too?

Propos inaudibles dans la salle par une/des personnes non identifiées.

225

LE PRÉSIDENT :

230 Not now. Now, Mrs. Ollivier, the president of the Office de consultation publique take a talk
for you and after that, the City of Montréal present the project. After that, we have 15 minutes. At
this time, you can go at the rear of the salle to register your name...

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente de l'OCPM :

235 Register for the questions, yes. Thank you very much. Bonsoir, tout le monde. Merci
beaucoup d'être venus en si grand nombre. So I would like to welcome everybody tonight. Thank
you very much Mr. Bergeron for translating and allowing everybody to understand.

240 So if I can just really fast summarize what he just said. It's that tonight is the information session first. So, we will have the presentation that the City will make in a few minutes and then you will be able to register to ask your questions. And if you think that it is going to go too late, you can put your questions in writing and then we will make sure that we get you the answer on our Website.

245 It's very important for us to be able to have the most people participate. So, we will try to accommodate everybody so you can participate in your own language. But generally, the sessions are conducted in French, but if you have questions in English, like Mr. Bergeron said, feel free to ask them.

Propos inaudibles dans la salle par une/des personnes non identifiées.

250 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente de l'OCPM :**

255 I can't commit to that, unfortunately, Sir. I understand what you are saying but I can't commit to that because it's not part of our budget and it's not part of the language policy of the City. But we will make sure that we give you as many opportunities to understand what is going on. But I can't say that we'll have a translation available, at all time.

260 One of the things that I would like to say tonight, une des choses que je veux dire ce soir, c'est l'importance pour nous que tout le monde ait l'occasion de participer. Pour ce faire, nous avons élaboré, comme nous le faisons toujours, une série d'activités qui vont vous permettre de mieux participer. And I'll say it in English right after. So maybe I will take 10 minutes, Mr. Bergeron. Thank you! If we have to do it in both languages. So I'll start in French and then I will go in English.

265 Ce qui est important, ce soir de comprendre, c'est qu'on veut faire une séance d'information, une consultation qui va porter... c'est ce qu'on appelle une consultation d'amont, c'est-à-dire que ça va porter sur la vision et les grands principes de ce que vous aimeriez voir se

développer sur ce site et pas forcément directement sur des projets spécifiques qui vont avoir lieu sur le site.

270 Toutefois, pour nous, il est important que les projets s'inscrivent dans un contexte. On sait qu'il y a déjà beaucoup de choses qui se passent dans le coin et pour vous permettre de mieux le comprendre, on a décidé d'ajouter à notre séance traditionnelle, on a décidé d'ajouter un forum citoyen qui aura lieu ici au Ruby Foo's le 23 janvier prochain.

275 Les objectifs de ce forum sont de bien comprendre les concepts, les défis, les opportunités liés au développement d'un quartier carboneutre qui fait partie, notamment, des propositions qu'on a entendues, à faible empreinte écologique comme le propose la Ville, mais, surtout, de stimuler la réflexion de tous et de faire ressortir les innovations qui sont possibles pour ce futur quartier.

280 Cette grande journée d'activités comprendra des mini-conférences, des panels d'experts, des ateliers créatifs pour vous permettre ensemble de co-construire ce qui pourrait être la vision et les principes de ce futur emplacement. Et vous pouvez, dès maintenant, nous signifier votre intérêt à participer à cet évènement en remplissant un formulaire de préinscription sur la page de consultation du site Web ou en laissant votre nom à la table d'accueil.

285 Dès que le programme sera complété, on vous enverra, à ce moment-là, un courriel qui vous proposera de vous inscrire aux activités qui auront lieu soit en après-midi, soit en soirée.

290 So if I can say again, one of the things, one of our objectives in this series of activities appertaining to this specific public consultation, is to make sure that you can, that all citizens can grasp all the concepts that are being proposed for that sector.

295 So, in order to do so, we have decided to hold a citizen's forum that will be held on January 23rd, so next January 23rd, and the objectives of that forum are to better understand

concepts, the different challenges, the opportunities that we have to get a carboneutral neighbourhood that has a low ecologic footprint and that also can be a site for innovation.

300 So, this forum will be held in afternoon. You will have mini conferences, you will have an experts panel that will explain the different concepts but we will also have creative workshops, so you can propose new ways of organizing this neighbourhood.

305 You can, as of right now, tell us your intention to participate to that event that will be held on January 23rd by filling up the inscription form that is on our Website or by leaving your name at the table in the front and then you will get an email as soon as we have completed the program.

310 Après avoir pris connaissance de toute l'information disponible, comme vous l'a dit le président, vous aurez la possibilité de donner votre opinion sur la vision qui va être proposée, et il y a différentes façons de le faire comme on vous l'a dit.

315 Vous pouvez le faire en nous envoyant votre opinion écrite, vous pouvez venir en personne la présenter à la commission et vous pouvez aussi, entre le 19 janvier et le 19 février, répondre à des questions spécifiques sur des thèmes spécifiques proposés par la commission, en ligne. Et, après ça, il y aura l'audition des opinions.

320 So just to tell you, there are different ways for you to let us know your opinion once the time come. So after January 23rd. You can do it in person by coming to the audition, which Mr. Bergeron said, but you can also do it on line by answering questions, short questions, open questions that the commission will put forward between January 19th and February 19th to tell us what your opinions are and have it taken into consideration.

325 Of course you can, as usual, submit briefs in person or come in person and let us know your opinion during the auditions of the brief session. So, I would not want to go any further, because I am sure that you want to listen to the City and see what the project that we have to propose is there. So, I will finish on this.

Alors, je ne voudrais pas prendre plus de votre temps et je vais céder la parole aux représentants de la Ville pour vous présenter le projet. Monsieur Bergeron?

LE PRÉSIDENT :

330

Merci. Thank you. Alors, je demanderais maintenant à monsieur Karim Charef... Monsieur Karim Charef est représentant de la Ville de Montréal qui devra nous présenter les personnes-ressources qui l'accompagnent ce soir, soit à la table, ici, présentes, ainsi que dans la salle, puis de nous présenter la vision et les principes de mise en valeur proposés par la Ville de Montréal pour le futur quartier Namur-Hippodrome. Mr. Karim Charef is the Montréal employee and he presents to you the vision and the different principals that the City proposes for this new quartier Namur-Hippodrome. Monsieur Charef?

335

M. KARIM CHAREF:

340

Bonsoir, tout le monde. Bienvenue à cette belle soirée de séance de consultation publique. Bonsoir, Madame, Messieurs, les membres de la commission, Madame la Présidente. Je suis accompagné pour cette présentation, donc, à ma gauche, par madame Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et services aux entreprises de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. À ma droite, par madame Maude Ladouceur, conseillère en aménagement à la Direction de l'urbanisme.

345

On a dans la salle aussi des experts de la Ville qui pourront, le cas échéant, répondre à des questions pointues, de précision. Donc, ils nous accompagnent dans le cadre de cette consultation publique. Alors, je vais m'exprimer en français, mais pour la séance de questions, bien sûr, on accepte les questions en anglais. On pourra y répondre en français et en anglais. Donc, on est accompagnés... on a des collègues qui s'expriment très bien en anglais, donc il nous fera plaisir de faire ceci.

350

355 Alors, ce soir, il nous fait très plaisir de partager avec vous une vision qui se veut ambitieuse pour le futur quartier Namur-Hippodrome, une vision que l'on vous propose pour être débattue, discutée, enrichie.

360 Alors, il va sans dire qu'il y a beaucoup d'attentes. Les attentes sont très élevées pour le site de l'ancien hippodrome, pour cause, ça fait longtemps qu'on en parle. C'est un secteur, un site d'une grande envergure, idéalement localisé, dans un quartier central de Montréal. C'est pour ça qu'il nous faut prendre le temps de bien le planifier, d'intégrer l'ensemble des enjeux, d'intégrer l'ensemble des préoccupations. C'est pour ça qu'on est là ce soir et, donc, nous sommes un petit peu à la veille de jeter les fondations d'un quartier qui se veut, en quelque sorte, le reflet des aspirations qui auront été exprimées, puis qui se veut aussi un quartier exemplaire à plusieurs titres.

365 Donc, la présentation que l'on va faire, ça va être essentiellement madame Ladouceur qui va la faire, puis je vais conclure la présentation après. Ça va se dérouler selon les points suivants :
370 on va tout d'abord vous dresser le portrait, le contexte du secteur, de façon générale.

375 On va aborder la vision, les principes de mise en valeur qui sont proposés pour être débattus, discutés, délibérés dans le cadre de cette consultation publique. Puis, donc, on finira avec les principaux défis de mise en valeur, puis les prochaines étapes après cette consultation publique. Donc, là, je cède la parole à madame Maude Ladouceur.

Mme MAUDE LADOUCEUR:

380 Bonsoir. Donc, voilà, on va commencer avec un peu de contexte et le portrait. Donc, voilà, présentation un peu du territoire, le quartier Namur-Hippodrome, c'est un quartier qui est localisé dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, à proximité de la station de métro Namur en bordure du corridor de l'autoroute Décarie. À l'est, on retrouve le secteur du Triangle et au nord, le secteur industriel de Ville Mont-Royal. Le secteur est aussi bordé par l'emprise du Canadien Pacifique à l'ouest et au sud. Le site de l'ancien hippodrome et des abords

385 de Namur constituent essentiellement le terrain qui est visé par la présente consultation publique.
Et, finalement, je mentionnerais qu'il y a la rue Jean-Talon qui est le principal accès présentement
à ce quartier.

390 Donc, pour mettre en contexte également, la mise en valeur, en fait, de ce quartier
Namur-Hippodrome s'inscrit dans une démarche qui est beaucoup plus large que ce secteur-là.
Donc, vous avez ici une carte du secteur Namur-De la Savane. C'est un secteur qui a été
déterminé au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et il y
a une démarche de planification stratégique qui a été initiée par la Direction d'urbanisme de la
Ville en 2015.

395 Donc, cette démarche-là, elle réunit essentiellement les services municipaux, les
arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de Saint-Laurent, ainsi que les
villes de Montréal et de Côte-Saint-Luc.

400 Et cette démarche-là vise à assurer une certaine cohérence des interventions qui sont
planifiées ou en cours dans le secteur, notamment au chapitre de la mobilité. Donc, à cet égard,
j'aimerais vous mentionner qu'il y a un groupe de travail sur la mobilité qui a été créé dans le
secteur Namur-De la Savane en mars dernier. C'est un groupe de travail qui a été créé par la
maire de Montréal et la ministre de la région de Montréal, madame Rouleau.

405 Le mandat de ce groupe de travail là était de trouver, de réfléchir à des solutions en
matière de mobilité à court, à moyen et à long terme, et c'est un mandat, dans le fond, qui a pris
fin en mai par le dépôt d'un rapport qui comprend des actions et des recommandations en matière
de mobilité, et ça, pour les modes actifs, les modes collectifs et véhiculaires. Le mandat de ce
410 groupe-là, il a été prolongé, finalement, d'une durée de trois ans pour assurer, en fait, la mise en
œuvre, là, du rapport.

Donc, si on revient au secteur qui nous intéresse, le quartier Namur-Hippodrome, on va
faire un petit survol de l'évolution du territoire. Donc, on le voit sur la carte, c'était un secteur qui

415 était essentiellement agricole, qui était voué à des activités maraîchères pendant près de deux siècles. C'est un secteur où l'agriculture était assez prospère et on voit apparaître, en 1907, l'inauguration, en fait, de l'hippodrome Blue Bonnets où les courses de chevaux, en fait, ont commencé.

420 Ici, on voit que l'évolution du territoire, en fait, dans les années 50, il y a une urbanisation qui est très importante dans le secteur. En moins de dix ans, il y a l'ouverture de plusieurs rues, beaucoup de construction, c'est un secteur qui a pris beaucoup, beaucoup d'expansion en peu de temps.

425 Un autre élément marquant, on voit ici l'arrivée, en fait, l'inauguration de l'autoroute Décarie qui s'est fait en 67 qui a changé le visage et le portrait de ce secteur-là massivement. C'est aussi un élément qui a fait accélérer finalement le développement des secteurs industriels dans le secteur de Saint-Laurent et de Mont-Royal. Et, autre élément important, l'arrivée du métro en 84. Donc, le prolongement de la ligne orange de métro depuis Bonaventure jusqu'à Côte-Vertu
430 s'est fait en phases successives et c'est en 84 que la station de métro Namur, qui est localisée dans notre secteur, a été inaugurée.

Enfin, en 2009, c'est la fin des activités hippiques à l'hippodrome de Montréal. Comme on le voit sur la photo, le site est laissé vacant et, en 2017, le site de l'ancien hippodrome a été cédé
435 à la Ville de Montréal par le gouvernement du Québec. Cette cession-là est venue avec un acte de cession qui lie la ville au gouvernement et qui prévoit plusieurs conditions. Donc, en voici quelques-unes, donc, la déconstruction des bâtiments qui s'est fait, finalement, en 2018.

440 Au niveau des grands constats de la planification pour le secteur, à la fois Namur-De la Savane, mais également pour le site de l'ancien hippodrome, on constate que c'est un secteur où le morcellement du territoire par les grandes infrastructures de transport est majeur et c'est un principal frein au plein potentiel de mise en valeur de ce secteur-là.

445 Ensuite, on constate une sous-utilisation de l'espace. Donc, il y a beaucoup d'espaces de stationnement à ciel ouvert, la vacance du site de l'ancien hippodrome présente en fait, une capacité d'accueil qui est importante pour les nouvelles activités urbaines.

450 Également, c'est un paysage qui est unique à Montréal. Donc, on voit ici, sur la photo, quelques vestiges du patrimoine kitch. Également, c'est un site, le site de l'ancien hippodrome, qui offre des vues exceptionnelles sur le Mont-Royal et sur l'oratoire Saint-Joseph. Enfin, c'est un secteur dans lequel il y a un grand potentiel de verdissement. Donc, c'est un îlot de chaleur qui est majeur au niveau du secteur Namur-De la Savane.

455 Donc, on va passer à la présentation de la vision et des principes de mise en valeur. Donc, comme vous le disait Karim, monsieur Charef, c'est une occasion, la consultation publique, de jeter les bases, en fait, d'une vision commune sur le futur quartier Namur-Hippodrome et c'est une occasion, en fait, de stimuler la réflexion et les idées et d'enrichir, en fait, cette vision que la Ville vous propose. Donc, c'est une vision qui se décline selon les cinq principes suivants et je vais passer à travers chacun d'eux dans les prochaines diapos.

460 Donc, pour le premier principe de mise en valeur, donc on vise un quartier à faible empreinte écologique, carboneutre, innovant et ancré dans la communauté. Donc, on veut un quartier qui soit à l'avant-garde en matière d'aménagement et d'architecture qui serait respectueuse de l'environnement. On souhaite aussi que ce quartier-là se démarque par les performances environnementales et l'objectif de carboneutralité.

470 Bien entendu, pour arriver à atteindre ces objectifs-là, c'est un quartier qu'on souhaite qu'il soit ancré dans la communauté et un milieu de vie, dans le fond, avec une approche d'écoquartiers. Donc, plus spécifiquement, on peut voir que c'est un... c'est la recherche, en fait, de la qualité, de l'audace en matière d'aménagement et de design d'architecture qui, par le recours de l'émulation des idées, on pense à des concours ou des appels à proposition.

475 Le verdissement massif qui permet de réduire les îlots de chaleur, donc comme je vous l'ai dit, c'est un secteur dans lequel il y a beaucoup d'aires de stationnement, des grandes toitures. Donc, ça mérite le verdissement, massivement.

480 Le recours aux énergies propres, notamment dans les domaines de la mobilité, donc on peut penser à l'électrification des transports, aux transports actifs, bien entendu, l'efficacité énergétique des bâtiments, donc ça peut aller de l'énergie solaire, la géothermie, les systèmes urbains de chauffage et de climatisation en sont quelques exemples.

485 La réduction et la consommation d'eau par la réutilisation de l'eau de pluie, l'irrigation ou le recyclage des eaux grises, donc il y a un effort important à faire dans ce secteur-là concernant la gestion des eaux, et, enfin, l'obtention de certifications environnementales qui pourraient se prêter à certains bâtiments ou aménagements extérieurs.

490 Au niveau du principe 2, on souhaite un milieu de vie qui soit complexe, soit diversifié, inclusif et offrant un milieu de vie propice aux familles. Donc, à l'image de la diversité sociale et culturelle de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, on souhaite que ce soit un quartier qui soit mixte, avec un milieu de vie qui soit accueillant, inclusif, et pour lequel les gens vont sentir... vont avoir un sentiment d'appartenance.

495 La diversité sociale du quartier pourra s'exprimer bien entendu par une gamme variée de logements, de typologies, avec une part importante de logements qui seraient sociocommunautaires, abordables et pour les familles. Et on souhaite un quartier où les gens vont pouvoir élever leur famille, les enfants vont pouvoir grandir et évoluer avec les modes de vie où on souhaite une cohabitation, une proximité des échanges.

500 Donc, plus concrètement, on souhaite bien entendu la proximité des lieux d'habitation avec les lieux de travail, les lieux d'emploi et de commerce. On souhaite aussi offrir des équipements collectifs qui soient mutualisés et qui permettent d'évoluer dans le temps, des espaces publics de qualité et comme lieux d'ancrage, en fait, de la vie de quartier où les gens vont

505 pouvoir aller et vivre la vie au quotidien. Et, bien entendu, on souhaite que ces aménagements soient sécuritaires, notamment les espaces publics, et qu'ils puissent évoluer aussi au gré des saisons.

510 Au niveau du troisième principe, donc, la mobilité active et collective assise d'un quartier ouvert sur la ville. Donc, comme je vous l'ai exprimé un peu plus tôt, c'est un quartier qui est enclavé. Donc, on souhaite que la mobilité autour de ce quartier-là soit repensée puis que les gens s'y établissent, en fait, pour la qualité des aménagements et des parcours qui vont être offerts.

515 On souhaite aussi que cette mobilité-là, à travers le quartier, soit renforcée par un maillage de parcours conviviaux et pour lequel, en fait, l'accès au métro Namur serait le principal point d'ancrage. Et on souhaite également desservir le quartier par une mobilité qui serait efficiente et qui serait équitable à travers l'ensemble de ces quartiers-là.

520 Donc, plus concrètement, on prévoit l'aménagement de liens physiques qui pourraient ouvrir ce quartier sur le reste de la ville. L'aménagement du domaine public et la gestion du stationnement qui seraient réfléchis pour limiter l'utilisation de l'automobile. Il y a également la reconfiguration des abords de la station de métro pour y redéfinir la mobilité et la place du piéton qui sont prévues dans la vision et l'aménagement de parcours et l'offre de service de mobilité qui répondent à des besoins d'une population diversifiée, notamment celle des personnes à mobilité réduite.

525 Ensuite, au niveau du principe 4, un réseau d'espaces verts et publics intégrés à la base de l'organisation spatiale du quartier. Donc, on souhaite que les aménagements publics fassent partie intégrante du quartier. On souhaite que la nature s'y déploie pour soutenir l'armature des espaces et des lieux publics. Donc, la végétation et l'eau, qui sont constituées en réseaux, vont participer à cette organisation spatiale là et contribuent à l'attrait de ce nouveau quartier.

530

535 Hiérarchisés, connectés et adaptables aux besoins d'une population diverse, les lieux publics sont appropriables par tous et, plus concrètement, ce principe peut se traduire par, en fait, la consolidation et l'aménagement d'une bande verte qui ceinture le quartier et qui vient créer une espèce de bande tampon avec les voies ferroviaires.

540 Il y a également l'aménagement de parcours verdoyants et naturalisés, ponctués de lieux publics, qui vient s'intégrer dans l'ensemble de ce quartier en devenir. L'aménagement de rues, de passages, de rues partagées qui permettent, en fait, le déploiement de cette végétation-là et qui permettent des parcours, des séquences d'espaces publics à travers le quartier pour s'y déplacer. Et, enfin, le caractère multifonctionnel de l'espace public qui permet de répondre adéquatement aux besoins variés, de nuit comme de jour, et ce, l'été comme l'hiver.

545 Donc, au niveau du cinquième principe et le dernier, c'est une identité du lieu renouvelée. Donc, tourné vers l'avenir, le quartier reconnaît son héritage agricole et hippique tout en réinventant son identité. Ça peut être avec l'art public, par la toponymie.

550 La figure de l'anneau, on souhaite qu'elle soit réinterprétée et on souhaite mettre en valeur les vues sur le Mont-Royal et sur l'oratoire Saint-Joseph, l'évocation et la reconnaissance des activités hippiques, comme je vous l'ai dit juste précédemment et plus concrètement, donc la mise en scène des principaux points d'intérêt dont le Mont-Royal, l'oratoire Saint-Joseph en préservant, en fait, le rapport qu'aura le nouveau quartier à la ville et le déploiement d'une agriculture urbaine, saine, éducative et nourricière qui contribue, en fait, au rappel de l'héritage de la vocation agricole du secteur. Donc, je passe la parole à monsieur Charef.

555 **M. KARIM CHAREF:**

560 Merci beaucoup. Donc, comme vous voyez, c'est une vision qui se veut ambitieuse, mais c'est aussi une vision qui est le fruit de plusieurs années de réflexions, plusieurs années de discussions publiques avec le milieu, avec les organismes du milieu. Donc, c'est vraiment le

résultat de toute cette, en fait, des dernières années, depuis l'arrêt des activités hippiques en 2009.

565 Donc, on arrive un petit peu aujourd'hui à un tournant, à une espèce de... à la croisée des chemins où on souhaite donc jeter les fondations de ce nouveau quartier en devenir.

570 Alors, le chemin pour concrétiser cette vision soulève bien entendu plusieurs défis. Donc, je vais les passer en revue. Il y en a plusieurs, mais les principaux à notre... que l'on considère, c'est essentiellement, puis on ne le dira jamais assez, c'est les conditions de mobilité dans le secteur qui sont au cœur du renouvellement urbain, de l'ensemble du secteur.

575 Donc, l'approche privilégiée par la Ville, c'est d'intervenir préalablement sur les conditions de mobilité. On l'a vu, il y a quelques instants, on a un secteur, un quartier ou un site très morcelé, un secteur morcelé. Des conditions d'accessibilité, des conditions de congestion des foies extrêmes, donc, il nous faut agir préalablement sur les conditions de mobilité. Il faut repenser entièrement la mobilité dans un contexte où tout est à l'automobile, faire un virage vers le transport collectif, les déplacements actifs, puis une mobilité qui doit être pensée à toutes les échelles.

580 On ne peut plus penser la mobilité à l'échelle de l'intersection ou de la rue; il faut la repenser à toutes les échelles au secteur Namur-De la Savane à une échelle régionale parce que ça interpelle plusieurs partenaires.

585 Deuxième grand défi auquel on fait face, c'est toute la mise en œuvre d'un quartier de cette ampleur : on parle de 46 hectares. C'est un morceau de ville à déployer dans son entièreté. Donc, il va falloir penser à des interventions à court terme, mais aussi dans une vision à long terme, donc des interventions aussi à long terme.

590 Ça va nécessiter beaucoup de ressources financières, humaines, puis ça va aussi nécessiter un engagement citoyen, un engagement civil pour que ce soit ancré dans la

communauté. Donc, ça va prendre une gouvernance qui doit être rigoureuse, mais aussi adaptée au contexte particulier de ce projet urbain.

595 Et, finalement, le troisième grand défi : on est aujourd'hui dans ce qu'on pourrait dire l'exigence, l'impératif de la transition écologique. Comment est-ce qu'on déploie un nouveau quartier de cette ampleur tout en s'inscrivant dans ce nouveau paradigme de la transition écologique? Comment est-ce qu'on est capables de réduire l'empreinte écologique de ce nouveau quartier? Tout ça va nécessiter un effort collectif de la Ville, de ses partenaires, mais un effort aussi de la société civile. Ça va nécessiter beaucoup d'innovations, beaucoup de créativité
600 et beaucoup d'engagements de l'ensemble des parties prenantes.

Je terminerai donc la présentation avec les prochaines étapes suite à la consultation publique. Donc, comme le disaient monsieur Bergeron puis madame Ollivier, donc on est, donc, dans la consultation publique à cet automne. Le rapport de l'Office serait à l'hiver.
605

Suite au dépôt des recommandations de l'Office, donc la Ville va entreprendre l'élaboration d'un plan d'ensemble. C'est un plan d'ensemble qui se veut un petit peu la feuille de route, les fondations pour bâtir ce nouveau quartier, donc c'est un plan d'ensemble qui va donner les paramètres, les critères d'aménagement pour déployer ce nouveau quartier.
610

C'est un plan d'ensemble qui va fixer le phasage parce que c'est un quartier qui va devoir se déployer dans le temps, progressivement, par étapes. Donc, c'est un plan d'ensemble qui va énoncer l'ensemble de ces aspects. Donc, on vise le dépôt de ce plan d'ensemble à l'horizon 2021. Vont s'ensuivre, le cas échéant, des ajustements règlementaires pour qu'il soit conforme à la réglementation en vigueur. À l'horizon 2023, comme le disait Maude Ladouceur, il y a quelques instants, 2023, on a une échéance en vertu de l'acte de cession qui lie la Ville au gouvernement du Québec de commencer à vendre les premiers terrains pour les fins de développement. Donc, c'est un petit peu l'échéance que l'on se donne collectivement pour amorcer le déploiement de ce nouveau quartier. Je vous remercie.
615
620

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Alors, you have on the OCPM Internet site a summary of this document and you can consult this document on the OCPM site, document 3.1.1.

625

If I resume the presentation of the City, you have five principals that you have and we don't have at this time a plan of this quartier Namur-Hippodrome, you don't have. You have only principals and we have to discuss with you what you want, what you would not want and it's very the time your position about this vision of Montréal.

630

Now, the commission will take a break. Nous allons prendre une pause de 15 minutes. Wait a moment and in this time, you can go at rear of the room to register your name if you want to come here address your question to the commission.

635

Donc, vous avez 15 minutes pour vous inscrire, mais cette inscription-là va durer jusqu'à 9 h 30. Si vous voyez qu'il y a trop de monde et que vous n'avez pas le temps d'attendre de vous adresser à la commission, vous pouvez poser vos questions par écrit, questions qui seront adressées à la Ville de Montréal, réponses qui seront mises sur le site Internet de l'Office. Alors, la commission va reprendre à 20 h 5 minutes. Merci.

640

SUSPENSION DE L'AUDIENCE

LE PRÉSIDENT :

645

Alors, la commission va appeler madame Muriel Sabbag, s'il vous plaît. Si madame Sabbag peut venir se présenter ici, à la commission. La prochaine personne sera monsieur Michael Shafter. Si monsieur Shafter peut se présenter à l'avant, donc, ce sera la prochaine personne que la commission entendra.

650 Avant d'entendre madame Sabbag, the Office of consultation publique have a summary in English of the Montréal's presentation on the Website of the OCPM and it's easy to can have this information on the Website in English. Bonsoir, Madame.

Mme MURIEL SABBAG :

655 Bonsoir, Messieurs-Dames. En fait, j'ai quelques points que j'aimerais amener en tant que citoyenne des secteurs limitrophes au projet. D'une part, j'aimerais savoir... vous parliez tout à l'heure que... en question de mobilité, vous cherchiez non seulement à chercher la mobilité pour le projet, mais repenser la mobilité de façon plus globale pour le secteur.

660 À cet effet, je voudrais savoir... il avait été question il y a fort longtemps que Côte-Saint-Luc ait un lien ouvert vers le nord et vers l'est et, à l'époque, le lien vers l'est, pour pouvoir désengorger plusieurs secteurs qui desservent Hampstead, Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest, vous devez passer par ce secteur. Or, je n'en ai plus entendu parler. Donc, ça, c'est la première chose.

665 Et, deuxièmement, est-ce que les études qui ont été faites pour ce qui est des transports ont pris en considération, surtout pour les intersections du secteur, les projets tels que le Projet rouge sur Jean-Talon ou le projet de Westbury juste encore à l'est de Décarie à quelques blocs au sud de ce projet-ci? Parce que je ne sais pas si beaucoup de personnes, ici, prennent le bus ou les transports en commun le matin, mais même toutes les lignes qui desservent même à 670 intervalles réguliers sont complètement pleins.

675 Pour ce qui est, aussi, on parle aussi d'avoir plusieurs familles. Vous parlez d'environ cinq à 6 000 logements. Dans cette optique-là, je comprends que vous voulez que des familles s'y installent. Est-ce qu'on a aussi considéré les items, par exemple, pour ayant travaillé pour des OBNL, des organisations à but non lucratif, et la façon dont vont se séparer les espaces communautaires ou sportifs?

680 On se fait souvent dire que la tarte reste la même, mais qu'il y a de plus en plus d'organismes mais qu'il y a de moins en moins d'espace dans les locaux sportifs. Le seul centre sportif de grande envergure, autre que le Stade olympique, se trouve dans l'est de la ville : le Centre Claude-Robillard, pour des enfants que j'ai sportifs, les seules piscines à plongeon de trois mètres ou gymnases à hauts plafonds se trouvent ailleurs que dans ce secteur.

685 Est-ce qu'il y a eu un projet là-dessus pour contrer la sédentarisation des jeunes? Est-ce qu'il y a quelque chose qui a été conçu pour pouvoir accueillir, je suis sûre qu'il y en a plein dans cette chambre ici qui peuvent encore se rappeler de l'époque où il y avait eu le concert de U2, un espace qui pourrait servir non seulement de sport, mais de centre de spectacles de grande envergure?

690 Et finalement, quelle va être la disponibilité aussi pour les familles en termes de coûts des bâtiments, des appartements? Parce que je vois beaucoup de belles boîtes dans ce qui a été présenté, beaucoup de beaux immeubles, mais pour faire le parallèle avec le quartier de Griffintown, qui se situe à un endroit qui était légué par les Postes Canada et qui se devait là aussi être pour les familles, des appartements de seulement deux à trois pièces pour au-delà de 500
695 000 dollars, sans nécessairement avoir ni écoles, ni quoi que ce soit pour pouvoir desservir les familles, on comprend que ce ne sont pas les familles qui s'y sont installées, et qu'il y a eu une gentrification des quartiers.

700 Est-ce qu'il y a le risque, pour tous les bâtiments, de l'autre côté de Décarie, sur Ferrier, et cetera., qui pourrait ressentir cet impact du fait que déjà il y a beaucoup de nouveaux locaux qui se sont développés et on commence déjà à sentir ce genre de choses autour des locaux de Lucerne et Victoria et autres dans ce secteur qui était plutôt commercial et industriel à l'époque.

705 Donc, j'aimerais juste qu'il y ait une vision plus globale non seulement dans les transports, quand vous dites que c'est quelque chose d'enclavé, il y a plusieurs secteurs dans le coin qui sont enclavés et il devrait y avoir une mobilité entre tous les secteurs pour pouvoir faire en sorte que le secteur soit moins névralgique aux heures de pointe, mais, en plus, desservir la population en

710 termes de sports, en termes d'activités, et que ce ne soit pas que des boîtes avec de jolis passages et de beaux travaux architecturaux et de belles statues qui, en fait, ne vont pas voir le jour. Donc, ma question, c'est : avez-vous pensé à tout ce qui est sports et activités pour les familles que vous essayez d'attirer en plus de la mobilité parce que, là encore, je ne vois pas d'écoles, donc ça, ça veut dire que tous les matins, il y a toutes ces familles qui vont devoir transiter vers d'autres secteurs. Donc, c'est juste de façon globale. Est-ce que ça a été réfléchi pour desservir une énorme population dans des secteurs déjà particulièrement enclavés?

715 **LE PRÉSIDENT :**

720 D'accord. Pour préciser, disons, votre intervention, elle est de l'ordre des préoccupations. Beaucoup de ces préoccupations sont déjà mentionnées dans le cahier de présentation qui est sur le site Internet.

725 Donc, la commission, c'est un peu pour ça que je ne demande pas à la Ville de répondre à cette étape-ci parce que c'est justement vos préoccupations qui intéressent la commission. Je pense que vous en avez nommé plusieurs. Donc, j'inviterais les gens à... disons, si vous avez des questions par rapport à la présentation, mais l'ordre des questions que vous posez relève de vos préoccupations qu'on va entendre plus au mois de février, d'accord? Parce que ces éléments-là, ceux que vous mentionnez : écoles, centres sportifs, mobilité, tous ces éléments-là sont déjà dans les intentions de la Ville sauf qu'il n'y a pas, actuellement, de plans.

730 Avant de rédiger le plan et d'inscrire les écoles, les centres sportifs, la mobilité, et cetera., la Ville veut entendre les citoyens sur vos préoccupations avant qu'ils dessinent. Donc, le dessin ne se fera qu'en 2021, c'est ça, et après, il va y avoir une autre consultation publique où, là, vous verrez un plan et là, les questions que vous avez posées aujourd'hui, vous allez chercher elle est où l'école, il est où le centre sportif, elle est où, la réponse à la mobilité, vous allez le voir en 2021.

735 C'est pour ça que dans cette commission-ci, on veut avoir vos préoccupations dans les principes qui sont mis de l'avant par la Ville de Montréal pour voir est-ce que vous trouvez que

740 c'est raisonnable? Est-ce que vous trouvez que ça a du sens? Est-ce qu'on va être capables de se payer ça? Voyez les questions qu'on peut se poser à cette étape-ci, mais on ne peut pas répondre immédiatement à la question de l'école, et cetera. Ça vous va?

Mme MURIEL SABBAG :

745 J'en conviens. Je voulais simplement mentionner ces préoccupations justement avant que le dessin soit fait.

LE PRÉSIDENT :

750 Mais c'est très, très bien. On l'apprécie beaucoup, Madame. Merci beaucoup.

Mme MURIEL SABBAG :

Merci.

755 **LE PRÉSIDENT :**

760 La deuxième personne donc est monsieur Michael Shafter. Bonsoir, Monsieur. Pendant que monsieur Shafter va s'adresser, la prochaine personne serait madame Sharon Freedman s'il vous plait. Si vous voulez vous préparer à avancer.

M. MICHAEL SHAFTER :

765 Good evening. Firstly, I would like to apologize for even inferring that there should be a bilingual translation of everything that is said at public consultation meetings. Obviously, I gave you the simple solution, a translation overhead. There are a lot of people here that have been

waiting for more than ten years for housing; they are not bilingual. They do not understand everything that is being said as it is being said, not having to go to a Website thereafter.

770 Okay, enough said. My questions; I have been on this for ten years, and I have been repeatedly asking my mayor, Sue Montgomery, the following questions about Blue Bonnets: has the City given out an urban planning contract to a reputable firm for building subdivisions, recreation, parks, schools, et cetera, or is the City and Borough still procrastinating? We have got to get it done, and the spade in the ground before 2023 when the CAQ Government has the right to take back the land.

775 So my first question is: has that urban planning contract been given out?

LE PRÉSIDENT :

780 Est-ce qu'il y a quelqu'un à la Ville de Montréal qui peut répondre à cette question?

Mme LUCIE BÉDARD :

785 ... I just want to be certain about the question. You want to know if the City has engaged a planner to plan the site, or if it is the City who plan, okay? We are not there actually...

M. MICHAEL SHAFTER :

790 No, a reputable outside firm...

LE PRÉSIDENT :

795 Please - excuse me...

Mme LUCIE BÉDARD:

800 Yes, but actually it's not - we don't have decided if it is the - no, actually it is the City who planned le développement ici, là. We don't...

LE PRÉSIDENT :

805 We don't have plans now.

Mme LUCIE BÉDARD :

Okay, no.

810 **LE PRÉSIDENT :**

We don't have plans.

Mme LUCIE BÉDARD :

815 It is just an intention, if that is what you mean.

M. MICHAEL SHAFTER :

820 So the City right now...

LE PRÉSIDENT :

825 Excuse me. Excuse me, madame.

M. MICHAEL SHAFTER :

So the City right now just has a dream. It has a dream but not a plan?

830

LE PRÉSIDENT :

Yes.

835

Mme LUCIE BÉDARD :

Exactly.

840

M. MICHAEL SHAFTER :

Okay.

LE PRÉSIDENT :

845

A principle.

Mme LUCIE BÉDARD :

Yes, okay.

850

M. MICHAEL SHAFTER :

I am a real estate...

855

LE PRÉSIDENT :

Like a dream.

860

M. MICHAEL SHAFTER :

I am a real estate developer.

865

MEMBER OF THE PUBLIC :

Or a nightmare.

LE PRÉSIDENT :

870

Excuse me, excuse me, excuse me. Yes, sir?

M. MICHAEL SHAFTER :

875

Okay. I have been speaking to developers, and most said they would not bid on subdivisions, or bid a lot less if sufficient parking spaces for all units is not available to compete with all the other projects in the area, and they also doubted that the banks would underwrite interim and long-term financing without guarantees that the project will be feasible and successful, because the banks are not in the business of 'brother, do you have a dime?' They don't want to take back projects and re-sell them.

880

LE PRÉSIDENT :

It's a question, or a...

885

M. MICHAEL SHAFTER :

890 Well, basically what I am saying is within five years the electric car will be more environmentally friendly than the buses of mass transit today, and we've got to make space for two levels of parking underneath the whole project because we cannot do it afterwards once the infrastructure of waterlines, sewers, et cetera are in place.

895 So I think the message you have got to bring back to Valérie Plante is that the electric cars are very environmentally friendly, and let's start making space for parking because that's one of her dreams, and the dream, like the Bixi, cost us a hundred million in write-downs, and I don't want a multi-billion dollar write-down at Blue Bonnets.

900 So, you can ask her that.

The last question.... Oh, yes...

LE PRÉSIDENT :

905 Now it's an opinion, it's not a question.

M. MICHAEL SHAFTER :

910 Oh, I just make statements because no one ever answers my questions anyhow. Has the City asked Quebec and Ottawa for equal funding to underwrite infrastructure and social housing? Years ago, we estimated that we needed more than a hundred million, but I think it would be only fair if Quebec and Ottawa anted up an equal amount. So the question is have we even... You know, we just...

915

LE PRÉSIDENT :

No, no, I take your question.

920

M. MICHAEL SHAFTER :

No, no, I think I have got to make it more imperative. We had the best opportunity before the provincial election a year ago to ask candidates make me a promise. We had an opportunity to ask federally, before the last federal election, make me a promise, but nobody even asked. Now after the fact we have to ask for it. We have got to ask for it now, but we will not get the money unless we have a great urban plan to show the different levels of government that this baby is a reality, it is going to work.

925

LE PRÉSIDENT :

Okay, thank you very much. Please, it is not necessary to have a clap, it is not... I don't appreciate that, please. Sir, thank you, please. Okay, I have your question how is it registered, this question, and the Commission appreciates your intervention. Thank you very much, sir.

930

935

M. MICHAEL SHAFTER :

So there's no answer to any of my questions?

LE PRÉSIDENT :

No, I can't, okay.

940

M. MICHAEL SHAFTER :

I am doing well, thank you.

945

LE PRÉSIDENT :

950 The commission demande à madame Sharon Freedman please. La prochaine personne sera monsieur Oren Sebag s'il vous plait.

Mme SHARON FREEDMAN :

955 Bonsoir, hi everybody. I put this together at the last minute, but I will get someone to translate it in French, as well, and I have pictures, though.

960 Okay, number one, I have lived in this area for a good forty years. I live at The Viscount. I loved Blue Bonnets, actually, because my uncle was the first Jewish jockey in St-Lin Richelieu. George Abramo his name was, Abramovich.

965 Okay, number one, I have to tell you I am all for saving the planet, but it is not realistic to think that Blue Bonnets would be built without cars. Given the large number of frail elderly in this area, the handicapped, children, our weather, there will be a need to have cars to hurry kids to day centers, to work, to hospitals, to go downtown to see Céline Dion, whatever. It won't be without cars, however, but we can minimize cars.

Now, why? I love Italy. Now, in Italy...

LE PRÉSIDENT :

970 Mrs., please.

Mme SHARON FREEDMAN :

975 Oh.

LE PRÉSIDENT :

This night we have to...

980

Mme SHARON FREEDMAN :

Oh, okay, ask questions.

985

LE PRÉSIDENT :

Ask questions to the City about this principle. Your intervention now is like an opinion, and this opinion is very important for us in next February. Donc...

990

Mme SHARON FREEDMAN :

Okay, I will ask the questions, okay.

995

LE PRÉSIDENT :

If you, if you are... this night, the question, I appreciate that very much, thank you. Thank you for that.

1000

Mme SHARON FREEDMAN :

Okay, so we live in an area where I am sure you are not aware but the traffic is like hell every day, Vézina, Decary. We absolutely - before you build anything there needs to be a Metro brought into the Blue Bonnets area, that is number one. A Metro, I can't believe I am saying this, but you two, you need to get us our Cavendish Express extension in whatever form, Côte St-Luc, we figure out, because it is fifty years it has been promised. I am not blaming all of you, but we want it now.

1005

1010 Three. I live outside and I see the trains go by every hour on the hour. My mother says does this train go to St-Lin Quebec? I said « ma, we'd like to have a stop there. » We need a stop there so I could walk over in an overpass of the tracks just to walk to Walmart, just to get through the cars to get through another out onto Decary. So it will be so great. Before you build any houses or more people you are going to have to give us the extension to Clanranald - I mean, I don't know if you know what I am talking about - over the tracks, through - through - we need the extension to Decary, we needs roads. Now, we have a lot of things that we could do, okay...

1015 **LE PRÉSIDENT :**

Okay.

1020 **Mme SHARON FREEDMAN :**

Okay, that's a...

LE PRÉSIDENT :

1025 I want the City to have an answer about your preoccupation, okay?

Mme SHARON FREEDMAN :

1030 Okay.

M. KARIM CHAREF :

1035 Hi, I will answer in French. I have a colleague that will translate what I will say in French, right, and just to be sure to give a right answer. Do you mind?

Mme SHARON FREEDMAN :

Okay, I would prefer your answer in English so I can...

1040

LE PRÉSIDENT :

He will talk in French; after that we have a translation of that, okay?

1045

Mme SHARON FREEDMAN :

All right.

M. KARIM CHAREF :

1050

Merci beaucoup, beaucoup pour votre intervention très juste et très pertinente. Effectivement, on l'a dit, on ne le redira jamais assez : la mobilité, l'enjeu de la mobilité, mobility issue is in the ore of the sector, c'est au cœur du... l'approche qui est privilégiée par la Ville est très responsable, c'est-à-dire qu'on ne veut pas ouvrir le développement du site de l'ancien hippodrome avant d'intervenir sur les conditions de mobilité.

1055

Vous avez évoqué le lien Cavendish. Définitivement, l'administration actuelle soutient ce projet Cavendish, mais avec une teinte, avec une couleur « transports collectifs et transports actifs. » Tous les liens que vous évoquez, toutes les interventions sont actuellement regardés dans leur globalité. Donc, effectivement, c'est des choses qui sont regardées de façon rigoureuse, puis préalables à toutes interventions, à tous développements sur le site de l'ancien hippodrome. Martin, tu peux? Prendre le micro?

1060

1065

M. MARTIN BÉGIN :

1070 My name is Martin Bégin; I am an architect working for the City of Montreal. Okay, like my
colleague, Mr. Charef, said, mobility as you already have understood is at the cornerstone of the
development of the Quartier Namur and Hippodrome, and that is not what the City is doing right
now, procrastinating, but it is looking for a solution to link the development to the adjacent
neighbourhoods.

1075 And these links are studied, evaluated at a different hypothesis level, but the City is
actually looking at these links, but the City doesn't want to start to - is also thinking about the
neighbourhood by presenting the principle on which you are, we are supposed to discuss tonight,
but the City is also responsible to assure that the development will have a minimum impact on the
already-congested area.

1080

LE PRÉSIDENT :

Okay, thank you. Do you have any other questions, please?

1085

Mme SHARON FREEDMAN :

Yes, I do have another question. I have many, but I will pick this... the other statement...

LE PRÉSIDENT :

1090

If you have many questions...

Mme SHARON FREEDMAN :

1095

No, I will pick one.

LE PRÉSIDENT :

1100 C'est ça, and you can give to us your other question and we can have in the next time the answer of the City of Montreal, and place this answer on the Website of it, okay?

Mme SHARON FREEDMAN :

1105 Okay. I was born and raised in Montreal, obviously Quebec, and I used to visit friends, very rich friends in Toronto. I hated Toronto. Why did I hate Toronto? I hated Toronto because of those high-rise buildings everywhere, and now I have seen Montreal, my beloved Montreal with its triplexes and duplexes of Le Plateau, and everywhere, and I hate - I really, I mean anybody in Côte St-Luc knows I can't stand the condos. Italy, with its beauty, has gorgeous, gorgeous condos surrounded in a piazza. Do you notice their building is not higher than four or five storeys? I am
1110 asking either you build duplexes, individual homes, triplexes, but when you build your condos they are no higher than four or five storeys within a square. Like, I will send you the pictures.

LE PRÉSIDENT :

1115 Okay.

Mme SHARON FREEDMAN :

1120 This is real beauty. Nowhere in Italy do they have high-rises.

LE PRÉSIDENT :

1125 D'accord.

Mme SHARON FREEDMAN :

1130 And we don't need them. You will still get the same amount of tax base. I mean, I don't
care about your tax base, to be honest. I don't want this - I mean, I hate it, so... and everybody
came to Montreal, why? Because Montreal was different. It had beautiful housing. I could go to
Toronto and brag to the politicians I knew there; you know, there's Bob Kaplan. I knew, you know,
the family, and I would say to him Montreal - this is garbage. Look at your houses going up here
and over there...

1135

LE PRÉSIDENT :

Okay, okay, thank you. Okay.

1140

Mme SHARON FREEDMAN :

So we don't want high-rises at all.

LE PRÉSIDENT :

1145

O.K. Alors... Non, s'il vous plait, s'il vous plait, Monsieur, ce n'est pas apprécié par la
commission. D'accord? On vous demande de la politesse s'il vous plaît. Alors, je demanderais à
la Ville de Montréal de nous indiquer quelles sont les intentions de densité, de hauteurs de
bâtiments qu'on peut prévoir dans ce quartier.

1150

M. KARIM CHAREF :

1155 Alors, I will speak in French and translate after. Alors clairement, définitivement, ce qui est
souhaité pour ce nouveau quartier, c'est qu'il soit à l'image de Montréal avec une diversité de
typologies de logements, une diversité de densité. L'idée, l'intention, ce n'est pas de faire des
tours d'habitation, mais d'avoir une diversité de logements. Donc, c'est l'intention qui est portée

1160 par l'administration municipale, puis par la vision qui vous est proposée aujourd'hui, c'est d'avoir une diversité, une mixité de typologies. On pourrait avoir de la maison de ville, des duplex, des blocs-appartements de trois, quatre, cinq étages. L'idée, c'est d'avoir une variété de typologies de logements pour assurer une mixité sociale, aussi, pour assurer une diversité à tous égards. Donc, c'est clairement l'intention qui est portée par les principes, un des principes, en tout cas, qui étaient proposés.

1165 **LE PRÉSIDENT :**

Is it possible to have a translation about that?

M. MARTIN BÉGIN :

1170 So the intention of the City regarding the - is not to implement strictly high-rises on the Quartier Namur-Hippodrome; it is to, the goal is to have a certain diversity of typology. So, like I think you understood what Mr. Charef has talked about; so it is mid-rise, townhouses, and a different city to have a diversified cityscape, and we know that this - the Hippodrome will have a Montreal identity, but it is also an identity, a new identity, so it will be respectful of the existing
1175 identity, but it is also a city with a new vision. Thank you.

LE PRÉSIDENT :

1180 It's okay. If you have other questions you can write that and give to us at the end, okay?

Mme SHARON FREEDMAN :

1185 Okay, I will.

LE PRÉSIDENT :

Je demande monsieur... oui?

1190

M. OREN SEBAG :

C'est moi.

1195

LE PRÉSIDENT :

Yes.

M. OREN SEBAG :

1200

Je vous ai dépassé.

LE PRÉSIDENT :

1205

D'accord, merci beaucoup. Vous voulez me rappeler votre nom parce que j'en ai tellement.

M. OREN SEBAG :

1210

C'est Oren Sebag.

LE PRÉSIDENT :

1215

D'accord. O.K.

M. OREN SEBAG :

Alors...

1220

LE PRÉSIDENT :

La prochaine personne sera monsieur Ron Rayside.

1225

M. OREN SEBAG :

Alors, je me présente, Oren Sebag. Je suis conseiller municipal de la Ville de Côte-Saint-Luc. Je représente le district 1 qui est juste au sud de l'Hippodrome et, donc, je vous avoue, Monsieur le Président, j'ai deux petites choses qui m'ont déçu ce soir.

1230

Principalement, c'est que la Ville de Côte-Saint-Luc n'a pas été établie sur les présentations de madame Ladouceur. Donc, juste au-dessus, vous avez parlé du nord, vous n'avez pas parlé du sud de vos mappes et c'est quand même un secteur très important. D'ailleurs, je vous dirais que la majeure partie des gens qui sont là et que vous sentez si passionnés, c'est des gens que je représente.

1235

Ça tombe aussi que j'ai une deuxième situation qui m'a déçu, c'est que c'est vrai que vous avez envoyé des *survey*, des sondages, excusez-moi, dans le secteur. Et certains de mes résidents en ont eu aussi, sauf... est-ce que vous pouvez me confirmer que ça a été envoyé seulement en français?

1240

LE PRÉSIDENT :

Vous ne vous adressez pas aux bonnes personnes, c'est...

1245

M. OREN SEBAG :

Monsieur le Président, est-ce que vous pouvez me confirmer...

1250

LE PRÉSIDENT :

C'est que, ce n'est pas la Ville de Montréal qui a expédié les documents.

1255

M. OREN SEBAG :

C'est qui qui a expédié ces...

LE PRÉSIDENT :

1260

C'est l'Office de consultation.

M. OREN SEBAG :

1265

D'accord, j'aimerais une confirmation là-dessus s'il vous plait.

Mme ÉLISE NAUD, analyste :

Les dépliants ont effectivement été envoyés en français, mais il y a une version... sur le dépliant, comme tel, c'était marqué qu'il y avait une version en anglais qui était disponible sur le site Web.

1270

M. OREN SEBAG :

Oui, encore une fois, on parle d'une population quand même plus âgée qui n'ont pas nécessairement accès à l'Internet et donc je soumissionne cette demande à l'Office que toute

1275

communication dans ce secteur-là prenne en considération l'importance du langage et du bilinguisme. Je vous remercie.

1280 **LE PRÉSIDENT :**

On apprécie beaucoup.

1285 **M. OREN SEBAG :**

Très bien. Merci. If you don't mind, I would like to continue in English, if possible.

LE PRÉSIDENT :

1290 If you want.

M. OREN SEBAG :

1295 Thank you very much. So, I appreciate the presentation, I thank the City of Montreal for presenting a very ambitious project like Mr. Charef presented. I am very concerned about rumours. As an elected official I see this all the time. There are rumours that some low-income housing want to be built around this area. Can I get a confirmation, Mr. President?

LE PRÉSIDENT :

1300 Sorry?

M. OREN SEBAG :

1305 Can I get a confirmation as to whether or not a low-income housing project might be envisioned, or is being considered in the area?

LE PRÉSIDENT :

Do you have an answer about that?

1310

M. KARIM CHAREF :

Je pourrais répondre en français, puis...

1315

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

M. KARIM CHAREF :

1320

Alors, si j'ai bien compris, vous voulez vous assurer qu'il va y avoir du logement social, finalement, communautaire, pour une population à faible revenu?

M. OREN SEBAG :

1325

Si vous permettez, c'est le contraire que je pose. C'est savoir si, effectivement, il a été envisagé d'avoir des genres de HLM qui vont... qui vont être construits? Ou est-ce qu'il y a des intentions?

1330

Mme LUCIE BÉDARD :

O.K. So, in...

1335

LE PRÉSIDENT :

1340 Non, non, répondez en français. Puis votre collègue va répondre en anglais parce que, sinon, c'est trop ambigu si vous vous mettez à parler un petit peu anglais, un peu français pour la commission. Alors, je vous demanderais de me répondre en français.

Mme LUCIE BÉDARD :

1345 Je voulais pratiquer mon anglais, là, mais, bon, je m'excuse.

M. OREN SEBAG :

1350 C'est apprécié, Madame. C'est apprécié, Madame.

Mme LUCIE BÉDARD :

1355 O.K. Donc, dans la vision, oui, effectivement, on prévoit qu'il y aura du logement social, du logement abordable, du logement familial. Vous savez que la Ville de Montréal travaille actuellement sur un règlement de mixité qui prévoira 20 % de logements sociaux, 20 % de logements abordables et 20 % de logements familiaux dans les projets de développement. Alors, le projet de l'Hippodrome sera visé par ce futur règlement, puis, comme la Ville détient la maîtrise foncière du terrain, on pourrait aussi s'attendre à ce qu'il y ait une plus grande offre de logements abordables et sociaux sur le site.

1360

LE PRÉSIDENT :

La maîtrise foncière, ça veut dire que?

1365

Mme LUCIE BÉDARD :

1370 La Ville est propriétaire du terrain. Alors, ce ne sont pas des promoteurs qui développent le... si les promoteurs développent le terrain, il y aura des ententes avec la Ville. On pourra bonifier ces ententes-là pour augmenter le nombre de logements...

M. OREN SEBAG :

1375 Monsieur le Président, une petite suite à cette question, s'il vous plait. Donc, si je comprends bien, Monsieur le Président, on a des terrains qui appartiennent à la Ville.

LE PRÉSIDENT :

1380 Oui.

M. OREN SEBAG :

1385 Qui seront développés par la Ville?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

1390 **M. OREN SEBAG :**

Ou est-ce qu'on va envisager vendre les terrains à des développeurs sous certaines restrictions financières?

1395

LE PRÉSIDENT :

1400 Vous avez donné la réponse. C'est que la Ville a acheté du gouvernement du Québec
l'ensemble du terrain de l'Hippodrome. Et la Ville va dessiner un plan en 2021 qui va être soumis
à la consultation publique et, après ça, la Ville va vendre certains terrains. Elle va réserver les
terrains pour les écoles, les parcs, et ci, et les terrains qui sont en construction seront vendus, soit
à des promoteurs immobiliers pour de la construction avec des restrictions parce que la Ville va
dessiner un plan. Donc, c'est ce qui est prévu dans la présentation de la Ville.

1405

M. OREN SEBAG :

1410 Right. So based on that answer I presume that there could be a situation where the City is
losing money on certain aspects of this project, that is clear to me. One of the things that I did
enjoy seeing is the fact that transportation is front and center of this project, and for me I cannot
tell you how critical it is for the City of Montreal to really take in consideration the fact that there's
not just that area, but to the north of it with the Royalmount coming, it is going to be a disaster, and
we are already living through daily congestion, des engorgements quotidiens in that area, and we
have people that are - you know, you talked about quality of life and you talked about how to
1415 envision and plan for the impact of the residents; I think this is critical. So the train station, Metros,
anything - you know, it is nice to be ecological and it is nice to think about carbon footprint. We
have to think about our kids, and that is the critical component that I think the City has - the City of
Montreal really has to take in consideration.

1420 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, Monsieur Charef?

1425

M. KARIM CHAREF:

1430 Je vais apporter une petite précision concernant la propriété municipale du site de l'ancien hippodrome. Effectivement, la Ville n'a pas acheté le terrain du gouvernement du Québec. C'est une cession du gouvernement du Québec à la Ville de Montréal assortie d'un certain nombre de conditions. Parmi ces conditions, c'est la revente des terrains où le produit, le revenu de la revente des terrains est partagé à parts égales entre la Ville et le gouvernement du Québec.

1435 Alors, effectivement, une ville, une municipalité n'est pas un promoteur immobilier. La Ville va mettre en place les conditions pour que le quartier se développe, va le desservir adéquatement en infrastructures, en rues, pour le desservir adéquatement. Donc, c'est un petit peu le plan de match. Le terrain ne va pas être vendu dans son entièreté. Il va être vendu probablement par grands morceaux, par grandes parties.

1440 La forme puis les modalités de cette vente ne sont pas encore déterminées, c'est des choses qui sont encore en train d'être discutées au sein de l'administration municipale. Ça, c'était une petite précision.

1445 Pour les questions de mobilité, effectivement, on est au cœur du problème. Il y a eu un groupe de travail qui a été mis sur pied auquel votre Ville est associée : le groupe de travail Namur-De la Savane piloté par madame Florence Junca-Adenot. Il y a des pistes de solutions qui sont mises sur la table, puis je vous dirais qui sont à portée de la main. On parle du lien Cavendish, on parle des accès aux stations de métro, puis pour paraphraser madame Junca-Adenot, on a un trésor caché, on ne le voit pas, dans le secteur : c'est deux stations de métro
1450 parmi les moins utilisées sur le réseau de la STM. Comment faire en sorte que ces stations de métro soient utilisées adéquatement? Actuellement, il y a 68 % de réserves de capacité sur la ligne orange, sur cette branche. Le prolongement de la ligne orange vers Bois-Franc, ça viendra avec une collection du REM, ça viendra améliorer les conditions de déplacement.

1455

Effectivement, on est dans une situation très difficile, mais il y a des solutions qui sont mises sur la table, qui vont nécessiter des investissements, puis des partenariats parce que ce n'est pas juste la Ville de Montréal ou la Ville de Côte-Saint-Luc ou la Ville de Mont-Royal qui, à elle seule, peut prendre en charge ces projets. C'est le gouvernement du Québec, le fédéral, donc, c'est tout ça qui est mis sur la table puis qui est regardé.

1460

M. OREN SEBAG :

Donc, Monsieur le Président, pour faire suite à ce que monsieur Charef dit, c'est vrai que c'est les moins utilisées et, si vous regardez les plans présentement, juste pour passer Jean-Talon, pour arriver à Jean-Talon quand on passe juste au nord de Décarie, même si on ouvre Cavendish, ça aidera, mais ce n'est pas... il y a des solutions plus simples dont ouvrir le nord de Clanranald.

1465

LE PRÉSIDENT :

1470

C'est pour ça qu'on veut vous entendre en février.

M. OREN SEBAG :

1475

Oui, vous m'entendrez, je vous assure.

LE PRÉSIDENT :

Alors, vous allez venir nous donner votre opinion en février parce que c'est vraiment le but de cette commission. Donc, la soirée de ce soir, c'est pour poser des questions pour éclaircir, disons, certains points de vue, mais on veut vous entendre en février quand on va revenir vous voir pour avoir vos opinions.

1480

1485

M. OREN SEBAG :

Merci.

1490 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur. Donc, monsieur Ron Rayside, s'il vous plaît. La prochaine personne serait madame Darby MacDonald.

1495 **M. RON RAYSIDE :**

Bonjour.

1500 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, bonsoir, Monsieur.

M. RON RAYSIDE :

1505 Merci pour la présentation. C'est Rayside Labossière, les architectes, on travaille avec la Coopération de développement communautaire depuis 2007 sur l'avenir de... le développement de Blue Bonnets.

1510 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais vous demander de parler un peu plus lentement.

M. RON RAYSIDE :

1515 Oui, excusez-moi.

LE PRÉSIDENT :

Parce que vous avez un accent terrible : ce n'est pas facile... ce n'est pas facile de vous entendre dans les deux langues.

1520

M. RON RAYSIDE :

Je comprends. Je m'excuse, mais je ne répéterai pas par exemple.

1525

LE PRÉSIDENT :

Non, non.

M. RON RAYSIDE :

1530

Puis, il y a un document qu'on va soumettre. J'ai déjà laissé une copie. On va vous envoyer par courriel le document, le mémoire qu'on a présenté avec le CDC. C'est que vous allez recevoir ça.

1535

LE PRÉSIDENT :

Donc, en février, c'est ça, c'est les documents qu'on recevra.

M. RON RAYSIDE :

1540

Oui, mais avant, juste... on va vous prendre d'avance.

LE PRÉSIDENT :

1545

Oui, mais à cette étape-ci, on est en période de questions à la Ville de Montréal.

M. RON RAYSIDE :

Oui, questions. D'accord mes questions, mais peut-être, d'abord, vous avez mentionné la présentation que la Ville de Montréal a faite qu'un sommaire serait disponible sur le site Web.

1550

LE PRÉSIDENT :

En anglais.

1555

M. RON RAYSIDE :

En anglais, mais la présentation au complet va être disponible... O.K.

LE PRÉSIDENT :

1560

La présentation est déjà disponible depuis le mois d'octobre sur le...

M. RON RAYSIDE :

1565

O.K. Excuse-moi. Vous avez, en termes de la vision avec vos cinq composantes de la vision. Vous n'avez pas parlé des défis du contexte autour, entre autres le projet de Royalmount, le Smart Center qui est entre la station de métro puis le terrain de Blue Bonnets. Est-ce que c'est des choses qui vont venir par après ces genres de réflexion là?

1570

LE PRÉSIDENT :

Le centre commercial à l'entrée de Blue Bonnets.

1575

M. RON RAYSIDE :

Oui, le Smart Center?

1580

LE PRÉSIDENT :

Est dans la consultation publique et fait partie de cette consultation comme les terrains autour du métro Namur qui sont voués aussi à une requalification. Donc, la commission est intéressée de vous entendre non seulement sur le terrain de l'hippodrome, mais est aussi intéressée de vous entendre sur le site entourant la station de métro Namur et tout le volet commercial actuel où il y a le Walmart et tout, là, donc, ça, ça fait partie du plan qui devrait être dessiné en 2021 par la Ville de Montréal. Donc, on veut vous entendre sur l'ensemble de ces trois secteurs-là en relation, naturellement, avec les quartiers environnants, les relations avec les quartiers environnants.

1585

1590

M. RON RAYSIDE :

Je présume aussi Royalmount puis les autres projets immobiliers...

1595

LE PRÉSIDENT :

Tout à fait.

M. RON RAYSIDE :

1600

... qui sont autour... O.K. C'est... mais il n'y en a pas, à date, soit la documentation ou les réflexions à date, soit par la Ville, ça va être plus en janvier et février qu'on va discuter ces enjeux-là?

1605

LE PRÉSIDENT :

C'est-à-dire où vous allez venir nous parler de ce que vous souhaitez voir dans le prochain plan ou ne pas voir dans le prochain plan.

1610

M. RON RAYSIDE :

O.K. Mais c'était ça, mes questions.

1615

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

1620

M. RON RAYSIDE :

Pas compliqué.

LE PRÉSIDENT :

1625

Merci beaucoup. Merci beaucoup, Monsieur. Alors, la commission appelle madame Darby MacDonald, s'il vous plaît.

KARIM CHAREF :

1630

S'il vous plaît. Monsieur le Président, s'il vous plaît. Monsieur le Président, s'il vous plaît. Juste pour préciser à monsieur Ron Rayside : il y a beaucoup d'études qui sont déposées en ligne sur le site de l'Office, que la Ville a déposées, notamment des études qui traitent des abords de Namur, l'entrée du site de l'Hippodrome, là où on a le centre commercial, qui proposent des solutions en matière de mobilité. Donc, je vous invite fortement à consulter ces études où vous

1635

allez avoir des éléments de réponse, à tout le moins. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Bonsoir, Madame MacDonald.

1640 **Mme DARBY MACDONALD :**

Bonsoir. Je travaille comme organisatrice communautaire à l'organisation Projets jeunesse et, donc, parce que mes membres sont anglophones, moi, je vais accorder en anglais.

1645 So, as I said, I work at Project Genesis, and for the last thirty years, almost, we have been pushing our mandate for 2,500 social housing units at the Blue Bonnets location. Twenty-five years; it is no exaggeration to say members of ours have died waiting for this development.

1650 We have been stuck in a bureaucratic process while 2,000 people in Côte-des-Neiges wait on the social housing wait lists, and 4,000 households in Côte-des-Neiges pay 80 percent of their revenue towards their rent.

1655 We don't know when ground will be broken, and if the timeline is not respected the land could leave City hands.

So I have two questions: when will we know the number of units, specifically social housing units, and two, how much longer are we expected to wait before ground is broken?

LE PRÉSIDENT :

1660

À la Ville de Montréal, Monsieur Charef?

M. KARIM CHAREF :

1665

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous pouvez répondre à cette question?

1670 **M. KARIM CHAREF :**

Je vais répondre en français, puis...

1675 **Mme DARBY MACDONALD :**

Ça va.

M. KARIM CHAREF :

1680 ... il y aura une traduction. L'intention qui, comme on vient de l'expliquer à travers certains principes, en entendant le principe numéro 2, l'idée, c'est d'assurer une mixité sociale sur le site de l'Hippodrome en offrant une diversité pour le type de logements. Alors, à cette étape-ci, il est trop tôt pour parler d'un chiffre. Je pense que ça, ça va être...

1685 **Mme DARBY MACDONALD :**

Trente ans, ce n'est pas tôt.

1690 **M. KARIM CHAREF :**

Oui, mais on est dans le cadre de cette consultation publique puis on vous invite à déposer votre mémoire puis faire part de cette volonté.

1695

Mme DARBY MACDONALD :

C'est certain.

1700 **M. KARIM CHAREF :**

Et, donc, la proportion en matière de logements sociaux abordables va être définitivement au-delà de ce qui est en cours actuellement. Madame Lucie Bédard a mentionné le règlement sur la mixité, sur la mixité. Vingt logements... 20 % de logements sociaux, 20 % de logements abordables, 20 logements de...

1705

Mme DARBY MACDONALD :

Mais tu dois savoir comment...

1710

LE PRÉSIDENT :

Pardon. Excusez. Laissez parler... vous pourrez poser une question par la suite.

1715 **M. KARIM CHAREF :**

... 20 % pour familles, définitivement, pour le site de l'Hippodrome, on va aller au-delà de ces chiffres. Définitivement. Le chiffre, le pourcentage, il est encore à définir.

1720 **Mme DARBY MACDONALD :**

O.K. Mais on attend. Toujours.

1725

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Donc, on estime qu'en février, vous allez venir nous déposer un document où vous allez, justement, préciser les besoins et ce que vous souhaitez.

1730

Mme DARBY MACDONALD :

Oui, certainement. On sait nos besoins, on va se faire un plaisir de vous les exprimer.

1735

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Merci beaucoup, Madame. La prochaine personne, donc, serait monsieur Derek Roberson, s'il vous plait.

1740

M. DEREK ROBERSON :

Bonsoir, Monsieur le Président, les commissaires.

LE PRÉSIDENT :

1745

Bonsoir.

M. DEREK ROBERSON :

1750

Merci pour cette chance de discuter ce projet très important avec vous. C'est une chance, avec l'OCPM, pour avoir les citoyens vraiment avoir le mot. C'est vraiment apprécié. Moi, je reste l'intérieur comme ce que vous avez demandé... j'ai des questions en général. Moi, j'ai entendu, durant certaines... disons, toutes les présentations, j'ai entendu des mots. Ce sont l'étude 2018-2019 mandatée par le gouvernement du Québec et Ville de Montréal, le secteur Namur et De la

1755 Savane. C'est inclus dans l'arrondissement NDG, Côte-Saint-Luc, NDG, Côte-des-Neiges, Saint-Laurent, Ville de Montréal, Côte-Saint-Luc.

1760 On a entendu les mots, le contexte, le portrait, on avait entendu les choses, l'impact dans les quartiers avoisinants. Madame a juste exprimé... Ma question est... la première question est très courte : comment est-ce que vous avez décidé d'avoir cette étude sur ce petit espace? Parce que comme vous avez bien entendu, nous avons... Blue Bonnets, nous n'avons même pas... c'est un demi-kilomètre. On avait un immense projet, mais on ne parle pas de ça. On ne parle pas de Westbury, on ne parle pas du Triangle.

1765 D'après moi, et je suis comme pas mal des gens dans cette salle, c'est tout un projet entièrement. On ne peut pas discuter l'avenir de ce secteur-là, juste Hippodrome sans discuter de Royalmount, sans discuter Westbury, sans discuter du Triangle. Même... vous avez même mentionné durant les discussions les axes vertes, le projet urbain complexe à une échelle régionale, la bande verte le long du chemin de fer, ça, c'est inclus tous les autres secteurs avoisinants.

1775 Donc, moi, je pense que c'est un manque de vision globale pour tout ce secteur et, en plus, comme vous avez bien entendu d'autres choses, d'autres personnes comme le monsieur, ici, transport et mobilité. C'était presque criminel, c'est un mot exagéré, mais d'aller en avant avec tous ces projets sans avoir un plan majeur pour tous ces secteurs. Et il faut installer ces infrastructures routières avant la fin de ces chantiers, durant le chantier ou avant, mais pas après. Comme on construit un hôpital de près d'un million de dollars et on va faire un accès sur à la mobilité réduite et un deuxième accès, c'est au métro, à la fin d'un projet, cinq ans après.

1780 Please, I am begging of you, please act respectfully and responsibly and have a full and complete global vision for this project, otherwise it will not work. We can't do it each in isolation of the other. I have been on the Committee planning for the Turcot, for the KPH Turcot. For the hospital I was on a Committee for seven years. I have watched these projects be planned in isolation. It doesn't work; we see what we are getting.

1785 Juste une dernière question, suggestion. Qu'est-ce qui se passe avec la côte de l'ouest et la côte de l'est de l'autoroute Décarie? Je ne l'ai pas entendu, de discussions, est-ce qu'on va couvrir une section et vraiment relier, ça, c'est vraiment connecté. Concrètement, si on dit concrètement, ça va être, mais c'est de jumeler ces deux secteurs ensemble. Et effacer ces couvrir, pas entièrement, mais une section à la fois.

1790

LE PRÉSIDENT :

Dans la documentation...

1795

M. DEREK ROBERSON :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1800

... qui est soumise par la Ville de Montréal.

M. DEREK ROBERSON :

1805

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Dans le cadre de cette commission...

1810

M. DEREK ROBERSON :

Oui.

1815

LE PRÉSIDENT :

Il y a des études qui sont actuellement sur le site Internet où on aborde la question du recouvrement de l'autoroute Décarie, du traitement autant de la portion autour de la station de métro Namur de ce côté-ci, tout le secteur commercial. Alors, c'est intéressant que vous puissiez prendre connaissance de ces études pour...

1820

M. DEREK ROBERSON :

J'en ai pris connaissance.

1825

LE PRÉSIDENT :

O.K. Pour venir nous donner votre opinion en février...

1830

M. DEREK ROBERSON :

Exactement.

1835

LE PRÉSIDENT :

Parce que vos préoccupations, c'est ce que la commission veut entendre. Donc, vos questions se transforment en préoccupations. Donc, c'est important que vous veniez nous en parler aussi en février, malgré que, dès aujourd'hui, on a pris très bonne note de tout ce que vous nous avez dit.

1840

M. DEREK ROBERSON :

Oui. Juste une dernière chose, si vous me le permettez. C'est... au début de la séance, on avait une petite discussion. Les gens demandaient une information, demandaient ci, ta, ta, ta.

1845 Moi, j'ai assisté à beaucoup des séances, consultations, OCPM depuis douze ans et à presque à toutes les fois, ces questions, ça arrive. Il y a des gens... il y a un manque d'information. Je sais les lois, les conseils de ci, de ça, mais c'est une question de respect, une question d'accès à l'information. C'est tout seulement ça. Quand j'ai dit... moi, j'étais sur les, je siège sur le comité bon voisinage pour le Centre McGill et pour le KPH Turcot, ça, c'est provincial et ils sont très, très
1850 *firm*. Oui, c'est le Québec, c'est français. Moi, je suis d'accord avec ça. J'accepte ça. Mais dans un respect de respect des citoyens, ils ont traduit les documentations, ils ont accueillis les gens, ils ont fait une simultaneous translation. Il y a des façons à faire. Et moi, j'ai déjà parlé avec madame la présidente, ça arrive souvent, à tous les rencontres. Quand je suis allé à l'Assomption-Est, j'ai exprimé seulement en français. Mais vous êtes dans l'ouest de la métropole. C'est juste une
1855 question de réalité, une question de respect. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1860 Merci beaucoup de votre intervention, Monsieur. Donc, la prochaine personne... la commission appelle madame Laura Charpentier, s'il vous plait.

Mme LAURA CHARPENTIER :

Bonjour. Bonsoir.

1865

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Madame.

1870 **Mme LAURA CHARPENTIER :**

Ma question est assez simple. Je n'ai entendu, à aucun moment, parler d'un plan ou d'une vision d'occupation ou d'utilisation de l'espace transitoire, donc avant et pendant le chantier.

1875

Donc, j'aimerais savoir si c'est quelque chose qui est considéré. Et, aussi, s'il y a une occupation transitoire, est-ce qu'il y a un plan d'intégration partielle ou totale de cette utilisation par la suite?

LE PRÉSIDENT :

1880

Merci. Monsieur Charef?

Mme LUCIE BÉDARD :

1885

En fait, l'arrondissement a amorcé cet été un projet d'agriculture urbaine et de pépinière sur le site de Blue Bonnets. Alors, on travaille avec deux organismes communautaires de l'arrondissement. Donc, il y a, à peu près, je ne me rappelle plus les chiffres, là, on a plusieurs arbres qui ont été plantés sur le site. Il y a des arbres qui ont été, aussi, entreposés, qui ont été plantés ailleurs à la ville. Notre objectif, c'est que l'organisme Soverdi qui fait la plantation, qui fait la pépinière, pourra à terme planter ces arbres sur le site de Blue Bonnets pour qu'on ait déjà des arbres matures sur le site quand les premiers résidents arriveront. Ça fait partie de la vision qu'on développe actuellement.

1890

1895

On a également un projet d'agriculture urbaine avec SOCENV qui est un organisme de notre milieu qui travaille avec MultiCaf qui fait de la prévention alimentaire, qui ont des banques alimentaires. Alors, il y a de la culture qui va se faire. On a amorcé les travaux cet été. L'été prochain, il y aura une serre sur le site pour préparer des semis et planter en terre. Et on a également des ruches qui ont été installées. Il y a une plaine de fleurs qui a été installée et cette année, on a récolté une trentaine de kilos de miel de nos petites abeilles de Blue Bonnets. Alors, c'est un projet qu'on va poursuivre jusqu'aux premières occupations puis on souhaite maintenir un volet d'agriculture urbaine dans le site de Blue Bonnets.

1900

Mme LAURA CHARPENTIER :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1905

Merci beaucoup. La commission appelle monsieur Adam Partington, s'il vous plaît.

M. ADAM PARTINGTON :

1910

Hello. What a great opportunity we have here to make an entire little microcosm of Montréal. I'm glad to know that there will be at least somewhat close to 60% of some form of social housing involved in this project. I'm very pleased to hear that it's going to be somewhere in the range of 60% either directly social, or something looking to, like a family and well diverse group of individuals in this place.

1915

Most of the questions that I had have already been answered. And on that note, I would like to say thank you very much for your time and I look forward to seeing this actually implemented. We are definitely in need of a more affordable housing options within the context of this area in Montréal and I am glad to see that at least at this time, it seems like it's a real priority.

1920

Thank you very much.

LE PRÉSIDENT :

1925

Thank you, Sir. La prochaine personne est madame Maude Landreville, s'il vous plaît.

Mme MAUDE LANDREVILLE:

Bonsoir.

1930

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Madame.

Mme MAUDE LANDREVILLE :

1935

J'ai plusieurs questions, mais je serai rapide. D'abord, je serais curieuse de savoir la composition du comité de mobilité présidé par madame Florence Junca-Adenot. Je sais qu'il y a certains membres qui sont annoncés déjà, qui travaillent, je pense, depuis Royalmount. Donc, je sais qu'il y a le ministère du Transport, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Ville de Montréal, Ville de Mont-Royal, l'Association des municipalités de banlieue et l'ARTM ainsi que la STM. J'aimerais savoir si, peut-être maintenant ou dans les trois ans qui s'en viennent, Vélo Québec, Piétons Québec et peut-être d'autres organismes pourraient être inclus dans ce comité de travail.

1940

LE PRÉSIDENT :

1945

Est-ce que vous avez une réponse à cette question?

M. KARIM CHAREF :

1950

Merci beaucoup pour votre question. Effectivement, vous venez de nommer l'ensemble des partenaires qui sont autour de la table. Est-ce qu'il y a d'autres partenaires qui devraient être rajoutés? C'est une question qu'il va falloir poser à madame Florence Junca-Adenot qui a le mandat de piloter ce groupe de travail. Donc, je vous invite à le faire.

1955

Mme MAUDE LANDREVILLE :

C'est noté.

1960

M. KARIM CHAREF :

Merci.

1965

Mme MAUDE LANDREVILLE :

Je peux poser...

LE PRÉSIDENT :

1970

Oui.

Mme MAUDE LANDREVILLE :

1975

Rapidement? Donc, j'avais une inquiétude par rapport à l'ouverture de la STM à financer, on parle beaucoup de mobilité, à financer des projets qui seraient spécifiques à ce secteur-là et je connais l'expression, donc « il ne faut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul », Jacques, ou... ça varie, mais en tout cas, vous comprenez l'idée. Donc, j'aimerais avoir peut-être d'autres informations dans ce sens-là, s'il va y avoir des investissements spécifiques à ce secteur-là.

1980

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charef?

M. KARIM CHAREF :

1985

Oui. Des investissements de la part de la STM. Ça, il faudrait poser la question à la STM et, définitivement, la STM fait partie du groupe de travail piloté par madame Junca-Adenot. Donc, il y a le mandat de la mairesse de Montréal et de la sous-ministre, donc, du provincial.

1990

Mme MAUDE LANDREVILLE :

Avec l'ARTM?

M. KARIM CHAREF :

1995

Avec l'ARTM et, donc, à l'intérieur de ce mandat, il y a des investissements qui vont être rattachés à ça. Donc, chacun des partenaires va devoir faire un effort financier pour répondre ou réaliser les actions qui auront été demandées. Et puis, la STM, définitivement, aussi, va faire sa part comme les autres partenaires.

2000

Mme MAUDE LANDREVILLE :

Merci. Le temps d'une autre question?

2005

LE PRÉSIDENT :

D'accord, oui.

2010

Mme MAUDE LANDREVILLE :

En ce qui concerne les milieux humides, je sais qu'il y en a certains. L'étude à laquelle vous avez participé, entre autres, en note certains dont... qui découleraient de l'ancienne rivière Saint-Pierre. Je me demandais si ces milieux-là sont inscrits au schéma et s'ils sont... s'il est prévu de les préserver. Je sais qu'il est prévu d'en créer certains, mais est-ce que, en termes de ce qui est prévu de préserver de l'existant, est-ce que... peut-être qu'il n'y a rien, je ne le sais pas, mais...

2015

M. KARIM CHAREF :

2020

Il y a, effectivement, c'est une bonne question. L'un des bras de la rivière Saint-Pierre qui se jetait dans la cour Turcot, pour faire le lac à la Loutre, un des bras de cette rivière prenait sa source à l'Hippodrome. Donc, c'est vraiment aux abords des voies ferrées, dans la portion ouest. Actuellement, il y a un fossé qui est difficilement percevable, mais il y a un fossé qui existe puis

2025

c'est autour de ce fossé qu'il y a une végétation très forte. Bien effectivement, on avait exploré cette possibilité de ressusciter, de réhabiliter le bassin Saint-Pierre. On a beaucoup de contraintes pour se rendre à Meadowbrook, puis la cour Turcot, mais, définitivement, dans notre plan, notre vision, définitivement, ces milieux humides qui sont ressuscités dans le cadre d'une bande verte le long de la voie ferrée. Donc, ça fait partie du...

2030

Mme LUCIE BÉDARD :

2035

Si tu permets, j'ajouterais aussi que tout le corridor de biodiversité Darlington qui part de l'Université de Montréal, qui s'en va jusqu'à l'Hippodrome, qui aboutit à l'Hippodrome, c'est sûr que ça, c'est un élément très fort dans la planification. Ça fait partie de la vision aussi de développement du secteur. On a parlé tantôt de la ceinture verte. Alors, ça, c'est le corridor, c'est l'aboutissement du corridor Darlington.

2040

Mme MAUDE LANDREVILLE :

J'avais une question sur les usages transitoires, mais elle a déjà été posée. Merci.

2045

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame. La commission appelle monsieur Youssef Benzouile, s'il vous plait.

2050

M. YOUSSEF BENZOULE :

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Monsieur.

M. YOUSSEF BENZOULE:

2055

Donc, je me présente. Je m'appelle Youssef. Je travaille aussi à Projet S comme organisateur communautaire. Donc, je vais poser ma question en français. Je vais essayer de la résumer après en anglais pour les personnes qui sont plus anglophones.

2060

Alors, ma première question va être sur la gentrification. Comme... je sais que ça n'a pas été vraiment abordé, mais je vais y venir. Donc, quels sont les mécanismes qui vont être en place pour éviter que le quartier soit un vecteur de gentrification? Qu'est-ce que je veux dire par ça? C'est il a été abordé, le fait qu'il y aurait des, justement, des portions sociales, abordables et familiales. Mais, bon, je sais que ça me dépasse sur le... qu'est-ce qui est abordable et qu'est-ce

2065

qui ne l'est pas. Mais il y a quand même, selon nous, en tout cas, le risque que ce qui est proposé en tant que logements abordables ne le soit pas et qu'il y ait une situation où, finalement, le quartier qui est développé avec tous les projets de verdissement, de quartiers carbones, je ne veux pas étaler toute la liste, mais vous voyez ce que je veux dire... qu'avec toutes les idées innovantes et créatrices et créatives qui sont proposées, que ça finisse finalement par juste pousser des gens du quartier dehors et qui ne sont finalement pas... on dit admissibles à vivre là-bas. Donc, ça, c'est ma première question. Après, je vais vous poser la deuxième.

2070

My question is simply just it's about gentrification. So I am just trying to ask, I am just asking if the idea, the innovative idea proposed may or could, if they could in the end push away the people living here in the area, in the neighbourhood and it could create situations where the affordable residential projects over there are not affordable for the residents here in Côte-des-Neiges. Thank you.

2075

LE PRÉSIDENT :

2080

Alors, la question est... la politique que la Ville semble vouloir avancer d'avoir 20 % de logements sociaux, 20 % de logements abordables et 20 % pour familles, est une question assez importante. La question de monsieur, c'est : avec tout ce qu'on exige dans le quartier en matière

2085 d'innovations, sur tous les aspects qui sont mentionnés dans le cahier, est-ce que c'est utopique de croire qu'on va être vraiment capables d'accueillir, dans le logement abordable, la mixité qui est souhaitée. C'est un peu votre question?

M. YOUSSEF BENZOULE :

2090 C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

2095 Alors, monsieur Charef?

M. KARIM CHAREF :

2100 Merci pour votre excellente question effectivement très pertinente. On a la chance, l'occasion de réaliser tous ces gestes ambitieux parce que la Ville est propriétaire. On a la maîtrise foncière qui, vous savez, quand on a la maîtrise foncière, on a un levier de développement. Donc, on peut demander, on va... la Ville va demander, quand elle va vendre des terrains, pour les fins de développement, que le développeur réponde à des conditions très strictes, très rigoureuses dans le cas de la vente ou de la transaction à venir. Donc, c'est des choses qui seront regardées au cas par cas, puis dans... aussi dans la globalité, en plus du règlement sur la mixité. Donc, 2105 clairement, les ambitions de la Ville, pour le site de l'Hippodrome, c'est d'aller au-delà de ces règles de proportion. Donc, ce règlement ajouté à la maîtrise foncière, on a là deux leviers très importants pour assurer qu'il n'y a pas une gentrification puis qu'on puisse aussi atteindre nos cibles en matière de transition écologique et de développement durable.

2110 **M. YOUSSEF BENZOULE :**

Est-ce que je peux...

Mme LUCIE BÉDARD :

2115 Si vous me permettez, j'ajouterais qu'on est sensibles à ces questions-là. Vous avez
raison : c'est une excellente question. Il y a des exemples ailleurs dans le monde ou ailleurs au
Canada où, effectivement, ce problème s'est présenté. Alors, on va aborder ces questions-là avec
sensibilité parce qu'on croit vraiment à la création de quartiers mixtes, où il y aura une mixité, là,
2120 de citoyens de tous les revenus. Donc, il va falloir qu'on mette en place les conditions gagnantes
pour y arriver. Et puis, effectivement, plus on exigera de choses, plus les prix vont monter, alors il
va falloir qu'on trouve un juste équilibre. On va avoir besoin de vos commentaires là-dessus. On
veut vraiment travailler avec les citoyens pour développer ce site-là, c'est très, très important pour
nous que les citoyens puissent nous accompagner dans le développement du projet puis on sera
ouverts à chacune des propositions que vous nous ferez pour la suite.

2125

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Vous avez une autre question?

2130

M. YOUSSEF BENZOUILLE :

C'est... merci. Mon autre question, c'était par rapport à l'engagement des citoyens. Merci
pour la perche tendue, d'ailleurs. Donc, c'était... donc, j'ai vu dans le cahier qu'il était fait mention
du fait qu'il y aurait un engagement, en tout cas, qu'on ferait...

2135

M. KARIM CHAREF :

Favoriserait.

2140

M. YOUSSEF BENZOUILLE :

2145 C'est ça. Exact. Merci pour le terme. Qu'on favoriserait un engagement civil et citoyen au cours du processus de développement de planification, donc, ça ressemblerait à quoi, concrètement? Est-ce que c'est la consultation publique ou est-ce que c'est... quelles seront les formes de cet engagement-là? Est-ce que je peux juste traduire en anglais?

2150 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui, oui, c'est important.

YOUSSEF BENZOUILE :

2155

So I am just asking if the in the work that was offered by the City for the consultation, it was at some point, there is a mention for some kind of commitment for, like to include the citizens into the process, at the heart of the planification process and I am just trying to understand how it would look like?

2160

M. KARIM CHAREF:

2165

Pour l'instant, le mécanisme d'implication, de contribution citoyenne, pour l'élaboration donc de ce plan d'ensemble puis la suite des choses, n'est pas encore défini et puis, nous, on souhaiterait vivement qu'il y ait des propositions qui émanent de la présente consultation publique pour nous aider à trouver le meilleur modèle, la meilleure façon d'impliquer les citoyens, les parties prenantes, la société civile, tout le long du processus du développement de ce quartier. Donc, il y a plusieurs modèles qui existent à Montréal, ailleurs. Il va falloir trouver le modèle qui soit le mieux adapté au contexte du site de l'ancien Hippodrome. Donc, voilà.

2170

M. YOUSSEF BENZOUILE :

2175 Merci. Je conclus juste en disant que c'est quelque chose qui est très important pour les résidents, les résidentes du secteur et qu'un site... enfin, qu'un développement qui se fait sans les prendre en compte, soit de ceux de Côte-des-Neiges, mais aussi des villes autour, c'est un développement qui ne répond pas du tout aux besoins.

2180 **LE PRÉSIDENT :**

 Alors, je pense que vous avez bien entendu la suggestion. C'est qu'on s'attend, en février, que vous nous déposiez des modèles, comment vous souhaiteriez que ça se... comment la participation des citoyens dans l'élaboration... parce que la Ville va faire un plan ensuite de ça dans sa réalisation pour atteindre les objectifs puis s'assurer que les nouvelles clientèles se sentent chez elles, fassent partie du milieu et contribuent à l'amélioration et à la vie du milieu parce que c'est un milieu complexe. On s'attend à ce que vous nous proposiez, vous ou toutes personnes qui sont intéressées, à nous proposer des propositions de sorte que la commission puisse les examiner. Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

2185

2190

M. YOUSSEF BENZOUILE :

 Merci.

2195 **LE PRÉSIDENT :**

 Oui. Dans... sur le site Internet de l'Office, il y a déjà des exemples qui sont proposés. Donc, vous êtes appelés aussi à les examiner pour voir si ça vous sied ou pas. La commission appelle madame Charlotte (inaudible). Elle a déjà quitté. Alors, la commission appelle monsieur Vincent Robert-Huot.

2200

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2205 Bonjour. Donc, Vincent Robert-Huot du groupe de ressources techniques Groupe CDH en développement d'immobiliers communautaires à travers l'île de Montréal.

LE PRÉSIDENT :

2210 Comment s'appelle votre organisme communautaire?

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

Groupe CDH.

2215

LE PRÉSIDENT :

CDH.

2220 **M. VINCENT ROBERT-HUOT :**

2225 Oui. Conseil en Développement de l'Habitation. Donc, on entendait déjà plusieurs fois comment la Ville de Montréal a la capacité de décider qu'est-ce qu'elle va faire sur le site, car elle en est déjà propriétaire. Je me demandais sur l'entente qui a déjà été conclue avec Québec, à savoir, pour la transaction où les gains de vente vont être partagés à parts égales entre les deux, est-ce qu'il y a des contraintes financières quant aux montants qui sont attendus de la part de Québec ou est-ce que la Ville de Montréal va vraiment avoir la liberté de décider à qui elle va vendre, à quel montant, et cetera?

2230 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Charef?

M. KARIM CHAREF :

2235 Juste pour être sûr de comprendre votre question. Vous parlez de la vente des terrains pour les fins de développement?

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2240 Essentiellement.

M. KARIM CHAREF :

2245 O.K. Et bien, ça, comme vous venez de le mentionner, donc, la revente des terrains va être... les revenus, disons, vont être partagés à parts égales entre la Ville et le gouvernement du Québec, mais reviendra à la Ville de...

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2250 Entièrement.

M. KARIM CHAREF :

2255 Entièrement de décider à qui vendre sur la base de critères qui vont être clairement énoncés pour rejoindre les cibles qu'on a évoquées dans le cadre de ces principes.

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2260 Donc, au niveau provincial, il n'y a pas de contraintes qui ont été établies...

M. KARIM CHAREF :

2265 Non.

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2270 À ce niveau-là? D'accord.

LE PRÉSIDENT :

2275 La contrainte est... je m'excuse, Monsieur Charef, parce que la contrainte, ce n'est pas dans l'établissement du prix de vente des terrains?

M. KARIM CHAREF :

Bien, la valeur marchande, là, c'est effectivement...

2280 **LE PRÉSIDENT :**

C'est la valeur marchande et non pas...

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2285 Parce que...

LE PRÉSIDENT :

2290 À un prix d'un dollar le pied carré, là.

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2295 Parce que quand on... quand la Ville de Montréal cède, vend des terrains à des projets de logements communautaires, des fois bien, ça va être entendu à des prix à l'unité qui peuvent être en dessous de la valeur marchande quand ce sont des terrains municipaux. Donc...

LE PRÉSIDENT :

2300 Est-ce que ce sera possible, Monsieur Charef, que la Ville vende à des organismes communautaires où les terrains... sous la valeur marchande?

M. KARIM CHAREF :

2305 O.K. J'ai donné la parole à Daniel Legault qui est du Service de l'habitation, qui connaît bien ce sujet.

M. DANIEL LEGAULT :

2310 Vous aviez entièrement raison : les terrains vont se vendre exactement en fonction de la politique actuelle qui est une politique qu'on pourrait dire « à rabais » pour le développement de logement social et communautaire. Donc, oui, le gouvernement a une entente et ça doit se vendre à la valeur marchande, mais la façon dont on fonctionne avec les groupes communautaires ne va pas changer, c'est-à-dire que la politique de cession de terrains va continuer de s'appliquer.

2315

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ça répond...

2320

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2325 Donc, si, bien, c'est juste que le nombre de terrains qui pourrait être cédés, dans le fond,
la Ville pourrait évaluer la quantité de pertes qu'elle est en mesure de céder parce que la... si les
ventes doivent toutes être faites... vendues à la valeur marchande à Québec, donc, pour chaque
vente qui est faite au social, il y a une perte qui va être assumée par la Ville. Donc, ça pourrait
2330 contraindre le nombre de projets sociaux qu'on va être en mesure de réaliser. Est-ce que je
comprends bien?

LE PRÉSIDENT :

2335 Est-ce que vous pouvez répondre à cette question?

M. DANIEL LEGAULT :

2340 En ce moment, on n'est pas dans ce type de questionnement là. La Ville a toujours
compensé...

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

Oui.

2345 **M. DANIEL LEGAULT :**

Pour la valeur marchande, donc la Ville va continuer à compenser.

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2350 D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2355 Ça répond à vos questions?

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

Oui.

2360

LE PRÉSIDENT :

Alors, on vous attend en février.

2365

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

Bien sûr.

LE PRÉSIDENT :

2370

Parce que, nous, on va avoir des questions à vous poser.

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2375

C'est bon.

LE PRÉSIDENT :

2380

Entre autres sur le loyer médian, sur la question de... toute la cohabitation du logement social versus les personnes qui doivent payer le loyer médian dans un quartier comme celui-là, c'est des questions que vous pouvez vous attendre de la part de la commission.

M. VINCENT ROBERT-HUOT :

2385 Il n'y a pas de problème.

LE PRÉSIDENT :

2390 Merci beaucoup. Alors, la commission appelle madame Ève Torres, s'il vous plaît.

Mme ÈVE TORRES :

Bonsoir.

2395 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Madame.

Mme ÈVE TORRES :

2400

Bonsoir. Merci de nous entendre. Donc, Ève Torres pour la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges. C'est ça, bon. Et j'avais effectivement deux questions dont une a été répondue, mais je veux quand même le souligner parce que c'est important pour nous. Donc, ça s'inscrit essentiellement dans le point 2 sur le milieu de vie complexe, diversifié, inclusif, et cetera. Donc, c'est sûr que pour nous aussi, c'est très important dans le contexte actuel pour répondre aux besoins notamment des résidents du quartier qui attendent et qui fondent des espoirs sur ce projet, sur ce développement depuis de nombreuses années, que la Ville, donc, effectivement, aille au-delà du projet Montréal mixte, donc du fameux 20, 20, 20. Donc j'entends que c'est ce que vous avez l'intention de faire, alors je voulais vraiment renforcer ce point-là et puis les détails, on les mettra dans notre mémoire.

2410

Et, pour la question va bondir un petit peu sur ce que mon collègue de Projet jeunesse avait mentionné précédemment. Comment on peut amener justement les gens à avoir ce

2415 sentiment d'appartenance, à se reconnaître dans ce projet. Vous avez dit, par exemple, Monsieur
Charef, pour ce qui concerne la mobilité, on va intervenir au préalable, on va... c'est ça, agir un
peu en amont. Est-ce qu'il y a la possibilité aussi de faire quelque chose pour que ça ne soit pas
vu justement juste comme un projet qui pour les gens du quartier, peut-être ça ne leur bénéficiera
pas, ils ne s'identifient pas non plus forcément, à ce projet-là. Est-ce qu'il y a quelque chose qui
est prévu en amont pour une certaine harmonisation des espaces environnants pour que ce ne
2420 soit pas quelque chose comme un peu quand on présente un appartement modèle, une maison
modèle et puis que ça ne réponde pas à ces besoins-là?

LE PRÉSIDENT :

2425 Monsieur Charef?

M. KARIM CHAREF :

2430 Oui. Merci pour votre question. Alors, il y a plusieurs stratégies. La stratégie que l'on
soutient actuellement, ce serait, par exemple, bien des aménagements transitoires. Des
aménagements temporaires et transitoires sont souvent l'occasion pour susciter un sentiment
d'appartenance en ouvrant le site vers des occupations qui soient transitoires ou temporaires, qui
sont à définir. Actuellement, il y a des occupations qui sont temporaires sur le site, mais qui ne
sont pas encore ouverts au public. Ultiment, l'idée, c'est d'ouvrir au public puis que les
2435 citoyens, les riverains s'approprient le site pour forger une nouvelle identité. C'est un petit peu la
stratégie qui est souhaitée. Bien sûr, il faut rendre le site sécuritaire, accessible via la station de
métro, comment est-ce qu'on franchit l'autoroute Décarie? Tout ça doit être fait en même temps
puis de façon globale. Donc, c'était ma réponse, là.

2440

Mme ÈVE TORRES :

Si je peux...

2445

Mme LUCIE BÉDARD :

Je vais ajouter quelque chose, si vous permettez. Évidemment, au cœur de la réflexion, on regarde aussi pour implanter très rapidement des équipements collectifs sur le site. Alors, on s'attend à ce qu'en développant les équipements collectifs, on commence à y réfléchir, on va vous consulter sur ces questions-là. Évidemment, la difficulté ici, c'est qu'il n'y a personne qui habite le site. On est quand même dans un grand espace de 46 hectares. Il n'y a aucun résident. Il y a des gens qui demeurent en périphérie, mais qui sont coincés, qui sont pris par des barrières physiques. On en a bien parlé tantôt.

2450

2455

Donc, l'idée qu'on regarde actuellement, c'est d'implanter d'abord des équipements collectifs pour permettre aux gens de venir s'installer dans un secteur qui sera déjà desservi et là, ça va contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance dans le quartier. Puis il va falloir aussi que la planification reste en mouvement. Il ne faut pas tout décider la première année, il va falloir s'ajuster en fonction de la population qui va s'installer dans le quartier. C'est un projet qui va être évolutif. Alors, ça, ça fait partie aussi de la vision, là, de la façon dont on envisage les choses actuellement.

2460

Mme ÈVE TORRES :

Merci. Juste, c'est ça, plus peut-être... comme je le voyais aussi un petit peu en amont, est-ce qu'il n'y aurait pas quelque chose à faire aussi, déjà, en termes d'amélioration de certains quartiers. Bon, présentement, je parle notamment du Bas de la Côte, entre autres, et d'autres quartiers similaires où il y aurait vraiment comme... ne pas passer d'une ville à l'autre, avoir ce sentiment-là, un petit peu, des choses qui pourraient... on sait qu'il y a peut-être des propriétaires déjà indépendants ou l'état des quartiers ne dépend pas forcément de la ville, mais il y a quand même des choses à faire au niveau de l'arrondissement. On ne traite pas l'arrondissement, le

2465

2470

quartier, par exemple, Outremont versus le Bas de la Côte de la même façon dans certaines façons de procéder.

2475

Si je pense simplement au ramassage des ordures, par exemple, la manière dont ça se fait, c'est différent, le résultat à la fin du passage... des petites choses comme ça, mais qui font qu'on n'ait pas cette sensation de se retrouver dans deux univers, enfin, dans plusieurs univers différents étant donné qu'en plus, on a déjà Royalmount, on a tout ça. Est-ce qu'il y aurait quelque chose donc vraiment dans les quartiers aussi avoisinants qui vont amener les gens à faire partie et comprendre cette vision-là parce que, présentement, ils sont dans un contexte... et c'est ça.

2480

LE PRÉSIDENT :

C'est-à-dire la commission apprécie énormément vos propos puis je pense qu'en février, vous allez venir nous dire ça parce que vous allez aussi nous faire des propositions quant à ça parce que, à cette étape-ci, la Ville ne se prononce pas sur ça, donc elle est préoccupée, comme nous, mais c'est à vous à nous faire des propositions et à nous allumer, nous indiquer quelles seraient les choses qui, peut-être seraient susceptibles d'être intéressantes pour, justement, répondre à ce que vous nous proposez là.

2485

2490

Mme ÈVE TORRES :

Merci.

2495

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame. La commission appelle monsieur Edy Laraque, s'il vous plaît.

2500

M. EDY LARAQUE :

2505 Bonsoir, tout le monde. Mon nom est Edy Laraque. Moi, je suis un ingénieur à la retraite.
Je suis venu parler d'un sujet...

LE PRÉSIDENT :

2510 Excusez-moi, trente secondes. C'est que... juste vous aviser que le registre pour poser
des questions est maintenant fermé. Alors, si vous avez des questions et que vous ne pouvez pas
vous inscrire ce soir, donc, ce serait intéressant que vous posiez vos questions par écrit de sorte
qu'on ne les perde pas et que, éventuellement, on puisse y répondre sur le site Internet de la Ville.
2515 Donc, the register is now closed. And make sure, if you have questions for the commission, to
write to this commission. A lot of people have registered to ask questions tonight. If you don't want
to wait and wish to leave early, you may leave your question at the front desk, you will be notify
with return and answer and it will be published on our Website. It's okay?

2520 Donc, pour les personnes qui ne seraient pas susceptibles, ne seraient pas capables de
poser la question ce soir, donc, ce serait très intéressant qu'on puisse les avoir par écrit afin qu'on
puisse obtenir les réponses. Excusez. Merci.

M. EDY LARAQUE :

2525 O.K. Merci. Donc, je commence, oui. Je suis venu parler d'un sujet qui me tient à cœur.
On a présentement un problème à Montréal, au Québec et au Canada de plomb dans l'eau qu'on
boit. On a aussi sûrement de l'arsenic et puis du gallium dans l'eau et certainement du E. coli.
Pourquoi dans... quand on parle de projets de développement, on ne parle pas de gestion des
eaux usées et aussi de gestion des eaux pluviales? Les eaux pluviales sont la source majeure de
2530 plomb dans le fleuve que vous savez très bien parce que tous les carburants contiennent du
plomb, même quand on dit « sans plomb. » Alors, moi, pourquoi qu'on ne peut pas passer... de
plus en plus on a parlé des zones humides, on ne fait pas un grand, grand lac artificiel pour
amener tous les égouts pluviaux de la région et les traiter, les eaux, enlever les E. coli, enlever les

2535 plombs de façon chimique? Moi, je suis un ingénieur en métallurgie. On n'enlève pas les métaux pour filtration parce qu'ils sont en solution. Ça prend de la filtration, ça prend des réactions chimiques. Alors, pourquoi ne pas faire ça comme ça se fait dans beaucoup d'autres villes? Pourquoi continuer à garder la population malade? Présentement, au Québec...

LE PRÉSIDENT :

2540 Je m'excuse.

M. EDY LARAQUE :

2545 Le pourcentage, laissez-moi finir.

LE PRÉSIDENT :

Non, non, non.

2550 **M. EDY LARAQUE :**

O.K.

LE PRÉSIDENT :

2555 C'est-à-dire que là, vous êtes dans l'opinion. Alors, ça, on va l'entendre...

M. EDY LARAQUE :

2560 Juste...

LE PRÉSIDENT :

2565

Non, non, mais j'entends très, très bien. Votre question, est-ce que dans la proposition qui est avancée par la Ville ce soir, est-ce que la question de la gestion des eaux, quelles qu'elle soit, les eaux sanitaires, les eaux de pluie, les eaux grises, disons l'ensemble des eaux qui seraient à traiter et, dans ce quartier-là, et vous, je pense que vous l'élargissez à plus large que strictement le secteur.

2570

M. EDY LARAQUE :

Non, moi, je parle du secteur.

2575

LE PRÉSIDENT :

Du secteur, oui. Est-ce que... oui.

2580

M. EDY LARAQUE :

Ma question : est-ce qu'on ne peut pas penser tout en... beaucoup plus, à installer un lac artificiel dans toute cette zone-là pour traiter les eaux usées, pour diminuer le plomb dans les eaux, pour diminuer le E. coli qui sont les déchets dans les eaux au lieu de les jeter dans le fleuve Saint-Laurent?

2585

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2590

M. EDY LARAQUE :

C'est une question très, très spécifique.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors, Monsieur Charef, est-ce que vous avez une réponse à cette question?

2595

M. KARIM CHAREF :

Oui. Merci beaucoup pour la question qui est très vaste et qui concerne toute l'agglomération de Montréal, mais, effectivement, la question d'un lac est une solution, mais il y a d'autres stratégies, d'autres solutions en matière de gestion des eaux de ruissèlement qui existent, les *water square*, les jardins de pluie, les noues, il y a un cocktail de solutions qui existent, puis ça, ça va être regardé dans le cadre d'un plan d'ensemble. Donc, on ne pourra pas faire ça à la pièce. Puis, définitivement, là, je vous annonce qu'il n'y a pas une goutte d'eau de ruissèlement qui pourra aller dans les réseaux d'égouts de la ville parce qu'on est dans un secteur qui est déjà saturé. Donc, toutes les eaux de ruissèlement devront être traitées sur le site à travers diverses stratégies, divers dispositifs, donc c'est une réflexion qu'on a déjà faite puis qu'on va poursuivre dans le cas d'un plan d'ensemble. Donc, c'est une gestion des eaux qui devra être intégrée, puis quand on parle des gestions des eaux, c'est les eaux de ruissèlement, les eaux sanitaires, puis aussi, c'est l'alimentation des eaux... comment est-ce qu'on gère toutes ces eaux de façon intégrée? Puis ça, ça fait partie du plan de match que l'on se donne pour ce quartier.

2600

2605

2610

M. EDY LARAQUE :

Alors, pourquoi ce n'est pas inclus d'abord. Quand vous avez parlé d'écologie, d'environnement, je n'ai rien entendu parler de qualité de l'eau potable, de l'eau de robinet. Je n'ai rien entendu de parler de plomb ni de E. coli ni de l'arsenic qui rend la population malade. On a les plus hauts taux de personnes qui ont du cancer, entre 20 et 30 ans, dans le monde, ici, au Québec. Il faut que la population se réveille. On a un grand problème de santé publique parce que les Villes et les projets que vous faites, vous dites : « c'est écologie », mais c'est quoi qui est écologie?

2615

2620

LE PRÉSIDENT :

Monsieur. Monsieur. Monsieur. Monsieur.

2625

M. EDY LARAQUE :

Je veux savoir c'est quoi vous entendez...

2630

LE PRÉSIDENT :

Monsieur.

M. EDY LARAQUE :

2635

Par écologie, environnement quand vous ne traitez pas les eaux usées.

LE PRÉSIDENT :

2640

Monsieur. Monsieur, s'il vous plait. D'abord, vous vous adressez à la commission. Ce qui est important, c'est que ce que vous venez de nous dire ce soir, on l'a bien pris en note, que vous venez en février nous en parler, mais je pense que, à cette étape-ci, la Ville ne peut pas aller plus loin dans sa réponse que ce qu'elle vous a donné. C'est pour ça qu'on est là, pour entendre des propos comme celui que vous annoncez de sorte que, nous, on puisse l'examiner. Donc, on s'attend à ce que, en février, vous venez nous redire ça ou, sinon, par écrit, ou strictement de façon orale. Vous n'êtes pas obligé de le faire par écrit, donc... mais ça serait plutôt en février que vous devriez venir nous parler de ça.

2645

M. EDY LARAQUE :

2650

O.K. Je viendrai certainement.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plait.

2655

M. EDY LARAQUE :

Mais la question, pourquoi dans vos plans, quand vous parlez d'écologie, vous ne parlez pas de plomb?

2660

LE PRÉSIDENT :

Mais vous allez venir nous en parler, Monsieur. Monsieur.

2665

M. EDY LARAQUE :

C'est important, Monsieur.

LE PRÉSIDENT :

2670

Oui, mais...

M. EDY LARAQUE :

2675

Parce qu'on fait des projets qui continuent...

LE PRÉSIDENT :

Monsieur. Monsieur, écoutez-moi.

2680

M. EDY LARAQUE :

À empoisonner la population.

2685

LE PRÉSIDENT :

Monsieur.

2690

M. EDY LARAQUE :

Tous nos enfants.

LE PRÉSIDENT :

2695

Monsieur. S'il vous plait, Monsieur.

M. EDY LARAQUE :

2700

Mes petits-enfants.

LE PRÉSIDENT :

2705

Monsieur. Monsieur. La commission est là pour vous entendre, mais à la bonne place. Donc, on n'a pas ici à faire le procès de l'eau potable, mais c'est important que vous veniez nous en parler de sorte que la commission puisse en aviser la Ville de Montréal dans son rapport, d'accord?

M. EDY LARAQUE :

2710

O.K. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2715 C'est moi qui vous remercie, Monsieur. Très bonne soirée. J'appelle madame Louise Constantin, s'il vous plait. Bonsoir, Madame.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

2720 Bonsoir, Monsieur le Président. Madame, Messieurs les Commissaires et membres de...
représentants de la Ville. Je suis Louise Constantin, conseillère aux affaires associatives et politiques à la Fédération des coopératives d'habitation du Montréal métropolitain et j'ai eu le bonheur de vivre 20 ans dans la coopérative Barclay dans le quartier Côte-des-Neiges dans la rue du même nom. Je vais poser un peu la même question que plusieurs intervenants, mais avec une optique peut-être un petit peu différente.

2725 Alors, la rue Barclay et le Bas de la Côte est un quartier qui avait une très mauvaise réputation et que j'ai adoré parce qu'il y avait une vie communautaire très riche et un milieu de vie très riche et, bon, la mauvaise réputation dépendait aussi, je crois, de préjugés. C'est la saison des consultations.

2730 On a participé à plusieurs : le quartier des faubourgs, Bridge-Bonaventure, racisme et discrimination systémiques et, dans tous les cas, on ramène un peu le même point. Quand vous entreprenez des projets de requalification de quartiers, vous vous en tenez uniquement à ce quartier-là sans tenir compte des retombées sur les quartiers environnants qui sont souvent des quartiers défavorisés et des quartiers comme ici, à Côte-des-Neiges ou Parc-Extension, qui sont des quartiers souvent habités par des immigrants, des familles à faible revenu.

2740 Et pourquoi je mentionne « racisme et discrimination systémiques », c'est que, à quelque part, ce phénomène-là de requalification de quartiers touche de plein fouet les populations à plus faible revenu et, souvent, les populations immigrantes.

2745 Donc, ma question, elle a déjà été posée par rapport à des quartiers limitrophes, mais ce que je veux formuler, c'est : comment se fait-il qu'il n'y a pas de vision plus globale? Et, quand on a fait une intervention dans un quartier, même si on prévoit du logement social dans ces nouveaux quartiers-là, bien, juste à côté, là, s'enclenche le fameux phénomène d'embourgeoisement et les gens qui y demeurent se trouvent à être frappés de plein fouet, puis je pense l'exemple le plus éloquent en ce moment, c'est ce qui se passe à Parc-Extension qui est un des quartiers les plus pauvres au Canada.

2750 Et, avec le développement de l'Université de Montréal, on développe cent logements sociaux sur le site proche de l'Université, mais, pendant ce temps-là, Parc-Extension est en train de s'embourgeoiser à cent mille à l'heure et là, les gens se retrouvent expulsés.

2755 Alors, vous n'êtes peut-être pas les personnes aptes à me répondre. Pas parce que vous n'êtes pas capables, mais que ce n'est pas votre niveau. C'est peut-être une question plus politique ou une question de vision globale, mais comment se fait-il que quand on enclenche une requalification de quartiers, on ne prévoit pas, en même temps, les impacts sur les quartiers avoisinants et qu'on ne prévoit pas, en même temps, des mesures d'atténuation et de compensation pour éviter que le développement d'un beau quartier écolo et tout va avoir des conséquences épouvantables pour les populations traditionnelles des quartiers voisins?

2760

LE PRÉSIDENT :

2765 Merci beaucoup de votre contribution. Je pense que vous allez venir nous en reparler en février, à moins que... je pense que ce serait extrêmement judicieux que vous nous apportiez ce propos-là et, d'ailleurs, la Ville de Montréal s'attend à avoir ce genre de commentaires. Merci beaucoup, Madame.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

2770 Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

Alors, la commission appelle monsieur Claude Dumont.

2775

M. CLAUDE DUMONT :

Merci. Bien le bonsoir.

2780

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Monsieur.

M. CLAUDE DUMONT :

2785

De un, je suis très content qu'on ait considéré l'énergisement naturel d'une certaine proportion, j'ai bien dit, éolienne, pensons aussi solaire, que vous avez mentionné au tout début, là. Est-ce qu'on a, comment dire, une proportion de 10, peut-être 15 % pour handicapés par rapport à des gens qui ont juste un bras? Je parle des gens qui ont juste une jambe : on se comprend très bien. Ça harmoniserait l'acceptation morale, je n'ai pas dit éthique, autant... on fait peut-être 25 %. Tu as raison, comme société, il y a aussi des gens, excusez-moi, aveugles. On pourrait composer avec eux. Pourquoi est-ce que je ferais ça? J'ai bien dit : « ferais ça. » Pour que les gens qui vont aptes soient très heureux de leurs aptitudes. Ça remonterait leur moral. Ça aurait un effet indirect. T'as raison. Indirect. Que j'aie mes deux bras, bateau que je suis content de ne pas avoir juste un bras. On se comprend tous les deux.

2790

2795

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

2800

M. CLAUDE DUMONT :

2805 (inaudible) c'est pas ça que je veux. C'est pas... ma question : est-ce qu'on a considéré, non, mais ça fait une proportion infime d'handicapés?

LE PRÉSIDENT :

2810 Est-ce qu'il y a une réponse à cette question? Monsieur Charef?

M. CLAUDE DUMONT :

Infime.

2815 **M. KARIM CHAREF :**

2820 Oui. Merci beaucoup pour votre question. Alors, vous savez qu'à la Ville de Montréal, il y a des politiques d'accessibilité universelle, puis, définitivement, le quartier va être accessible de façon universelle, définitivement, pour toutes les personnes à mobilité réduite ou souffrant de handicap. Ça fait partie des stratégies, des politiques de la Ville. C'est quelque chose qui est implicite dans la planification du quartier.

M. CLAUDE DUMONT :

2825 Tu me dis... vous pourriez peut-être mettre un 10 % d'amputés ou un 10 % de gens (inaudible) X. C'est pas moi qui va vous le proposer. Il a raison, lui, dans sa réponse et, est-ce possible de voir comme mode de financement, je proposerais, je verrais ça, est-ce qu'on a envisagé qu'il y ait une proportion, le tiers, soit sous mode coopérative, sur le mode comme le site de HLM, pas des coopératives à 300 000, sur le mode coopératif, le monde serait plus convivialement. On se comprend? Pas côté lucratif, pas côté spéculatif. On se comprend, tous les
2830 deux?

LE PRÉSIDENT :

Oui. Tout à fait.

2835

M. CLAUDE DUMONT :

Côté coopératif. Est-ce qu'on a envisagé... je n'ai pas dit « tous », t'as raison. 33% sous forme de partnership, ça on se comprend, sous forme de coopérative.

2840

LE PRÉSIDENT :

Est-ce qu'on peut envisager, Monsieur Charef, des... parce que souvent, ce sont les organismes à but non lucratif qui proposent ce type de logement là.

2845

M. KARIM CHAREF :

On ne peut pas vous donner un chiffre de proportion.

2850

M. CLAUDE DUMONT :

Non, non. Je ne veux pas de chiffre.

M. KARIM CHAREF :

2855

Mais...

M. CLAUDE DUMONT :

2860

Est-ce considéré?

M. KARIM CHAREF :

C'est considéré, définitivement considéré. Oui.

2865

M. CLAUDE DUMONT :

Ça l'est.

2870

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. CLAUDE DUMONT :

2875

Je vous propose de le mentionner, vous aurez une très meilleure perception sociale. On se comprend.

LE PRÉSIDENT :

2880

D'accord.

M. CLAUDE DUMONT :

2885

Peut-être pas à 100 %, donc c'est ça, c'étaient mes points. Handicapé, et puis les sources d'énergie solaire, éolienne, en proportion. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2890

Merci beaucoup, Monsieur. Alors, la commission appelle madame Paule Légaré. Vous étiez sur le point de nous quitter.

Mme PAULE LÉGARÉ :

2895 Un peu fatiguée. Je suis enseignante dans le quartier et citoyenne aussi. Et je me
demandais ce serait quoi la place des écoles primaires. Est-ce qu'il y aurait assez d'espace dans
la cour de l'école parce qu'on se retrouve avec des écoles, dans le quartier, surpeuplées et on est
obligé de faire deux récréations parce qu'ils agrandissent les bâtiments et ils rapetissent les cours
d'école. Est-ce qu'il va y avoir assez de cours d'école, plusieurs écoles, pour avoir des petites
écoles conviviales puis beaucoup d'écoles secondaires aussi?

2900

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2905

Mme PAULE LÉGARÉ :

Parce que c'est plein partout.

2910

LE PRÉSIDENT :

Alors, dans la préoccupation... disons, dans le document, on parle d'amener des écoles,
mais comment on peut s'assurer que ces écoles-là répondent aussi aux besoins des enfants,
c'est-à-dire d'avoir l'espace autant à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur du bâtiment, c'est ce
qu'on comprend.

2915

Mme PAULE LÉGARÉ :

Oui.

2920

LE PRÉSIDENT :

Et, aussi, des écoles secondaires, je pense que vous parliez.

2925

Mme PAULE LÉGARÉ :

Oui, Saint-Luc, c'est plein. Puis, La Voie aussi. Ça déborde de partout. Ils cherchent des solutions. Ils trouvent des annexes partout, mais est-ce qu'on peut avoir des petites écoles le fun pour nos jeunes?

2930

Mme LUCIE BÉDARD :

C'est... bon, on travaille avec la Commission scolaire de Montréal et English Montreal également. C'est eux qui définissent les besoins, en fait, pour les écoles. Alors, c'est sûr qu'on va travailler avec eux à définir les espaces dont ils ont besoin. On regarde beaucoup pour aussi mutualiser les espaces. Donc, c'est de s'entendre, il y a des ententes entre la Ville actuellement et la Commission scolaire de Montréal où, là, on partage des espaces de jeux ou des cours, des espaces extérieurs. Alors, ça va faire partie de la planification. C'est quelque chose qu'on veut, qu'on voudrait développer dans le nouveau projet. On veut vraiment un projet exemplaire là-dessus. Donc, on travaille déjà avec les commissions scolaires.

2935

2940

Mme PAULE LÉGARÉ :

Mais ça va être des cours d'école assez grandes pour ne pas être obligés de faire deux récréations parce que c'est trop petit?

2945

2950

Mme LUCIE BÉDARD :

2955 Bien, ça, ça sera à voir dans la définition, mais on va prendre vos commentaires là-dessus
puis on vous reviendrait en février, c'est certain. Puis c'est des choses qui seront considérées
avec les commissions scolaires.

LE PRÉSIDENT :

2960 Parce que dans la mutualisation, parce que c'est un mot que j'apprends aussi, là, ça fait
quelques fois que je me fais dire ça dans différentes commissions. C'est aussi le partage. Comme
ce quartier-là prévoit aussi la construction d'équipements sportifs, récréatifs, communautaires,
culturels et scolaires, est-ce qu'il n'y aura pas un intérêt que l'ensemble de ces équipements-là se
2965 parle, de sorte que, disons, le Centre sportif récréatif soit jumelé aussi peut-être à proximité de
l'école? Que le parc, l'espace vert soit aussi à proximité de sorte que ça ne soit pas chaque
institution qui doive avoir ses propres équipements indépendants les uns des autres. La
mutualisation... est-ce que, monsieur Charef, ça ne veut pas dire aussi qu'on met en commun des
services ou des équipements qui débordent la notion d'école traditionnelle où elle avait tout sur
son propre terrain? Est-ce que je comprends bien que c'est ça, Monsieur Charef?

2970

M. KARIM CHAREF :

Oui, vous comprenez très bien. Vous l'expliquez très bien aussi. Merci beaucoup.

2975

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

Mme PAULE LÉGARÉ :

2980

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2985 Alors, on comprend que vous allez venir nous dire ce que vous souhaiteriez avoir, puis
parlez-nous de la mutualisation, ce que vous en pensez, est-ce que vous trouvez que c'est une
bonne chose? Est-ce que vous le vivez ailleurs, tout ça? Donc, la commission serait intéressée
d'entendre ça.

Mme PAULE LÉGARÉ :

2990 O.K. Puis, les autres questions, c'était le transport. Comment on va se rendre? Est-ce
qu'on va pouvoir avoir de la visite? Est-ce qu'il va y avoir des stationnements pour la visite? C'est
ça qu'on se demande parce qu'il n'y en a pas dans le quartier. Même dans Côte-des-Neiges, c'est
difficile même pour les citoyens de se stationner, là.

2995

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Merci beaucoup, Madame.

3000

Mme PAULE LÉGARÉ :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

3005

Alors, la commission appelle monsieur Harold Forester, s'il vous plaît.

M. HAROLD FORESTER :

3010

Bonjour. Je vais dire merci pour avoir des consultations parce que c'est relativement rare
et j'apprécie ça. I am going to say it mostly in English because I am just not that comfortable.

LE PRÉSIDENT:

I appreciate that.

3015

M. HAROLD FORESTER :

Several presenters have expressed the necessity of including underground parking even though you are talking about a car-free area. Has the City considered the possibility of having underground roadways, as well as underground parking, as is done, for example, in Mont-Tremblant and Whistler, just as an example? That is the first question.

3020

M. KARIM CHAREF :

Je vais répondre en français, puis il pourrait y avoir une traduction. Ces éléments de solution, de stationnements souterrains, de rues, seront regardés quand on va commencer à dessiner le quartier. Pour l'instant, il n'y a pas de solutions qui sont arrêtées, mais, effectivement, c'est des choses qu'on va considérer dans le cadre du dessin, de l'élaboration du plan d'ensemble qui sera fait dans 2020, 2021.

3025

3030

M. HAROLD FORESTER :

Okay, so it is being considered you are saying. Merci. Deuxièmement , several people have already mentioned the horrific traffic in the area. Even the STM, Société de Transport de Montréal, has complained that they cannot put more buses in the, you know, in this district because it takes too long, they can't cross Decary. And when this rush-hour starts like at seven o'clock in the morning, I think morning rush-hour ends at nine o'clock at night; it is continuous all day long.

3035

3040

There is one thing, it is not going to solve the problem, and it has been talked about, the Cavendish extension to provide extra exits for it will help Devonshire and Fleet and everything.

3045 Could the City put pressure on the various levels of government to speed up the process of approvals to get it started and make sure that it is working in place before this new project is ready, or what you will have is from a terrible situation it will be impossible to do anything. So can... Est-ce que la City de Montréal peut mettre de la pression sur les autres niveaux de gouvernements... avancer le projet de Cavendish?

M. KARIM CHAREF :

3050 Oui. C'est déjà en route via le groupe de travail, Ville de Montréal, gouvernement du Québec puis l'ensemble des villes reconstituées autour du secteur, Côte-Saint-Luc, Ville Mont-Royal, les arrondissements, la STM, l'ARTM, le ministère des Transports sont autour d'une même table pour trouver des solutions. Puis il y a des solutions qui vont arriver à court, moyen, long terme.

3055 Pour revenir pour votre question précise, le franchissement de Décarie, to cross Décarie, c'est une question centrale, puis on est très sensibles à cette question, puis ça va être probablement le premier geste que l'administration va faire, c'est revoir le franchissement de Décarie. Comment est-ce que... à partir de la station Namur, on franchit l'autoroute Décarie pour se rendre sur le site de l'Hippodrome. Ça va nous prendre de repenser complètement l'intersection de la rue Jean-Talon avec Décarie, repenser complètement la mobilité dans ce secteur. Donc, ça va faire partie des premiers gestes, des premières actions qu'on va faire à court terme, avant d'ouvrir le développement du site de l'Hippodrome.

3065 **M. HAROLD FORESTER :**

3070 Merci. Et finalement, monsieur Bergeron, c'est pour vous. Now, I appreciated that there's a bit of an issue, the English community is having some difficulty. Sure, Québec is vast - mostly French. Montréal is about one-third English, though, and when you come to this part it is like sixty to eighty percent English. Frankly, you weren't prepared, because we have difficulty. I mean, the youngsters, our children, they are quite bilingual. Our age, nah, we have trouble. For example, that

3075 presentation that you had in French I saw it on the Website, it is available in English. You could have had one in French and one in English while the sound was in French. There are ways around it. You have to prepare. Please be sensitive to the needs of our community for the next one. Thank you very much.

LE PRÉSIDENT :

3080 Thank you very much. Thank you, Sir. La commission appelle madame Martine Anglade, s'il vous plait.

Mme MARTINE ANGLADE :

3085 Bonjour. Je représente Femmes du Monde à Côte-des-Neiges. C'est le Centre de femmes. En lisant le document qu'il y a sur le site Internet, justement, vous mentionnez que vous avez considéré l'approche intégrée, l'approche d'analyse différenciée selon les sexes et, en fait, j'aimerais savoir... avoir plus de détails sur comment vous pensez appliquer cette analyse, puis concrètement, ça ressemblerait à quoi? Merci.

3090 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Charef?

3095 **Mme LUCIE BÉDARD :**

3100 Je ne suis pas... c'est difficile pour moi de vous répondre à cette question-là parce que c'est quand même quelque chose d'assez complexe. L'idée, en fait, c'est de rendre tous les espaces disponibles pour toutes les personnes. Comment on va l'appliquer? Je ne le sais pas exactement. C'est des choses qu'on doit définir. On va avoir besoin d'être alimentés par la population, par les citoyens, sur ces questions-là. Alors, on a une sensibilité pour ça et puis on va être à l'écoute pour trouver des solutions avec vous.

LE PRÉSIDENT :

3105 Donc, la commission s'attend à une contribution de votre part pour que vous nous disiez
quelles seraient vos propositions.

Mme MARTINE ANGLADE :

3110 D'accord.

LE PRÉSIDENT :

3115 Et puis, en ce sens-là, qu'est-ce qu'il ne faudrait pas faire et qu'est-ce qu'il faudrait faire,
donc, la commission est intéressée à vous entendre à ce sujet.

Mme MARTINE ANGLADE :

3120 D'accord. Je voulais juste quand même mentionner que vous aviez dit que dans le
document que ce serait à toutes les étapes que l'ADS serait considéré, donc ce serait bien aussi à
cette étape-ci de voir à cette analyse. Merci.

LE PRÉSIDENT :

3125 Merci beaucoup, Madame.

Mme LUCIE BÉDARD :

3130 Bien, je pense qu'une des premières actions, ce sera peut-être de faire les présentations,
une partie en anglais, une partie en français. Ça pourrait répondre à ça.

LE PRÉSIDENT :

La commission appelle monsieur Kenny Harrouche, s'il vous plait.

3135

M. KENNY HARROUCHE :

Bonsoir.

3140

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Monsieur.

M. KENNY HARROUCHE :

3145

Bien, écoutez, je vais prendre un tout petit, très court moment, d'abord, pour féliciter la Ville pour l'ambition de la vision qui a été présentée ce soir et qui est, à mon avis, particulièrement, ce soir, s'oppose particulièrement à... est particulièrement en contraste avec le statisme souhaité par certains voisins et certains riverais. J'espère que la Ville ira de l'avant avec la vision écologique dont elle a présenté des bribes ce soir.

3150

Ma première question, vu que je suis assez d'accord sur les principes, ma première question portera davantage, peut-être, sur le mécanisme de réalisation de cette vision. D'abord, dans un premier temps, la seule chose qui semble clocher avec une vision écologique sur le site de Blue Bonnets, c'est l'entrée du quartier, pour l'instant, ce sont les commerces et les grandes surfaces qui, pour l'instant, isolent le terrain vacant de l'accès en métro et du reste du quartier de Côte-des-Neiges. La Ville dispose de plusieurs outils dans sa boîte à outils, de la préemption que l'expropriation, l'acquisition de terrains, de quels outils la Ville s'estime capable d'utiliser pour justement concrétiser cette vision au cours de la prochaine décennie?

3155

3160

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charef?

3165

M. KARIM CHAREF :

Oui. Merci pour la question puis merci pour vos bons mots. Ça en prend, des fois. Effectivement, pour la Ville, il y a des leviers intéressants actuellement, puis vous l'avez très bien décrit : on incite à développer. Puis, pour y accéder, il faut passer par un centre d'achat puis il faut franchir une autoroute, puis il faut... donc, c'est tout cet environnement. On a, en vertu du droit de préemption, qui a été accordé à la métropole, assujetti un certain nombre de terrains autour de la station de métro Namur. L'information est publique, donc vous pouvez les... elle est tout à fait publique. Peut-être qu'on pourrait afficher une carte. Ça va peut-être aider à la localisation.

3170

3175

M. KENNY HARROUCHE :

Ça serait apprécié.

3180

M. KARIM CHAREF :

Oui. Donc, vous voyez, en bleu, c'est des terrains qui font actuellement l'objet d'un droit de préemption. Donc, c'est des terrains qui sont assujettis. Pour le bénéfice de l'assistance, le droit de préemption veut dire que s'il y a une transaction, c'est-à-dire si l'actuel propriétaire veut vendre le terrain, il doit le proposer avant à la Ville. Donc, la Ville se substitue à l'acheteur, puis accote le montant de la transaction de façon égale.

3185

LE PRÉSIDENT :

Si vous situez ce terrain, le rectangle bleu où il y a un... c'est autour de la station de métro?

3190

M. KARIM CHAREF :

Exactement. Donc, c'est autour de la station de métro.

3195

LE PRÉSIDENT :

Tandis que le terrain qui a une forme un peu ovoïde, c'est plutôt dans le secteur du Triangle.

3200

M. KARIM CHAREF :

Du Triangle, exactement.

3205

LE PRÉSIDENT :

Décarie, c'est là où il y a la ligne bleue. On voit le métro, là, qui passe en dessous, là. C'est le métro, ça.

3210

M. KARIM CHAREF :

Donc, il y a ce levier qui est utilisé. Il y a d'autres leviers qui sont à la disposition de la Ville. Celui que la Ville privilégiait de façon générale, c'est le gré à gré, puis c'est toujours difficile. Mais, effectivement, donc, il y a le droit de préemption, donc, puis la Ville se prévaut de ce droit. S'il y a une transaction, la Ville peut intervenir. Je terminerais pour dire que d'autres terrains pourraient se rajouter au portrait, donc ce que vous voyez ici, c'est un premier niveau d'assujettissement. D'autres terrains pourraient se rajouter, le cas échéant, selon les besoins, selon la vision qui est proposée actuellement.

3220

M. KENNY HARROUCHE :

C'est très intéressant à savoir. Merci. Si je peux me permettre une deuxième question?

3225

LE PRÉSIDENT :

Tout à fait, oui.

3230

M. KENNY HARROUCHE :

Ma deuxième question porte un peu sur l'outil qui pourrait être utilisé pour mettre en œuvre, encore une fois, cette vision. Je me plais à imaginer que ça pourrait ressembler à un PPU, un programme particulier d'urbanisme. J'imagine que ce serait l'option choisie. Les PPU ont cependant le défaut d'être difficilement... de ne pas être très flexible ou de ne pas être très évolutif dans le temps. Ça voudrait dire un peu qu'il y a une consultation au début et, qu'ensuite, le PPU va s'appliquer sur une période peut-être de dix ans ou plus pour régir la planification du secteur. Vous avez parlé du besoin d'un projet évolutif, d'un projet que la communauté peut accompagner. Quelles formes la Ville a-t-elle envisagées pour... autre que le PPU, à moins que ça soit un super PPU évolutif, qui n'est pas encore prévu, quelles procédures la Ville a-t-elle imaginées pour concrétiser cette vision?

3235

3240

M. KARIM CHAREF :

Tout est encore à imaginer. Le véhicule réglementaire, type PPU, ce n'est pas nécessairement l'outil qui va être utilisé. Peut-être, oui. Peut-être, non. Mais pour l'instant, il n'y a pas de décisions quant à l'outil réglementaire. Ce qui est sûr, c'est que ça va prendre un plan d'ensemble qui va dans le temps pouvoir être ajusté, évoluer, au gré des nouveaux besoins, des nouveaux objectifs. Donc, c'est l'orientation qui est donnée. La forme, au final, PPU ou autres choses, n'est pas encore déterminée. Ce qui est important, c'est d'avoir un plan de match qui tient la route, qui découle de cette consultation, qui découle des recommandations de l'Office, puis qui

3245

3250

découle de cette vision qui vient incarner cette vision, puis qui soit suffisamment souple dans le temps pour évoluer, pouvoir évoluer. Donc, même à cet égard, on a de la créativité à faire pour avoir un document, un plan de match qui soit évolutif.

3255

M. KENNY HARROUCHE :

Doit-on comprendre que la Ville serait ouverte à certaines suggestions dans nos mémoires en février?

3260

LE PRÉSIDENT :

Alors, c'est sûr. Bien, oui, bien, oui. C'est ça.

3265

M. KARIM CHAREF :

Naturellement.

LE PRÉSIDENT :

3270

C'est ça.

Mme LUCIE BÉDARD :

3275

Absolument.

M. KARIM CHAREF :

3280

Très, très ouverte.

LE PRÉSIDENT :

Alors, on s'attend à ce que vous veniez.

3285

Mme LUCIE BÉDARD :

On le souhaite.

3290

LE PRÉSIDENT :

On va retenir votre photo.

M. KENNY HARROUCHE :

3295

On se dit en février.

LE PRÉSIDENT :

3300

On retient votre photo.

M. KENNY HARROUCHE :

Bonsoir, merci.

3305

LE PRÉSIDENT :

Alors, la commission appelle madame Jennifer Auchinleck, s'il vous plaît. Ou Auchinleck.

3310

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

3315 C'est bien ça. Alors, bonsoir, tout le monde. Je m'appelle Jennifer Auchinleck. Je suis la
coordonnatrice par intérim à la Coopération de développement communautaire de Côte-des-
Neiges qui regroupe une cinquantaine de groupes communautaires dans le quartier. Je voulais
dire, d'abord, merci beaucoup pour la présentation. Nous aussi, on a trouvé ça vraiment très, très
intéressant au niveau du contenu. C'est un développement qui suscite énormément
d'enthousiasme et d'espoir. On a beaucoup parlé des conditions de logement difficiles, entre
3320 autres, dans le quartier. Et ça rejoint beaucoup des priorités, des préoccupations qu'on a établies
suite à notre forum citoyen il y a quelques années.

3325 Ma première question porte sur le processus de consultation, en fait. Ça a été mentionné
qu'en 2021, on prévoit le dépôt d'un plan d'ensemble, donc, suite aux consultations. Ça serait
juste pour voir si ce plan fera aussi l'objet d'une consultation publique. Je pense au processus qui
était prévu en 2012 où on avait prévu trois phases de consultation, donc une fois qu'on avait un
plan. Je voulais juste voir, est-ce que c'est ça qu'on prévoit?

LE PRÉSIDENT :

3330 Dans son document, la Ville prévoit une autre consultation publique sur... après l'étape de
la consultation publique actuelle, la Ville va faire, disons, ses devoirs, va faire un dessin et un plan,
puis un plan évolutif, mobile, malléable et va revenir en consultation publique, à l'Office de
consultation pour vous le présenter et obtenir vos commentaires et observations.

3335

Mme LUCIE BÉDARD :

3340 Je pense qu'il faut aussi souligner que la Ville veut vraiment qu'il y ait une participation
citoyenne très active dans le développement de ce plan-là qui sera soumis à la consultation
publique. Alors, ce n'est pas un travail qu'on va faire tout seul dans nos bureaux. On veut vraiment
travailler avec vous. La forme reste à déterminer. On l'a dit tantôt, mais c'est sûr qu'il y aura des

consultations comme régulières, comme dans les processus légaux, puis on retournera à l'Office, effectivement, après le dépôt, mais c'est un travail qui aura été fait avec la communauté.

3345 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Est-ce que vous avez...

3350 **Mme JENNIFER AUCHINLECK :**

Oui, bien, en fait, ma deuxième question, ça porte un peu... ça va dans le même sens. Donc, on a parlé dans les défis de la mise en œuvre de la gouvernance, en fait, et ça a été mentionné un peu en réponse à quelques questions tantôt. Pour nous, c'est clair, qu'ici, on... c'est une occasion exceptionnelle pour le projet. C'est un projet très, très intéressant, mais aussi pour le processus, justement, donc, la possibilité de faire le développement autrement, vraiment avec la communauté, avec les résidents et résidentes. Et donc, d'abord, je voulais juste exprimer tout de suite la volonté entière de la part du mouvement communautaire dans le quartier, des organismes qui sont très, très, très intéressés à travailler avec la Ville, en fait, là-dessus. Mais aussi, juste de voir, quand on a parlé tantôt de modèle de gouvernance, je comprends qu'on n'a pas encore décidé ce serait quoi...

3360 **LE PRÉSIDENT :**

... la Ville a fourni dans les documents des modèles qu'on vous inviterait à aller regarder sur le site de la commission, puis pour que vous puissiez nous les commenter pour voir comment vous y trouveriez votre place. Est-ce que c'est adéquat selon ce que vous... de votre opinion ou si vous n'y verriez pas des propositions amendées ou des propositions toutes autres. Donc, c'est un peu le devoir qu'on vous demande de réaliser pour février, c'est-à-dire d'aller voir quels sont les modèles qui sont proposés, puis de voir comment vous vous sentez par rapport à ça et si vous avez des suggestions, donc...

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

3375 C'est ça qu'on va faire. Ça, je me... ma question, c'est juste le modèle Louvain, en fait, que vous connaissez, en fait, qui est un exemple pour nous très intéressant. Je voulais juste voir, est-ce que c'est sérieusement sur la table ce type de modèle qui est vraiment une mise en œuvre, en fait, conjointe, une planification conjointe? Est-ce que ça fait partie...

LE PRÉSIDENT :

3380 Ce que la commission a à faire, c'est que la Ville de Montréal veut avoir justement votre...

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

3385 Notre point de vue.

LE PRÉSIDENT :

3390 ... vision par rapport à ça et à ce moment-là, il sera en mesure de mieux répondre à votre question.

M. KARIM CHAREF :

3395 Effectivement, il y a plusieurs modèles qui existent. Dans tous les modèles, l'intention est très claire que la contribution citoyenne doit être au cœur de tous les modèles. Quel que soit le modèle qu'on va mettre, la contribution citoyenne sera au centre, ça, c'est une volonté de l'administration municipale très claire. L'exemple que vous évoquez pour Louvain est un exemple intéressant. Est-ce qu'il s'adapte au contexte de l'Hippodrome? Ça, il faut voir. Il y a des adaptations à faire. Mais, définitivement, quel que soit le modèle, je pense que ça va tourner
3400 autour de la société civile, les citoyens, les organismes communautaires seront au centre de ces dispositifs.

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Merci.

3405

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame. La commission appelle monsieur Xavier Santerre, s'il vous plait.

3410

M. XAVIER SANTERRE :

Oui, bonsoir, Monsieur le Président. Bonsoir, Madame.

3415

LE PRÉSIDENT :

Il reste huit personnes à entendre, donc la commission va poursuivre ses activités jusqu'à ce que... mort d'hommes. Donc, s'il y a des personnes qui sentent que ça finit trop tard, donc on vous demanderait vraiment de nous laisser les questions que vous souhaiteriez poser par écrit à nos gens à l'arrière, mais sinon, on va vous entendre ce soir jusqu'à ce que vous puissiez... Jusqu'à mort d'homme, mais je suis encore très jeune, alors ne vous en faites pas. Je peux en prendre. Alors, monsieur Xavier Santerre.

3420

M. XAVIER SANTERRE :

3425

Oui, absolument. Je vais tâcher de faire ça rapidement. Donc, dans la catégorie transport. J'aimerais savoir, je sais qu'on a frôlé la question un peu plus tôt ce soir, j'aimerais savoir, en fait, le raccordement de Cavendish a déjà été identifié comme étant un élément-clé puis un facteur de succès pour le redéveloppement du secteur, j'aimerais savoir où en est la négociation avec les compagnies ferroviaires.

3430

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charef?

3435

M. KARIM CHAREF :

Oui, je vais apporter...

3440

LE PRÉSIDENT :

Vous avez des annonces à nous faire.

M. KARIM CHAREF :

3445

Non, ce n'est pas à moi de faire les annonces, malheureusement. Je vais apporter un premier élément de réponse puis j'inviterais un collègue chargé du projet Cavendish pour la Ville venir l'expliquer un petit peu plus en détail. Le projet Cavendish chemine actuellement. Effectivement, c'est un projet qui est attendu de longue date. Il chemine actuellement. La nouvelle administration, clairement, veut lui donner une couleur « transports collectifs et transports actifs » très forte. Donc, c'est là-dessus qu'on travaille actuellement. Donc, j'inviterais Emmanuel Le Colleter qui travaille à la Direction de la mobilité puis qui est responsable de ce projet pour la Ville parler, peut-être, de l'échéancier puis comment se déroule le projet.

3450

3455

M. EMMANUEL LE COLLETER :

Au niveau des négociations et des compagnies ferroviaires, ça chemine bien. Il y a eu des négociations depuis 2016, 2017, 2018. Avec le CN, on a déjà un concept pour des passages souterrains. C'est comme réglé. Avec le CP, c'est plus difficile. Ils exigeaient qu'on passe en tunnel sous leur cour de triage. Ça, c'est un scénario qui coûtait 355 millions à la Ville puis qui ne satisfaisait pas nos objectifs de convivialité, là. Ça a aurait été un énorme tunnel. On a réussi à

3460

3465 négocier avec eux que ce soit une tranchée ouverte, un peu comme Décarie à la place. Mais là, la Ville aimerait que ça soit des talus, ça fait qu'il reste encore des éléments de négociations avec le CP, mais la collaboration est bonne. On a eu plusieurs rencontres cette année et ça chemine.

M. XAVIER SANTERRE :

3470 Est-ce que je dois en comprendre que c'est toujours un facteur de succès, puis que la réalisation du projet serait dépendante de cette entente-là?

M. EMMANUEL LE COLLETER :

3475 Oui, on doit s'entendre absolument avec le CP. On a des terrains à acquérir de leur part. Ils doivent avoir une entente de gré à gré avec le CP pour réaliser le projet, puis évidemment, c'est un défi, là, c'est un enjeu, mais on a bon espoir d'y arriver.

LE PRÉSIDENT :

3480 Mais est-ce que j'entends... la question de monsieur, c'est le raccordement de Cavendish, disons, qui est vu d'une certaine façon, donc en transport collectif et actif, est-ce que c'est un projet qui est sous-jacent à la réalisation du quartier Namur-Hippodrome ou si ce sont deux choses isolées l'une de l'autre?

M. EMMANUEL LE COLLETER :

3485 Bien, en fait, c'est...

LE PRÉSIDENT :

3490 C'est votre question, Monsieur?

M. XAVIER SANTERRE:

Absolument, oui.

3495

M. KARIM CHAREF :

En fait, c'est... il y a deux aspects à la question. La réalisation du projet Cavendish, en tout cas, son inscription au programme triennal d'immobilisation de la Ville et est exigé en vertu de l'acte de cession, c'est-à-dire qu'entre la Ville et le ministère des Finances du Québec, on fait la transaction, donc la cession du gouvernement à la Ville, en vertu de cet acte de cession, il y a une condition d'inscrire le projet Cavendish au PTI de la Ville. Donc, c'est une condition à laquelle la Ville doit s'astreindre. L'autre élément de réponse, c'est que, au-delà de l'Hippodrome, le projet du raccordement Cavendish répond à un besoin beaucoup plus large de désenclaver le secteur, de relier des quartiers entre eux : Côte-Saint-Luc, Saint-Laurent. Donc, c'est de façon beaucoup plus large un projet qui répond à des besoins beaucoup plus larges. Donc, je ne sais pas si ça répond à votre question.

3500

3505

M. XAVIER SANTERRE :

Oui. De manière...

3510

M. EMMANUEL LE COLLETER :

Partielle.

3515

M. XAVIER SANTERRE :

Partielle. Ça va. Satisfaisante. Ma deuxième question, toujours dans la catégorie transport.

3520

LE PRÉSIDENT :

Vous êtes à votre troisième question, c'est ça?

3525

M. XAVIER SANTERRE :

Bien, on peut dire 2.5. Je me permets quand même, très rapidement, donc, excusez-moi, là, oui, c'est ça : le site qui est situé à la frontière des quartiers centraux de Montréal, puis est très enclavé, on a l'autoroute, la cour de triage, les voies ferroviaires, ce qui pourrait représenter quand même un défi de taille pour le transport actif vers et depuis l'extérieur du quartier, est-ce que vous avez pensé accompagner les mesures de transport actif qui seraient mises en place sur le site d'un plan de déplacement actif au niveau métropolitain puis du développement du réseau cyclable actuel vers le centre-ville, par exemple ou d'autres destinations?

3530

3535

M. KARIM CHAREF :

Est-ce que vous pouvez préciser votre question? De quel type d'intervention on parle?

3540

M. XAVIER SANTERRE :

Et bien, en fait, c'est juste que le site en tant que tel, je comprends que vous voulez intervenir sur la mobilité active au niveau du site, est-ce que cette action-là serait accompagnée de mesures métropolitaines pour favoriser l'accès depuis l'extérieur du site?

3545

M. KARIM CHAREF :

Bien, il y a, effectivement, donc, il y a un... un projet qu'on appelle le Réseau Express Vélo qui emprunterait l'axe de la rue Jean-Talon. Donc, c'est tout un réseau qui sera mis en place, qui va se faire progressivement, par phases. L'autre option en matière de déplacement actif, c'est le long du corridor Darlington, là, qui vient donc de Côte-des-Neiges puis qui percole dans

3550

3555 l'hippodrome, donc toute cette ceinture verte pourrait accueillir une piste multifonctionnelle pour assurer les déplacements actifs, notamment : pistes cyclables, piétonnes. D'autres options sont regardées. Des personnes ont évoqué le franchissement de la voie ferrée pour rejoindre la partie Côte-Saint-Luc au sud vers l'Hippodrome. C'est des choses qui sont regardées pour ce projet en particulier, vous comprendrez qu'on est sur les terrains du CP, puis vous savez que les discussions avec le CP sont souvent longues. Donc, il y a des discussions qui vont se faire à cet égard. Donc, ça va se faire de façon, je vous dirais, globale, mais à des interventions, à des localisations bien précises. Donc, le REV, le long de la voie ferrée pour une piste cyclable, donc, 3560 ça, c'est des réseaux métropolitains de raccordement de pistes cyclables vers la Ville Mont-Royal vers le nord. Tout ça est regardé dans le cadre d'une vision d'ensemble de mobilité.

Mme MAUDE LADOUCEUR :

3565 Peut-être juste rajouter que la Ville de Montréal a un plan, en fait, d'agglomération du réseau cyclable et les mises à jour, là, en fait, est en processus de mises à jour en ce moment, mais il y a vraiment une continuité de son réseau qui est réfléchi d'une manière globale à travers ce plan-là. Donc, il y a une version du plan qui est disponible actuellement sur le site Internet de la Ville de Montréal, mais il est en révision et, à chaque révision, en fait, on voit le prolongement de 3570 son réseau pour une mise en réseau des petits bouts, là, qui sont déjà actuellement sur le territoire, qui se poursuivent, là.

M. XAVIER SANTERRE :

3575 Génial. Merci beaucoup. Bonne fin de soirée.

LE PRÉSIDENT :

3580 Merci beaucoup, Monsieur. La commission appelle madame Kim Paul, s'il vous plait.

Mme KIM PAUL :

Donc, bonsoir, Monsieur le Président.

3585

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Madame.

3590

Mme KIM PAUL :

Bonsoir, Monsieur le commissaire, les commissaires et bonsoir, membres de la Ville. Donc, je suis résidente de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce depuis à peu près 18 ans et je suis une jeune professionnelle en urbanisme aussi. Donc, j'aurais des questions assez... bien, en fait, j'avais plusieurs questions, mais je vais juste m'en tenir à deux et un petit commentaire. Merci pour la présentation, premièrement. Par contre, est-ce que ce serait possible, pour les prochaines présentations, d'avoir une écriture un peu plus grosse parce que j'étais à l'arrière, puis je n'arrivais pas à voir les informations diffusées sur les écrans.

3595

3600

LE PRÉSIDENT :

Vous savez que cette présentation-là sera mise sur le site de l'Office dans les prochains jours.

3605

Mme KIM PAUL :

Oui.

3610

LE PRÉSIDENT :

Donc, vous pourrez avoir accès...

Mme KIM PAUL :

3615 Oui, mais comme vous l'avez vu aussi, il y a des personnes un peu plus âgées qui
voudraient voir l'information puis ils n'ont pas accès à l'Internet, donc, juste d'avoir l'écriture un
peu plus grosse pour qu'on puisse visualiser et lire qu'est-ce qu'il y a de diffusé. Donc, ma
première question : on a beaucoup parlé de mobilité, de mobilité active et collective, transport
collectif, excusez-moi. Donc, je me posais la question sur la sécurité, en fait. Donc, les deux
3620 stations de métro sont de l'autre côté de Décarie, et c'est une artère très occupée et assez
dangereuse pour les piétons, et on veut apporter des familles dans le quartier. Donc, quand, moi,
la Ville de Montréal va envisager de mettre de la sécurité pour les enfants, les personnes qui ont
une mobilité un peu plus réduite que la normale, donc, je me demandais si la Ville avait des
solutions à propos de ça.

3625 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Charef?

Mme KIM PAUL :

3630 Juste un autre commentaire. La station De la Savane, pour les personnes qui ne prennent
pas le métro, est très obscure comme station. Donc, la sécurité, le soir aussi est très importante
pour les personnes qui travaillent le soir, et cetera.

3635 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Charef?

3640

M. KARIM CHAREF :

3645 Oui. Merci pour votre question. Effectivement, on sent la question de l'urbaniste.
Effectivement, le franchissement de Décarie puis comment sécuriser ce franchissement, on l'a
mentionné, l'intention, c'est d'agir d'abord sur les conditions de mobilité, puis quand on dit
conditions de mobilité, ça inclut la sécurité, la convivialité, l'expérience de circulation. La rue Jean-
Talon devra être repensée entièrement, c'est un petit peu le message, là, que je souhaite vous
3650 délivrer, préalablement au développement de l'hippodrome. Donc, il y a une réflexion qui va
s'amorcer dans les prochaines semaines pour repenser complètement l'aménagement, la
fonctionnalité de la rue Jean-Talon, son rapport avec la station de métro, son franchissement de
l'autoroute Décarie parce qu'il y a l'autoroute Décarie, mais il y a surtout les voies de service.

Mme KIM PAUL :

3655 Oui.

M. KARIM CHAREF :

3660 Aussi, qui sont, elles, plus problématiques que l'autoroute parce que l'autoroute est en
tranchées. Comment est-ce que la rue Jean-Talon rend, percole, dans le nouveau quartier? Donc,
c'est des... on travaille là-dessus actuellement.

Mme KIM PAUL :

3665 D'accord. Donc, si je comprends bien, il va y avoir un travail en amont sur la circulation...

M. KARIM CHAREF :

3670 Oui.

Mme KIM PAUL :

... les déplacements avant de penser à combien d'unités qu'on va avoir.

3675

M. KARIM CHAREF :

Vous venez de résumer, effectivement, c'est ça.

3680

Mme KIM PAUL :

O.K. D'accord.

Mme LUCIE BÉDARD :

3685

J'aimerais juste vous dire que ce soir, on n'a pas de solutions à vous proposer. On n'a pas de propositions non plus. On est vraiment ici pour vous entendre sur vos préoccupations. Bien, en fait, les préoccupations, ça va venir au mois de février, j'ai bien compris. C'est vos questions, ce soir. Puis on a aussi plusieurs études qu'on a faites sur comment franchir Décarie et, ça, vous allez pouvoir consulter ces études-là sur le site Web.

3690

Mme KIM PAUL :

D'accord.

3695

Mme LUCIE BÉDARD :

Alors, si vous avez des idées...

3700

LE PRÉSIDENT :

Ou en version papier.

3705

Mme LUCIE BÉDARD :

... à nous proposer...

3710

LE PRÉSIDENT :

À l'Office.

Mme LUCIE BÉDARD :

3715

... on les attend...

Mme KIM PAUL :

3720

D'accord. J'ai une deuxième question. Donc, en fait, je voulais savoir si la Ville envisageait d'ouvrir des concours pour les firmes d'urbanisme pour proposer quelque chose qui ferait pas mal de sens.

LE PRÉSIDENT :

3725

C'est ça, dans la participation, parce que c'est une très bonne question, c'est que, on veut avoir un plan évolutif, on a dit : « La Ville va dessiner une proposition en 2021 qui sera soumise à consultation puis après on veut que ce soit extrêmement mobile. » C'est une question, je pense, qui est assez intéressante au sens de comment les...

3730

Mme KIM PAUL :

La Ville prévoit.

3735

LE PRÉSIDENT :

... professionnels ou même les citoyens peuvent...

3740

Mme KIM PAUL :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3745

Pourront contribuer à l'élaboration de ce plan. Donc, ce que j'entendais tantôt, c'est que ça se ferait avant 1921, avant... non, non, mais c'est parce que je pense qu'il commence à être tard.

3750

Mme KIM PAUL :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3755

Avant 2021. Donc, dans la période qui suivra cette commission ou, même, vous allez commencer maintenant, donc est-ce que les organismes pourront être appelés à participer, et de quelle façon, à l'élaboration de ce fameux plan de 2021? Monsieur Charef?

3760

M. KARIM CHAREF :

3765 Oui. Les modalités précises ne sont pas encore définies, mais définitivement, il va y avoir
une approche ouverte pour élaborer ce plan d'ensemble. Pour la question du concours, puis je
pense que c'était ça aussi le sens de votre question, est-ce qu'il va y avoir un concours? La
question reste ouverte. Est-ce qu'il faut faire un concours sur l'entièreté du site ou sur des portions
du site ou sur des équipements collectifs, sur des bâtiments publics? C'est des questions qui se
3770 posent puis qu'on va regarder en temps et lieu, mais la volonté claire, c'est que la Ville prenne le
leadership de la conception de ce plan d'ensemble avec la communauté puis avec toutes les
expertises qui devront être mises en place.

Mme KIM PAUL :

3775 D'accord.

LE PRÉSIDENT :

3780 Puis, ce plan d'ensemble, on parle toujours du secteur Hippodrome, mais il y a aussi le
secteur Namur.

Mme KIM PAUL :

3785 Oui.

LE PRÉSIDENT :

3790 Qui est autour de la station de métro et tout le secteur commercial qui est aussi en
requalification. C'est ce qu'on entend?

M. KARIM CHAREF :

3795 Oui. Quand on parle de plan d'ensemble, ça inclut le site de l'ancien l'Hippodrome et les
abords de Namur. Pour nous, c'est un seul ensemble, tout ça.

LE PRÉSIDENT :

3800 D'accord.

M. KARIM CHAREF :

C'est un seul ensemble.

3805 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, vous pouvez commencer à travailler maintenant, puis envoyer vos propositions.

Mme KIM PAUL :

3810 C'est parfait. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

3815 Merci beaucoup. Alors, la commission appelle monsieur Andreas Dimakopoulos, s'il vous
plaît. Il restera six personnes à entendre après monsieur Dimakopoulos.

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

3820 Bonsoir, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir.

3825

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

Bonsoir, les commissaires. Bonsoir, les représentants. J'habitais avant Snowdon. Maintenant, j'habite un peu plus au nord, à Saint-Laurent. Normalement, je vais au travail et je prends soit...

3830

LE PRÉSIDENT :

Il faudrait que vous vous avanciez plus près du micro.

3835

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

Parfait. Soit je prends l'auto ou le métro. On est mercredi soir, presque minuit. Lundi matin, vers 7 h 30, j'ai pris l'auto. J'ai décidé de prendre l'auto pour m'en aller au travail. Normalement, mon trajet, c'est Marcel-Laurin et je prends l'entrée pour le métropolitain vers l'est.

3840

LE PRÉSIDENT :

Il avait neigé, lundi matin.

3845

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

Oui. Je... c'était long, c'était long, oui. Normalement, ça me prend deux, trois minutes, max. Ça m'a pris deux, d'y aller, de la maison jusqu'à l'entrée métropolitain, ça m'a pris treize minutes, O.K. Hier matin, mardi matin...

3850

LE PRÉSIDENT :

Il pleuvait.

3855

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

Je débarque. Je débarque. Je m'embarque parce que le métropolitain était presque un stationnement. Presque un stationnement. Ce matin, j'ai dit : « Bon, je vais prendre le métro. » Normalement, ça me prend, à pied, dix minutes. Le métro, treize minutes. O.K. Je reviens avec le lien Cavendish. Ça a été, ça a été parlé. Vous avez dit quelque chose tout à l'heure. Et, pardonnez-moi, j'étais parti à l'extérieur. Je reviens avec le lien parce qu'il y a une densification qui a été faite et qui est en train de se réaliser et de se planifier sur le pôle nord-sud Décarie et les environs. Donc, dans la... vous avez dit, Monsieur Charef, que l'administration travaille rigoureusement pour solutionner la mobilité. O.K. Le lien Cavendish et, pardonnez-moi, je suis de... ma formation d'ingénieur... vous avez parlé, mais, moi, je vais reposer la question un peu plus... quand est-ce que le lien Cavendish va être ouvert entièrement? Quand? Entièrement?

3860

3865

LE PRÉSIDENT :

Mais, ouvert principalement à mobilité... de quel type de mobilité vous parlez? Est-ce que, ouvert automobiles, ouvert transports collectifs ou actifs? C'est la question.

3870

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

Automobile. Parce que, pour l'instant, le problème, c'est parce que c'est un cauchemar maintenant. C'est ce que je vois avec toute la densification, c'est un tsunami de trafic qui s'en vient. O.K.

3875

3880

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charef?

3885

M. KARIM CHAREF :

Merci pour votre question. Donc, effectivement, le volet Cavendish a été traité, mais je vais juste le rappeler pour vous. Le projet Cavendish chemine actuellement au sein de l'administration. Il y a différentes étapes à franchir. La principale étape, actuellement, c'est les discussions, les négociations avec le Canadien Pacifique pour franchir le réseau ferroviaire, puis c'est des discussions qui vont bon train, donc qui avancent. C'est un projet d'envergure.

3890

Parmi le cheminement, il y aura vraisemblablement, puis tu me corrigeras, Emmanuel, un passage au BAPE, c'est-à-dire au Bureau d'audiences publiques pour qu'il soit examiné. Actuellement, il y a sur la table un échéancier de conception puis de réalisation puis d'ouverture qui, à l'horizon 2027, si je ne m'abuse, actuellement, donc, c'est ce qui est, selon les pronostics ou la vision de la Ville, pour l'ouverture de Cavendish. Ce serait un horizon 2027, mais, encore une fois, je voudrais rappeler que le projet, dans sa mouture qui sera rendue publique, aura une coloration, un ton résolument transport collectif et actif. Donc, on... c'est un petit peu l'intention qui est portée par l'administration municipale pour nous amener à cet horizon d'ouverture.

3895

3900

LE PRÉSIDENT :

Ça exclurait le camionnage et les automobiles?

3905

M. KARIM CHAREF :

Je n'ai pas dit que ça exclurait le camionnage, mais ça laisserait la part la plus importante au transport collectif et actif. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des autos, ce n'est pas ça que je dis.

3910

LE PRÉSIDENT :

3915 D'accord. Mais si vous avez des préoccupations ou des éléments de solution, on pense que vous allez venir nous en parler en février.

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

3920 Je vais réfléchir là-dessus.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Merci.

3925 **M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :**

J'ai une autre...

LE PRÉSIDENT :

3930 Mais, quand vous venez, en février, vous n'êtes pas obligé de l'écrire.

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

3935 Oui.

LE PRÉSIDENT :

3940 Vous pouvez aussi venir seulement...

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS:

Parfait.

3945

LE PRÉSIDENT :

... nous en parler verbalement.

3950

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

Parfait. Et si vous me le permettez, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT :

3955

Vous auriez une deuxième question?

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

3960

Oui. Une clarification parce que j'écrivais puis je n'ai pas entendu... Monsieur Charef, vous avez dit que la ligne orange, il y a 68 % de capacité... je n'ai pas noté.

M. KARIM CHAREF :

3965

C'est, selon les données de la STM, la ligne, la branche ouest... je ne pense pas que ce soit moi. La branche ouest de la ligne orange...

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

3970

Oui.

M. KARIM CHAREF :

3975 Donc, celle qui nous concerne a une réserve de capacité de 68 %. Une réserve de capacité de 68 %, c'est-à-dire on peut rajouter encore du monde dans le métro. Certains wagons circulent à vide à certains moments de la journée. Sur le réseau de la STM, la station De la Savane est réputée comme étant la deuxième ou la moins achalandée sur le réseau de la STM. Ça vous donne un exemple. Namur n'arrive pas loin non plus.

3980 **M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :**

 Vous avez bien qualifié ça « un moment de la journée » parce qu'il y a, durant les heures de pointe...

3985 **M. KARIM CHAREF :**

 Oui.

3990 **M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :**

 C'est pas le cas.

M. KARIM CHAREF :

3995 C'est étalé sur les journées.

M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :

4000 Et, avec tout le respect, le 68 %, ce n'est pas tout à fait représentatif de la demande parce que pour l'efficacité, admettons, d'Hydro-Québec, on va dire qu'Hydro-Québec, entre 6 heures et demie et 8 heures et demie, dernière semaine de janvier, première semaine de février, bien, on a

les heures de pointe. Et on va juger la capacité que le système, le réseau va répondre aux besoins. O.K.

4005 **M. KARIM CHAREF :**

O.K.

4010 **M. ANDREAS DIMAKOPOULOS :**

O.K. Merci.

LE PRÉSIDENT :

4015 Merci beaucoup, Monsieur. La commission appelle monsieur Kevin Copps, s'il vous plait.

M. KEVIN COPPS :

Bonsoir.

4020

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Monsieur.

4025 **M. KEVIN COPPS :**

4030 Merci de votre patience. Je vais essayer d'être bref et je compte, si j'ai le temps, faire un mémoire au mois de février. Je suis ici en tant que citoyen, mais je suis aussi membre de l'Association des piétons et cyclistes de NDG. Et ma question est un peu un écho de la question de la madame il y a deux personnes. À tous les matins, je sors du métro Namur, je traverse, je marche sur Jean-Talon vers l'ouest et je vais au carré Décarie. Je peux vous dire que ce n'est pas

4035 un trajet très agréable. Ma femme refuse de le faire. Elle dit que c'est vraiment pas pour elle. C'est dangereux souvent et souvent trop d'autos. Ils sont encombrés et ne respectent pas les lignes. Donc, on est obligés de se faufiler entre les autos et des flaques d'eau. Les lumières ne sont pas coordonnées. Il n'y a pas d'ombre. On marche en dessous du viaduc. C'est sale. Il y a des crottes de... vous comprenez bien.

4040 Il y a quelques mois, je suis allé à l'arrondissement demander : « Qu'est-ce que vous allez faire pour sécuriser l'intersection? » Je ne sais pas si les gens autour de la table, ils savent, mais il y a un décès d'un piéton, il y a trois ans, au coin ici, au coin sur Décarie, juste au nord de Jean-Talon, donc c'est dangereux. Moi, je pense que c'est un problème de santé publique. J'ai demandé à l'arrondissement : « Qu'est-ce que vous allez faire? », puis ce n'est pas la première fois que j'ai demandé. « Qu'est-ce que vous allez faire pour sécuriser l'intersection? » et je me fais répondre : « Mais, vous savez, Kevin, on fait des études... »

4045 Le message que j'ai eu, là, c'est qu'il va falloir que j'attende dix ans avant que ça, ça change. Donc, j'aimerais savoir s'il faut attendre dix ans. Est-ce que les policiers vont nous dire : « bien, il faut attendre Blue Bonnets avant qu'on soit... fasse quoi que ce soit dans l'intersection Jean-Talon et Décarie. » C'est une inquiétude que j'ai.

4050 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Charef?

4055 **M. KARIM CHAREF :**

4060 Non, clairement, ce n'est pas l'intention, puis on l'a réitérée à plusieurs reprises lors de cette soirée. La volonté, c'est d'agir sur les conditions de déplacement, puis ça inclut la sécurité avant l'ouverture du développement du site de l'ancien Hippodrome. Le site de l'ancien Hippodrome va être ouvert au développement à partir de 2023. C'est un petit peu l'échéancier que l'on a. Avant 2023, il va y avoir des gestes qui vont être posés à l'intersection de Décarie et Jean-

Talon. Donc, c'est la réponse que je peux vous donner. Donc, avant 2023, il y a des gestes qui seront posés pour sécuriser, pour rendre la traversée de l'autoroute Décarie conviviale, sécuritaire, puis confortable pour le piéton puis le cycliste.

4065

M. KEVIN COPPS :

Bon et bien, merci beaucoup. Je pense que je n'ai plus de micro, mais... my second question, it has been asked before but I'll ask in English. On the western side of Decary where the Walmart, there's a Walmart, Toys " R " Us, Tim Hortons with the drive-through, Wendy's. There is a parking for people to drive from Laval and park and walk to the metro. It's not a good use of real estate in my opinion for something that's 10 minutes from downtown. I just want to ensure that this whole western part, the Smart Center, Walmart is part of the... I think you just repeat to me, but it's part of the consideration for the plan? Because it would not make any sense to do Blue Bonnets and then leave that horrible thing which doesn't belong in Downtown Montréal, in belongs in the Repentigny or Brossard. I don't like it in my neighbourhood. So I wanted just assure that that will change.

4070

4075

LE PRÉSIDENT :

4080

Monsieur Charef?

M. KARIM CHAREF :

Bien, on mise beaucoup... la Ville, ce qu'elle peut faire, la Ville, c'est mettre en place les conditions pour qu'il y ait un renouvellement urbain. C'est ce que la Ville peut faire : en aménageant le domaine public, en réaménageant la rue Jean-Talon, en ouvrant des espaces verts dans le site de l'Hippodrome. Puis c'est comme ça que les propriétaires actuellement n'auront pas le choix que d'embarquer, de revoir leurs façons de s'implanter dans le secteur. Il y a, effectivement, il y a un Walmart, un Toys " R " Us. Est-ce qu'ils sont là pour rester? Ça leur revient, mais clairement, dans la vision de la Ville, qui est portée par la Ville, ça prend une

4085

4090

transformation de ce secteur vers de nouvelles formes urbaines, de nouveaux usages axés sur le piéton, axés sur le réseau cyclable puis branché surtout sur le métro. Donc, c'est...

4095 **M. KEVIN COPPS :**

And just to conclude, I don't want to be a snob. I know a lot of people like Walmart and its cheap prices, but to get there from Namur metro, its... they put it as far away as they possibly could. You see people walking, they walk with the cart, they drop the cart off. It's horrible for a pedestrian. It's made for cars and it's not the kind of development that's great for Montréal.

4100

LE PRÉSIDENT :

If you have some proposition, it's necessary to write to me in February, please.

4105

M. KEVIN COPPS :

D'accord. Merci.

4110 **LE PRÉSIDENT :**

Thank you. J'appelle... la commission appelle madame Lolita Dumaguit, s'il vous plaît. Elle a déjà quitté. La commission appelle monsieur Christian Fonta, s'il vous plaît.

4115 **M. CHRISTIAN FONTA :**

Bonsoir, mesdames et messieurs. Je m'excuse, je ne parle pas tellement bien en français, mais je vais essayer de me faire comprendre. J'habite sur la rue MacDonald depuis 2000 et c'est un désastre du point de vue trafic, absolument inacceptable. Trois fois par semaine, lundi, mardi et mercredi, vers trois heures et demie jusqu'à six heures et demie, il y a... comment ça s'appelle, voitures bord en bord.

4120

LE PRÉSIDENT :

Un stationnement.

4125

M. CHRISTIAN FONTA :

Un stationnement. Avant, messieurs du Côte-Saint-Luc ont suggéré à ce sujet qu'ils vont ouvrir Cavendish, mais maintenant, je comprends qu'ils vont ouvrir Cavendish seulement pour le transport en commun, pas pour les voitures, ou c'est moi qui a mal compris?

4130

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charef?

4135

M. KARIM CHAREF :

Oui. Effectivement, je n'ai pas dit que ça va être ouvert uniquement pour le transport collectif, mais dans le projet Cavendish, le transport collectif va prendre une place importante. Ça n'exclut pas qu'il y ait des véhicules. On peut penser aux véhicules d'urgence, notamment, les pompiers, ça va prendre aussi de la place pour les véhicules.

4140

M. CHRISTIAN FONTA :

Mais, s'il vous plait, aidez-nous parce que c'est impossible de continuer à vivre dans notre coin. Tout le monde, 15 %, 20 % du Côte-Saint-Luc va sortir par Fleet, vont tourner à gauche sur Décarie, mais en revenant, il vient sur Vézina, tourne sur MacDonald ou vient sur Plamondon, tourne sur MacDonald, et c'est vraiment inacceptable. En plus de ça, monsieur du Côte-Saint-Luc a dit que les enfants, ils ont le droit de vivre dans des conditions normales. J'ai même mentionné... je vous demande de nous aider, nos enfants et petits-enfants, ils ont le droit de vivre dans des conditions similaires. Je n'ai pas parlé avec notre Ville, encore, je vais mettre de la

4145

4150

pression sur eux, aussi, mais chaque matin, quand je sors vers huit heures, huit heures et demie, il faut que je prenne MacDonald jusqu'à Côte-Saint-Luc, tourner à gauche sur Côte-Saint-Luc, traverser Décarie pour aller quelque part en ville.

4155

LE PRÉSIDENT :

En auto.

4160

M. CHRISTIAN FONTA :

En auto. Mais, en auto, qu'est-ce qui se passe? C'est que, d'après moi, tous les gens qui viennent de Fleet, ils vont tourner à gauche sur Décarie vers l'ouest, vers Côte-Saint-Laurent, vers la 40 ou vers l'est. Alors, le fait que vous allez redessiner l'intersection du Jean-Talon avec Décarie, vous devrez probablement considérer un bon 50 % de trafic additionnel parce qu'aujourd'hui, c'est presque impossible de passer ce point-là, mais je me retourne... je vous demande de nous aider, s'il vous plait, nous aider. C'est pas acceptable d'avoir produit des... comment on appelle ça? Des gaz d'échappement trois, quatre heures par jour devant notre maison.

4165

4170

Jeudi, c'est un petit peu moins pire, mais ils sont espacés sur une période plus longue parce qu'ils ferment les magasins à neuf heures. La même chose vendredi. Samedi et dimanche, c'est un petit peu plus, plus acceptable. S'il vous plait, on compte sur vous. On attend depuis longtemps que la Ville fasse quelque chose. Je ne sais pas ce que Côte-des-Neiges, NDG Côte-des-Neiges font, je vais poser la question, mais vous êtes notre dernière chance d'avoir une vie normale sur cette rue-là. S'il vous plaît.

4175

LE PRÉSIDENT :

4180

Merci beaucoup, Monsieur.

M. CHRISTIAN FONTA :

4185 Juste une proposition. Je pense que... j'ai confiance dans les... comment on appelle ça?
Architectes de Montréal et je suis convaincu que ça va être un quartier assez intéressant. Une
suggestion si vous pouvez : penser à avoir des balcons un petit peu plus larges que les petits
balcons qu'on voit aujourd'hui. Un petit peu plus généreux. Tous les Québécois, ils aiment être
dehors surtout au printemps, été, hiver... automne, oui. Et les balcons sont tellement petits. Une
4190 famille avec des enfants, ils ne peuvent même pas sortir sur... c'est juste une suggestion pour les
architectes et, s'il vous plaît, encore une fois, ne nous oubliez pas. On a besoin de vous pour nous
aider à avoir une vie normale.

LE PRÉSIDENT :

4195 Merci beaucoup, Monsieur.

M. CHRISTIAN FONTA :

4200 O.K. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Bonne soirée.

4205 **M. CHRISTIAN FONTA :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

4210 La commission appelle madame Tu Anh, s'il vous plaît.

Mme TU ANH :

Bonsoir.

4215

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Madame.

4220

Mme TU ANH :

Premièrement, j'aimerais ça dire que c'est un projet qui est super excitant puis il y a beaucoup de potentiel. Donc, premièrement, juste afin de bien comprendre le processus de réalisation du projet, j'aimerais savoir à quel point est-ce que vous comptez impliquer la population, l'écosystème économique de Montréal, puis aussi les innovations technologiques dans le design, mais aussi dans le design *thinking* de l'espace parce que même si le projet, il est réalisé plus tard, je pense que c'est vraiment important de penser d'avance à tout ce qu'on veut mettre en place. Donc, je sais que vous en avez parlé un petit peu auparavant, mais ce serait bien d'avoir une idée un petit peu plus concrète, à quel point est-ce que vous voulez impliquer tout le monde.

4225

4230

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charef?

4235

M. KARIM CHAREF :

Merci pour la question. Alors, effectivement, la planification dans les prochains mois, les prochaines années, parce que ça va durer dans le temps, va nécessiter la mobilisation de beaucoup de ressources pour atteindre les cibles que l'on se fixe en matière d'innovations, en matière de design, en matière d'inscription dans la transition écologique. Donc, tout ça va

4240

nécessiter des formules d'émulation des idées, en amont, puis ça, ça fait partie du plan de match qu'on se donne. Les modalités, comment est-ce qu'on va le faire, c'est pas encore défini. Donc, on y travaille, puis à partir de 2020, donc on va enclencher ça, puis avec la collaboration de la société civile, puis les citoyens, puis aussi les experts, ça va prendre des experts qui ont des connaissances pointues sur certains aspects. Quand on pense à la gestion des eaux, quand on pense à la boucle d'énergie, l'efficacité énergétique, tout ça demande des expertises pointues, donc on va devoir mettre autour de la table, un moment donné.

4245

Mme TU ANH :

4250

Juste pour... comment dire? Pour commenter sur ce que vous venez de dire, j'aimerais suggérer la participation des *startup* à Montréal. On a un gros écosystème de *startup*, puis aussi, en éducation, il y a beaucoup de jeunes, en ce moment, qui commencent à faire des *bootcamp*. Les enjeux dans les écoles, côté développement durable aussi, on est en train... je travaille avec des écoles puis on est en train de faire des formations avec eux dans les classes pour les initier un petit peu à une pensée, à une façon différente de penser, puis de penser aussi aux besoins des citoyens et des gens. Donc, ce serait peut-être quelque chose d'intéressant à penser.

4255

Peut-être même avant 2020, avant 2021, de faire ça dans les écoles, puis voir les idées qui proviennent des jeunes. Puis, deuxième chose, ce serait, je pense, ce serait important d'avoir des dates importantes sur papier puis aussi des buts à atteindre puis les intentions de construction même à titre approximatif, des projets, des écoles, des parcs, des centres sportifs, places de stationnement, tout ça juste pour mieux développer la vision durable puis côté aussi mobilité. Je sais que ça aiderait beaucoup côté... pour assurer les inquiétudes puis les préoccupations des citoyens qui ont été mis en écho ce soir. Donc, est-ce que vous aviez une ligne du temps d'ici jusqu'à 2021 ainsi que des barèmes et des politiques afin d'assurer la réalisation des projets?

4260

4265

4270

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que votre programmation commence à être dessinée, Monsieur Charef?

4275

M. KARIM CHAREF :

C'est en définition, puis ça va se préciser suite à la consultation publique, mais effectivement, il y a ce qu'on appelle... il y a des gestes à poser préalablement avant de dessiner le plan d'ensemble comme je l'ai mentionné tantôt, c'est intervenir en matière... au chapitre de la mobilité. Commencer d'abord par desservir le site, il faut le desservir en infrastructures, en mobilité, puis ensuite, on va effectivement se faire ce plan de match de façon collective, avec la communauté.

4280

LE PRÉSIDENT :

Dans le cadre des activités de la commission le 23 janvier prochain, la commission va établir un grand forum citoyen où il pourra y avoir différentes activités qui vont durer toute une après-midi, même toute une soirée où les citoyens vont être appelés alors sur des maquettes, des choses comme ça, c'est-à-dire où les citoyens sont en mesure de venir s'exprimer, puis déjà soulever les préoccupations qu'ils ont de sorte que la commission puisse être saisie d'idées nouvelles, de toutes sortes de propositions qui pourraient être soulevées par un organisme comme le vôtre ou les gens avec qui vous travaillez.

4285

4290

Mme TU ANH :

O.K. Je peux...

4295

LE PRÉSIDENT :

Donc, c'est le 23 janvier.

4300

Mme LUCIE BÉDARD :

4305 Je peux vous confirmer qu'à l'arrondissement, on travaille déjà sur l'échéancier pour les
équipements collectifs. Alors, nous, on s'est mis comme date limite pour débiter le projet 2023.
Donc, on va à reculons. On a deux ans de préparatifs à partir de 2021, 2023, pour faire le
montage financier du projet. Donc, avant ça, on est dans les études de préfaisabilité, donc on est
4310 déjà en train de travailler sur des idées, mais qu'on veut soumettre à la population. On va
commencer à travailler à partir de 2020 avec les citoyens pour mieux définir le projet pour être
prêts en 2023.

Mme TU ANH :

4315 O.K. D'accord. Puis si je peux me permettre peut-être...

LE PRÉSIDENT :

Oui.

4320 **Mme TU ANH :**

4325 Une troisième... je sais qu'il y a plusieurs personnes qui ont parlé de mobilité puis vous
aviez parlé aussi de la politique d'accessibilité universelle à Montréal. Il y a un an ou deux ans, j'ai
participé avec Enable Montréal pour rendre Montréal accessible puis moins d'obstacles pour les
gens à mobilité réduite. Donc, je ne sais pas si... je pense que la Ville de Montréal était là, à la
soirée, donc je me demandais si vous alliez peut-être prendre en considération les projets qui ont
été partis à ce moment-là.

4330

LE PRÉSIDENT :

4335 Ce serait peut-être intéressant que vous nous fournissiez peut-être cette documentation-là de sorte que la commission puisse en être saisie aussi.

Mme TU ANH :

4340 O.K. D'accord.

LE PRÉSIDENT :

4345 Merci beaucoup, Madame. Très bonne fin de soirée. Il reste deux personnes : monsieur Francis, je crois, c'est Lapierre ou... c'est ça. Ensuite, ce sera monsieur Ludovic Bilodeau.

M. FRANCIS LAPIERRE :

4350 Il faut vraiment être patient. Je n'ai pas cette patience-là d'habitude. O.K. J'ai une question sur la densité parce que, moi, j'ai lu le rapport du groupe de travail Namur-De la Savane et puis il parle de 5 000 unités de logement et, dans votre petit dépliant, je lis plutôt 6 000, si j'ai... oui, plus de 6 000 logements pourraient y être construits. Donc, est-ce que la Ville a décidé d'augmenter encore la densité ou c'est une erreur dans les informations?

LE PRÉSIDENT :

4355 Non, c'est qu'il y a aussi autour de la station de métro et là où se trouve actuellement le Walmart et tout, donc, ça, l'ensemble de ça, c'est inclus, donc à moins que... moi aussi, j'ai lu cette information-là. On parle de 5 000 unités sur le site de l'Hippodrome, mais il pourrait y avoir un millier d'unités supplémentaires autour du métro.

4360

M. KARIM CHAREF :

La carte avec le périmètre...

4365

M. FRANCIS LAPIERRE :

Donc, ce n'est pas une erreur. Il y aurait plus de densité.

4370

LE PRÉSIDENT :

Plus d'unités.

M. FRANCIS LAPIERRE :

4375

Oui, plus d'unités. Oui, donc c'est plus dense.

LE PRÉSIDENT :

4380

Mais il faut faire attention...

M. FRANCIS LAPIERRE :

Ah, oui, parce qu'il y a plus de terrains. O.K. Ça va.

4385

M. KARIM CHAREF :

Juste en attendant que la carte apparaisse, en fait, les 5 000 logements concernent le site de l'ancien Hippodrome. Donc, l'emprise du site de l'ancien Hippodrome, on peut rajouter 1 000 logements en considérant les abords de la station Namur.

4390

M. FRANCIS LAPIERRE :

O.K.

4395

M. KARIM CHAREF :

Donc, quand on parle du quartier Namur-Hippodrome, c'est 6 000 logements, dont 5 000 sur le site de l'ancien Hippodrome qui est de propriété municipale. Donc, d'où le chiffre 5 000 et 6 000.

4400

M. FRANCIS LAPIERRE :

O.K.

4405

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que c'est plus clair pour vous?

4410

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui, ça répond davantage, puis, aussi, c'est un petit peu difficile avec le micro. O.K. J'avais aussi une question concernant les logements sociaux. Il y a beaucoup de choses qui m'ont répondu là-dessus sauf que, effectivement, c'est un gros enjeu parce que si j'ai bien calculé dans le rapport, je pense que c'est 22 000 puis avec le 1 000 supplémentaire, ça fait 23 000 logements qui vont être construits. Donc, c'est énorme. Et puis il faudrait vraiment qu'il y ait beaucoup de logements sociaux pour compenser les logements privés parce que ça risque d'être des condos, condos de luxe, et cetera., donc pas très abordables pour les gens, là, même s'il y a 20 % de socio puis 20 % de logements dits abordables parce que ce n'est pas abordable pour tout le monde, en tout cas, c'est discutable.

4415

4420

LE PRÉSIDENT :

Quand vous dites 23 000, c'est que vous additionnez tous les projets du quartier.

4425

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui, c'est ça.

4430

LE PRÉSIDENT :

Incluant le Triangle, incluant Royalmount et tout ça.

M. FRANCIS LAPIERRE :

4435

Oui, oui, oui. Il l'a en page, je pourrais vous dire la page, la page 27 du document *Rapport du groupe de travail Namur-De la Savane*. En additionnant tout ça, j'arrive à 22 000 plus le 1 000, ça fait 23 000. Donc, c'est ça que je découvre. Donc, ça fait vraiment beaucoup. Donc, il faudrait qu'il y ait vraiment beaucoup de logements sociaux. Donc, le 20/20, il faudrait que ce soit comme beaucoup plus élevé que ça, genre 80, 100 % pratiquement pour ne pas que ça devienne vraiment un enfer parce que, là, là-dessus, ils disent qu'il y a des graves problèmes au niveau... c'est le premier point de congestion à Montréal, O.K. donc pour régler ça, ils veulent que les gens travaillent sur le site, donc ne viennent pas de l'extérieur, donc si des gens sont trop aisés, ils vont prendre leur voiture, ils vont habiter... ils vont aller travailler ailleurs que dans le quartier qui, souvent, c'est des industries qui demandent des travailleurs qui ne sont pas nécessairement très, très, très bien payés.

4440

4445

Donc, finalement, pour améliorer la mobilité, il faudrait vraiment qu'il y ait davantage de logements sociaux, là, vraiment, ça va être important, là, parce que, sinon, ça va être un enfer. Puis ensuite, au niveau de la mobilité, il y a le fait que le prolongement du métro vers Bois-Franc, O.K. ça, c'est marqué de faire ça à court terme, sauf que dans les nouvelles, on n'entend pas que

4450

4455 c'est projeté du tout, là. Donc, court terme, ça peut être assez moyen ou long terme, là, t'sais, surtout avec le gouvernement supérieur, là, c'est pas donné d'avance. Ça fait que c'est un petit peu décourageant, je ne sais pas comment vous allez réussir le défi de rendre ça viable pour les gens, ça va être vraiment difficile.

4460 Ensuite, recouvrement de l'autoroute, je ne sais pas si vous avez envisagé... si la Ville envisage de recouvrir l'autoroute de Namur jusqu'à De la Savane, par exemple, là. À ce moment-là, ça permettrait aux gens de passer de façon comme piétons ou avec transport actif avec la bicyclette, donc ça amène une autre question : les pistes cyclables, il faudrait rajouter, encore là, des pistes cyclables. Ça, ça n'a pas été beaucoup mentionné dans la petite présentation, les pistes cyclables, là, mais ce serait important.

4465 Puis, finalement, il y a quatre plans qui sont mentionnés... ah, et puis j'ai une autre question aussi, parce que c'est pas clair. Il y a une affaire qui est mal vulgarisée dans le document. Moi, je ne suis pas urbaniste, je ne suis pas spécialiste en transport, puis je ne comprends pas, là. Donc, il y a quatre plans qui sont... puis j'aimerais savoir... c'est en train de se faire, ça, il y a le plan d'aménagement, le plan de mobilité intégrée, le plan de concertation et de consultation, et ça, c'en est une, consultation. Le plan de financement, donc ça, ça doit se faire
4470 concurremment, j'imagine, avec ce qui se fait actuellement.

LE PRÉSIDENT :

4475 Monsieur Charef, vous avez une réponse à cette question.

M. KARIM CHAREF :

4480 Oui. Il y a beaucoup de questions, effectivement, je vais essayer de répondre. Je vais commencer par celle du recouvrement de l'autoroute Décarie, là, que vous avez mentionnée. L'autoroute Décarie qui relève du ministère des Transports, on a mené une étude de pré faisabilité du recouvrement de l'autoroute Décarie entre le viaduc, la voie ferrée jusqu'au viaduc Des

4485 Jockeys. Donc, on a une étude qui démontre que, techniquement, c'est faisable. Restent les aspects financiers, puis ça, c'est d'autres discussions à avoir. Je vous dirais que la principale conclusion de cette étude, c'est que l'enjeu n'est pas tant de franchir l'autoroute Décarie que de franchir les voies de service parce que, pour le piéton, une fois qu'on est sur le viaduc, on ne voit pas l'autoroute; l'autoroute, elle passe en dessous, mais c'est comment est-ce qu'on passe, on franchit les voies de service. Et, donc, recouvrir l'autoroute, oui, mais le problème du franchissement des voies de service va rester pareil, donc ça prend une réflexion beaucoup plus large que simplement recouvrir l'autoroute Décarie.

4490 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord, oui, puis quant à la deuxième question sur...

4495 **M. KARIM CHAREF :**

Que vous allez me rappeler, s'il vous plait.

4500 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Il y a les logements sociaux, là...

LE PRÉSIDENT :

4505 Non, c'est-à-dire tous les plans. Il y avait le plan d'aménagement, le plan...

M. FRANCIS LAPIERRE :

4510 Ah, oui, le plan, les quatre plans, là : plan d'aménagement, plan de mobilité intégrée, plan de concertation et de consultation puis plan de financement. Donc, il y a quatre plans qui... j'imagine que cette démarche-là est concurrente à vos consultations, ici.

M. KARIM CHAREF :

4515 Les plans qui sont mentionnés dans ce rapport, donc qui n'appartient pas à la Ville de Montréal, donc qui appartient à un groupe de travail dont Montréal fait partie, donc, je vous inviterais à adresser la question directement à l'auteur du rapport.

M. FRANCIS LAPIERRE :

4520 O.K. Et comment je les rejoins?

LE PRÉSIDENT :

4525 Non, mais de quel rapport vous...

M. KARIM CHAREF :

C'est le rapport...

4530 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

De travail Namur...

LE PRÉSIDENT :

4535 Vous dites à la personne de s'adresser à ces gens-là.

M. KARIM CHAREF :

4540 Oui, parce qu'on ne peut pas se prononcer pour l'auteur, pour le compte de l'auteur de ce rapport. Donc, ce n'est pas un rapport Ville de Montréal.

M. FRANCIS LAPIERRE :

4545 Oui, seulement pour votre partie dans Ville de Montréal, vous pouvez répondre, mais pas pour le reste.

M. KARIM CHAREF :

4550 Non, on ne peut pas se prononcer pour les autres.

M. FRANCIS LAPIERRE :

4555 Oui, c'est ça. O.K. Donc, c'est ça, il va y avoir des plans qui vont devoir se faire, sinon, ça va... en tout cas. Ça va être difficile. Puis il y avait des choses qui étaient mal vulgarisées parce que, moi, je ne suis pas urbaniste, là, puis des affaires, c'est... sur les pourcentages par rapport aux transports en commun parce qu'il y avait la ligne orange puis, là, il y a les capacités 68 %, ces affaires-là, puis là, ils parlaient d'est-ouest, mais la ligne orange est nord-sud, ça fait que là, c'est quoi le est-ouest? Je ne comprends pas. Ce n'est pas clair, là. Il faudrait vulgariser ça davantage parce que je ne comprends rien, là.

4560

M. KARIM CHAREF :

4565 O.K. Bon, encore une fois, c'est un rapport qui est fait par d'autres personnes, mais pour revenir, pour clarifier cette question du 68%, je l'ai mentionné tantôt. Quand on parle de 68%, c'est la réserve de capacité de la ligne orange, la branche ouest de réserve de capacité sur une journée complète, là. On inclut les heures de pointe, mais aussi entre les heures de pointe, donc, en fait, ce que ça veut dire clairement, c'est qu'on peut encore mettre du monde dans cette ligne, dans cette branche du métro, notamment les deux stations qui nous concernent, qui sont proches, Namur et De la Savane, qui sont les moins achalandées sur le réseau. Donc, le 68 % reflète cette

4570 réalité.

M. FRANCIS LAPIERRE :

4575 Donc, si on ouvre le quartier, on pourrait rajouter des lignes d'autobus qui se rendraient à ces lignes de métro là.

M. KARIM CHAREF :

4580 Exactement.

M. FRANCIS LAPIERRE :

Voilà.

4585 **LE PRÉSIDENT :**

4590 Mais on comprend, ce que vous nous avez dit aussi, Monsieur Charef, à moins que je me trompe, c'est que le mandat de madame Junca-Adenot, qui est responsable de ce mandat-là de la part de la Ville de Montréal, c'est un mandat qui est encore ouvert. On a demandé à ce comité-là de poursuivre ses travaux.

M. KARIM CHAREF :

4595 Oui.

LE PRÉSIDENT :

4600 Pour aller jusqu'à la mise en œuvre. Donc, est-ce que vous savez si ce groupe de travail aura aussi des activités publiques où les citoyens pourront poser des questions?

M. KARIM CHAREF :

4605 Je ne peux pas me prononcer sur les activités publiques. Par contre, ce que je peux vous
dire, c'est qu'il y a un plan d'action qui découle de ce document avec des actions concrètes, avec
des moyens de mise en œuvre, des échéances puis des responsabilités parce qu'on est dans un
contexte où vous avez plusieurs partenaires : ministère des Transports, l'ARTM, la STM, les villes
autour, chacune a ses responsabilités. Donc, il y a un plan d'action qui découle du rapport que
4610 vous avez entre les mains qui va, donc, annoncer, des interventions à court, moyen, long terme.
Est-ce qu'il va y avoir des activités publiques, de vulgarisation? Ça, je ne peux pas me prononcer.
Je ne le sais pas.

LE PRÉSIDENT :

4615 Est-ce que l'information que vous dites qui existe, est-ce qu'elle est disponible dans les
documents que vous nous avez fournis ou ce sont des documents qu'on devra aller chercher
ailleurs?

M. KARIM CHAREF :

4620 Quelle information?

LE PRÉSIDENT :

4625 Bien, vous dites : « Il y a un plan d'action... », ça se trouve déjà dans le document que
monsieur...

M. KARIM CHAREF :

4630 Il est disponible. Il est dans le rapport, oui.

M. FRANCIS LAPIERRE :

D'accord.

4635

LE PRÉSIDENT :

Vous avez... c'est-à-dire à la fin de ce rapport-là, vous devriez avoir un plan d'action.

4640

M. FRANCIS LAPIERRE :

O.K.

LE PRÉSIDENT :

4645

Vous l'avez imprimé sur le site Internet. Est-ce que vous l'avez imprimé entièrement?

M. FRANCIS LAPIERRE :

4650

Oui, bien, c'est ça, il faudrait que je retrouve...

Mme MAUDE LADOUCEUR :

En fait...

4655

M. FRANCIS LAPIERRE :

Le site Internet, finalement, puis que je...

4660

LE PRÉSIDENT :

Non, sur le site internet de l'Office de consultation, on devrait retrouver ce document-là.

4665

Mme MAUDE LADOUCEUR :

Oui, en fait, le rapport est constitué, en fait, de plusieurs actions tout au long de son rapport avec des recommandations. Et puis madame Junca-Adenot a joint à ça à la fin une grille dans laquelle on a des échéances.

4670

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui, j'ai... oui. O.K.

4675

Mme MAUDE LADOUCEUR :

Donc... mais les actions sont inscrites à même le rapport.

4680

M. FRANCIS LAPIERRE :

D'accord. O.K. Donc, c'est ça, c'est d'aller sur le site Web puis d'aller chercher l'information...

4685

LE PRÉSIDENT :

Non, même dans le document que vous avez, il semblerait que c'est dans la relecture du document, vous allez trouver les moyens d'action. Je n'ai pas encore lu ce rapport-là, la commission va en être saisie, là, mais...

4690

M. FRANCIS LAPIERRE :

4695 O.K. En tout cas, oui, en tout cas. Je vais essayer de trouver l'information, en tout cas.
Bien, merci pour ce que...

LE PRÉSIDENT :

4700 Merci beaucoup, Monsieur.

M. FRANCIS LAPIERRE :

Voilà.

4705 **LE PRÉSIDENT :**

Alors...

M. FRANCIS LAPIERRE:

4710 On se revoit en février.

LE PRÉSIDENT :

4715 La commission appelle monsieur Ludovic Bilodeau. Il a déjà quitté.

4720 Alors, je souhaiterais donner quelques précisions à celles et à ceux qui désiraient présenter des opinions écrites ou faire des présentations orales. On peut remettre une opinion écrite sans vouloir la présenter verbalement la présenter à la commission au mois de février, tout comme on peut vouloir faire une présentation orale sans déposer un document écrit. Pour intervenir à l'oral lors des séances d'audition et des opinions de février prochain, il faut

impérativement vous inscrire par téléphone avant le jeudi 6 février à 16 heures auprès de monsieur Gilles Vézina de l'Office de consultation. Son numéro est disponible sur le dépliant ou sur le site Internet de l'Office.

4725

La date limite pour le dépôt des opinions écrites est également le jeudi 6 février à 16 heures. Ce dépôt se fait en ligne sur le site de l'OCPM ou par la poste. Vous pouvez aussi, dès le 19 janvier, jusqu'au 19 février, nous faire part de vos opinions sur la page Internet de la consultation via des opinions thématiques en ligne.

4730

Les opinions écrites seront rendues publiques au lendemain de la dernière séance d'audition des opinions.

4735

Une fois les deux étapes de la consultation terminées, la commission analysera les opinions écrites comme des interventions orales et rédigera son rapport. Ce rapport sera remis à la présidente de l'Office qui l'enverra ensuite à la mairesse de la Ville de Montréal. Le rapport sera rendu public dans les 15 jours suivants.

4740

Par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux. La documentation relative au projet demeure accessible en tout temps sur le site Internet de l'Office ou au bureau de l'Office de consultation. Nous y ajoutons régulièrement des documents, notamment les transcriptions des séances ou bien encore les présentations de ce soir. Ceci met fin à la séance d'information de la consultation. Je vous donne rendez-vous ici même le 23 janvier pour le grand forum citoyen, un quartier innovant et durable. I invite all of you to return to this hall on the 23rd of January for the citizen forum, quartier innovant et durable.

4745

4750

Permettez-moi de remercier vivement les représentants de la Ville et de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Je remercie également les gens qui ont soutenu nos travaux. Finalement, un grand merci aussi à vous tous qui avez participé à cette consultation qui vous est destinée. Thank you for coming this evening. Merci à toutes et à tous et une très bonne nuit. Merci. Au revoir.

AJOURNEMENT

4755

* * *

4760

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

Cindy Lavertu